

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ROYAUME-UNI

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JANVIER 1973

I-22/27P (ROY)
(F)2

STATISTIQUES DE BASE DU ROYAUME-UNI

LE PAYS

Superficie totale (milliers de km ²)	244	Villes principales (millions d'habitants, recensement de 1971):	
Superficie agricole (milliers de km ²)	194	Grand Londres	7.4
		Birmingham	1.0
		Glasgow	0.9
		Liverpool	0.6
		Manchester	0.5

POPULATION

Population en juin 1971	55 668 000	Total de la population active civile occupée, en juin 1971	24 329 000
Densité au km ²	228	dont:	
Accroissement annuel net (moyenne 1966-71)	223 000	Agriculture	665 000
Taux de variation annuel, 1971/1966	0.39	Industrie (avec construction)	11 104 000
		Autres activités	12 560 000

L'ÉTAT

Dépenses ordinaires du secteur public en 1971 (en % du PNB)	18	Composition de la Chambre des Communes (Décembre 1972) :	
Recettes ordinaires du secteur public en 1971 (en % du PNB)	44	Conservateurs	319 sièges
Dettes publiques au 31 mars 1971 (en % des recettes ordinaires du secteur public)	158	Travailleurs	274 »
		Libéraux	8 »
		Autres	29 »
		Dernières élections : 18 juin 1970	

COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations :		Importations :	
Exportations de biens et services, en % du PNB, en 1971	22	Importations de biens et services, en % du PNB, en 1971	21
Principaux produits exportés (en % des exportations totales, en 1971) :		Principaux produits importés (en % des importations totales, en 1971) :	
Machines	28	Pétrole et produits pétroliers	12
Matériel de transport	14	Machines	13
Produits chimiques	10	Métaux non-ferreux	5
Textiles	5	Produits chimiques	6
Métaux non-ferreux	3	Viande	5
Sidérurgie	4	Fruits et légumes	4

MONNAIE

Unité monétaire : Livre sterling		Unité monétaire par dollar des États-Unis	
		Février 1973 (moyenne des données journalières)	0.41

NOTE. On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

ROYAUME-UNI

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;*
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;*
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.*

Les Membres de l'OCDE sont: la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

*
* *

L'examen annuel de la situation du Royaume-Uni
par le Comité d'Examen des Situations Économiques
et des Problèmes de Développement de l'OCDE
a eu lieu le 24 janvier 1973.

© Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
1973.

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I L'évolution en 1972	6
L'évolution de la demande	6
Le flottement du sterling, les échanges et paiements extérieurs	12
Évolution et politique monétaires	15
Évolution des salaires et des prix	20
II Perspectives pour 1973	24
III Le marché du travail au Royaume-Uni	26
Observations liminaires	26
Évolution récente du chômage	27
Aspects régionaux	33
Historique de la politique régionale	42
Incidence de la politique régionale	49
Conséquences pour la politique économique	54
IV Conclusions	57
<i>Annexes</i>	
A Chronologie des événements économiques intervenus en 1972	63
B Tableaux des taux d'activité	83
C Statistiques du chômage au Royaume-Uni	87

SIGNES CONVENTIONNELS, ABRÉVIATIONS, ETC.

\$	Dollar des États-Unis
£	Livre sterling
..	Donnée non disponible
0	Nul ou négligeable
I, II	Semestres de l'année civile
1Tr2Tr, etc.	Trimestres de l'année civile
HMSO	Her Majesty's Stationery Office
CSO	Central Statistical Office
DTI	Department of Trade and Industry
DE	Department of Employment
NIESR	National Institute of Economic and Social Research
CBI	Confederation of British Industry
TUC	Trade Union Congress ou ses représentants

NOTE Toutes les données sont, sauf indication contraire, corrigées des variations saisonnières.

LISTE DES TABLEAUX

TEXTE :

1	Produit intérieur brut	7
2	Revenus et dépenses des ménages	8
3	Formation brute de capital fixe	9
4	Importations et exportations de marchandises	15
5	Balance des paiements	16
6	Évolution trimestrielle des salaires négociés	21
7	Taux de salaires, gains et prix	23
8	Évolution de l'emploi dans les phases de récession	32
9	Indicateurs des disparités régionales du marché du travail	35
10	L'élément transitoire du chômage masculin de 1958 à 1967	39
11	Chômage frictionnel et structurel dans les diverses régions	40
12	Analyse des taux régionaux de chômage en 1962	41
13	Principales mesures régionales prises au Royaume-Uni jusqu'en 1970	46
14	Dépenses au titre de la politique régionale	48
15	Valeur actuelle des subventions et dégrèvements fiscaux sur un investissement de 1 000 livres en équipements nouveaux	50

ANNEXE STATISTIQUE :

A	Emploi du PIB	93
B	Consommation et investissement	94
C	Production et main-d'œuvre	95
D	Financement intérieur	96
E	Salaires, prix et position extérieure	97
F	Analyse du total des mouvements de devises et des règlements officiels	98

LISTE DES GRAPHIQUES

1	Production et emploi	6
2	Évolution des stocks et des ratios stocks/production	10
3	Indicateurs du marché de l'emploi	11
4	Taux d'intérêt à court terme	18
5	Taux de chômage et offres d'emploi non satisfaites	28
6	Accumulation d'excédents de main-d'œuvre et chômage	31
7	Les régions de planification	34
8	Régions de développement	45
9	Certificats de développement industriel accordés, 1957-1970	49
10	Taux d'activité des femmes, Grande-Bretagne	50
11	Évolution du chômage masculin	51
12	Transferts d'entreprises manufacturières dans les régions périphériques, 1945-1965	52
13	Emploi effectif et emploi prévisible dans les industries manufacturières	53

INTRODUCTION

Les mesures prises par les autorités pour stimuler la demande ont entraîné une reprise de la demande et de la production intérieures en 1972; le redressement paraissait en bonne voie au second semestre et le taux de chômage était descendu nettement au-dessous du niveau très élevé qu'il atteignait auparavant. L'inflation prononcée qu'avaient connue les deux années précédentes s'est prolongée en 1972. Les autorités avaient réussi à freiner le rythme d'augmentation des coûts et des prix en 1971, mais au cours du premier semestre de l'an dernier, les effets des mesures mises en œuvre s'épuisaient et divers signes donnaient à penser que le redressement s'accompagnerait d'une nouvelle flambée d'inflation. Ce danger et la menace qu'il faisait peser sur la balance extérieure déjà affaiblie, sont probablement à l'origine de la vague de spéculation qui a déferlé sur le sterling en juin 1972 et a amené les autorités à décider de laisser provisoirement flotter le cours de la livre. Les discussions entamées par les autorités avec les organisations patronales et syndicales sur toute une série de questions et notamment la modération des revenus et des prix n'ont pu aboutir à un accord sur les méthodes à suivre pour réaliser les objectifs communs. Aussi, afin d'enrayer la nouvelle poussée des salaires et des prix qui risquait de se produire au moment où devaient s'ouvrir de nouvelles négociations salariales et prendre fin le programme de modération volontaire des prix, le Gouvernement a imposé un blocage provisoire des revenus et des prix en attendant que soient adoptées des mesures à long terme visant à assurer la poursuite d'une croissance rapide dans des conditions de plus grande stabilité des prix. Les première et deuxième parties de la présente étude examinent l'évolution récente de l'économie et de la politique économique et les perspectives pour 1973.

Depuis son accession au pouvoir en juin 1970, le Gouvernement a entrepris de mettre en œuvre un programme de longue haleine visant à transformer le cadre dans lequel s'insère l'économie britannique. Il a axé sa politique en ce domaine sur l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés Européennes. La présente étude évoque quelques-uns des problèmes de transition qui se poseront au cours des douze prochains mois, mais elle laisse de côté certains aspects de l'adhésion nettement plus importants sur les plans économique et politique. Il convient cependant de rappeler que l'« Étude économique » de l'an dernier indiquait que l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE pourrait faciliter des transformations débouchant à moyen terme sur une accélération de la croissance de l'économie britannique.

Des mesures à plus long terme ont aussi été prises pour remédier à quelques-uns des déséquilibres du marché de l'emploi. Comme dans nombre d'autres pays, on se préoccupe de longue date au Royaume-Uni de ces déséquilibres structurels et régionaux, sujet qui retient d'ailleurs l'attention cette année, dans plusieurs des « Études économiques » de l'OCDE. Aussi la question est-elle

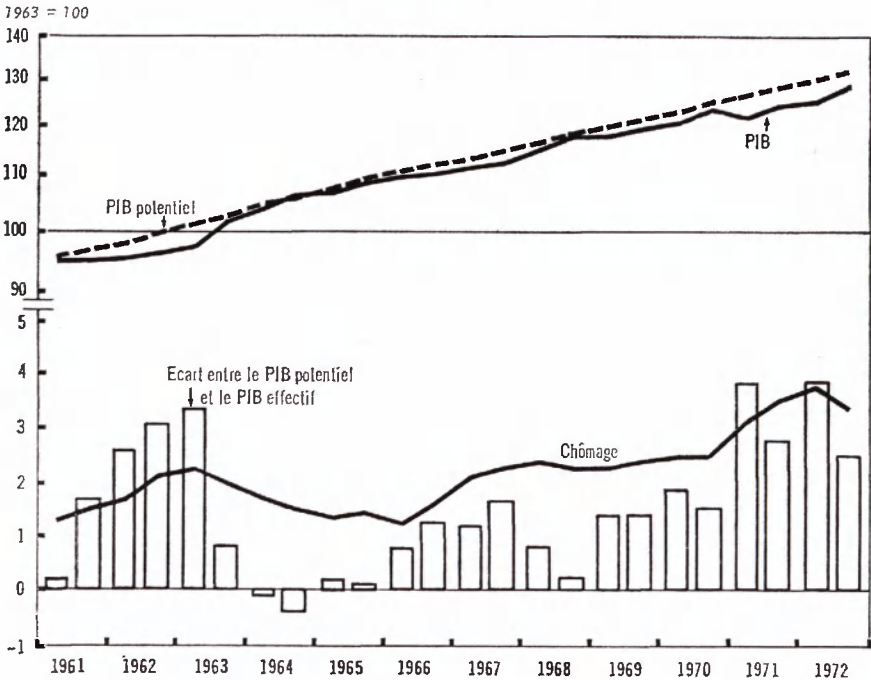
examinée de façon assez détaillée dans la III^e Partie de la présente étude. On trouvera dans la IV^e Partie quelques considérations sur les perspectives d'évolution et sur la politique économique.

I L'ÉVOLUTION EN 1972

L'évolution de la demande

La faiblesse de la demande qui caractérisait l'économie britannique depuis 1969 environ s'est prolongée en 1972. La demande et la production se sont un peu ranimées sous l'impulsion des mesures de relance prises dans le cadre du budget de mars 1971 et du « mini-budget » du mois de juillet suivant, mais le rythme ne s'est pas entièrement maintenu; au premier trimestre de 1972, la

Graphique 1 Production et emploi



NOTE Le graphique retrace l'évolution des grandeurs suivantes : 1. PIB effectif (aux prix du marché 1963) et PIB potentiel, exprimés sous forme d'indices, base 100 = PIB potentiel de 1963; 2. l'« écart » entre le PIB potentiel et le PIB effectif, exprimé en pourcentage du PIB potentiel; 3. le nombre de chômeurs complets, abstraction faite des jeunes terminant leurs études et des étudiants adultes, exprimé en pourcentage du nombre total de salariés. Le PIB potentiel indique le niveau de la production correspondant à la pleine utilisation des ressources disponibles en capital et en main-d'œuvre, compte tenu d'un certain chômage frictionnel. Il a été calculé à l'aide d'une fonction de production agrégée, de type Cobb-Douglas.

Sources : CSO, *Economic Trends*, HMSO, Londres, octobre 1972; estimations du Secrétariat de l'OCDE.

production a encore baissé par rapport à son niveau potentiel et le chômage a atteint des taux sans précédent depuis la fin de la guerre¹. Les autorités ont en conséquence orienté le budget de mars 1972 de manière qu'il imprime à court terme sur l'économie une nouvelle impulsion vigoureuse, les objectifs étant de réaliser un taux annuel de croissance en volume de 5 % entre le second semestre de 1971 et le premier semestre de 1973 et de faire baisser le niveau du chômage. Les résultats estimés du second semestre de 1972, la production progressant en volume à un rythme annuel voisin de 5 à 6 % et le chômage accusant une baisse, inclinent à penser que ces objectifs pourraient être atteints.

Du point de vue quantitatif, les mesures budgétaires les plus importantes visaient surtout à agir sur la consommation privée, notamment par une augmentation des déductions au titre de la situation personnelle du contribuable et par des allègements de la taxe à l'achat². Des mesures spécialement destinées à stimuler l'investissement privé ont été prises et un certain nombre de programmes de dépenses supplémentaires ont été adoptés en vue principalement de lancer de nouvelles actions régionales et de réduire le chômage. Peu après la présentation du budget, les autorités ont annoncé les nouveaux taux des cotisations et des prestations du système national d'assurance qui prendraient effet en octobre 1972. Le Secrétariat avait estimé que les mesures budgétaires pourraient relever d'environ 1½ à 2 % le taux de croissance du PIB réel entre le premier semestre de 1972 et le premier semestre de 1973. Depuis

Tableau 1 **Produit intérieur brut**

	1971 Milliards de livres	Pourcentages de variation en volume, taux annuels				
		1961- 1970	1971	1972	1972	
					I	II
Dépenses de consommation du secteur privé	34.5	2½	2½	6	5½	6½
Dépenses courantes du secteur public	10.3	2	3½	3½	3½	3
Formation brute de capital fixe	9.9	4	-½	2½	3½	½
Demande intérieure finale	54.7	2½	2½	4½	4½	5
Formation de stocks ¹	0	0	-½	0	-½	2
Balance extérieure ¹	0.8	½	0	-1½	-3½	-1½
PIB aux prix du marché	55.5	2½	1½	3	½	5½

1 Variations exprimées en pourcentage du PIB de la période précédente.

NOTE Jusqu'au premier semestre de 1972 inclus, les chiffres constituent un compromis entre les trois estimations officielles du PIB. Pour chaque période, la différence entre l'estimation moyenne et l'estimation faite dans l'optique de la dépense a été ajoutée à l'estimation de la formation de stocks dans l'optique de la dépense.

Sources: CSO, *Economic Trends*, oct. 1972, HMSO, Londres; estimations du Secrétariat de l'OCDE pour le second semestre de 1972.

1 Les données statistiques sont fortement infléchies par les effets d'une grève des charbonnages et par les coupures de courant qui l'ont accompagnée; l'évolution tendancielle pendant le premier semestre de l'année semble cependant dénoter un certain affaiblissement de la demande et de la production.

2 On trouvera dans l'annexe A des précisions sur les mesures prévues par le budget.

qu'a été annoncée la révision des taux de l'assurance nationale, il estime que ce pourcentage a davantage de chances de se situer aux environs de 2 %. Cette augmentation du taux de croissance s'ajouterait à une progression d'environ 1 %, devant encore résulter des mesures prises antérieurement. L'incidence expansionniste est attribuable avant tout aux allègements de l'impôt sur le revenu et de la taxe à l'achat, mesures qui agissent essentiellement sur la consommation privée. En ce qui concerne le secteur des sociétés, les mesures adoptées n'auront sans doute qu'une faible incidence la première année, mais leurs effets pourraient s'intensifier considérablement par la suite.

La *consommation privée* a été l'élément moteur de la relance de l'activité économique jusqu'au second semestre de 1972. A l'élan donné aux revenus réels disponibles par les mesures budgétaires est venue s'ajouter une certaine reprise de l'emploi, après la grève des mineurs, et le volume de la consommation privée a progressé au deuxième trimestre de plus de 2½ %, bien que le taux d'épargne des particuliers ait augmenté au point de dépasser 10 % des revenus disponibles (niveau rarement atteint au Royaume-Uni). Le volume des revenus et celui de la consommation ont probablement continué à s'accroître rapidement au second semestre, l'emploi augmentant, de même que le nombre d'heures travaillées, tandis que le taux d'épargne des particuliers diminuait quelque peu. Le relèvement des prestations et des cotisations du système national d'assurance a probablement donné à l'activité économique une certaine impulsion supplémentaire, assez modérée cependant. Les prévisions budgétaires relatives à la *consommation publique* inclinent à penser que celle-ci a sans doute progressé très rapidement, elle aussi, en volume, pendant le second semestre de 1972.

La reprise de la *formation brute de capital fixe* est restée tout au long de l'année en deçà de celle de la production. L'activité d'investissement du

Tableau 2 Revenus et dépenses des ménages

	1971 Milliards de livres	Pourcentages de variation en volume, taux annuels				
		1961- 1970	1971	1972	1972	
					I	II
Rémunérations salariales	33.5	7½	10¼	12	9	19
Total des revenus	47.1	7½	10	12½	10	17
Impôts acquittés ¹	9.3	11½	9	8	4½	12
Revenus disponibles	37.8	6½	10¼	13½	11½	18½
Taux d'épargne ²	3.2 ³	8	8½	9½	9	10½
Consommation du secteur privé	34.5	6½	10½	12	10	10½
Indice implicite des prix à la consommation	..	3½	7½	5½	4½	7½
Consommation du secteur privé aux prix de 1963	..	2½	2½	6	5½	6½

1 Impôt sur le revenu et cotisations d'assurance nationale.

2 En pourcentage des revenus disponibles.

3 Milliards de livres.

Sources: CSO, *Economic Trends*, oct. 1972, HMSO, Londres; estimations du Secrétariat de l'OCDE pour le second semestre de 1972.

secteur public a été un facteur de dynamisme, encore que les résultats du deuxième trimestre de 1972 inclinent à penser que son accélération s'est produite plus tard que l'envisageaient les prévisions budgétaires. Cette accélération a probablement été vigoureuse par la suite mais la progression sur l'ensemble de l'exercice budgétaire 1972-1973 (qui se terminera fin mars) pourrait rester inférieure au rythme de 6 à 7 % dont font état les prévisions¹. Comme en 1971, la construction résidentielle a été le facteur le plus dynamique de la formation de capital dans le secteur privé, mais le point culminant de la phase d'essor qui a débuté en 1970 pourrait ne plus être très éloigné. La position des sociétés de financement immobilier s'est progressivement resserrée au cours du premier semestre de l'année, le montant de leurs engagements hypothécaires nouveaux accusant une augmentation (liée en partie à la hausse rapide du prix des habitations privées : environ 40 % pendant les deux années se terminant au deuxième trimestre de 1972), et leurs recettes nettes diminuant à mesure que montaient les taux d'intérêt offerts par leurs concurrents. Néanmoins, en dépit du resserrement du crédit hypothécaire, la construction résidentielle s'est maintenue à un niveau élevé au cours du second semestre de 1972. Le ralentissement des mises en chantier de logements privés enregistré au début de l'année, et un certain resserrement du crédit hypothécaire, inclinent à penser que le rythme de progression de l'investissement privé dans la construction résidentielle a peut-être fléchi au second semestre de 1972.

La formation de capital fixe dans l'industrie privée a évolué d'une manière décevante au cours des trois premiers trimestres, les investissements dans l'industrie manufacturière ayant diminué beaucoup plus qu'on le prévoyait. Les perspectives d'expansion de la production étaient pourtant assez favorables et se sont considérablement améliorées à la suite des mesures budgétaires; mais

Tableau 3 Formation brute de capital fixe

	1971 Milliards de livres	Pourcentages de variation en volume, taux annuels				
		1961- 1970	1971	1972	1972	
					I	II
Industrie manufacturière	2.1	2½	-7	-10	-13½	-11
Secteurs de la distribution et des services ¹	1.8	5½	-2½	3½	4½	0
Transports maritimes	0.4	10½	0	14	40	-25
Secteur privé, construction résidentielle exclue	4.6	4½	-5½	½	½	-3½
Secteur privé, construction résidentielle	0.8	1	14½	18	25	4½
Secteur public	4.5	5	3	1½	3½	4
Total	9.9	4	-½	2½	3½	½

¹ Transports maritimes exclus.

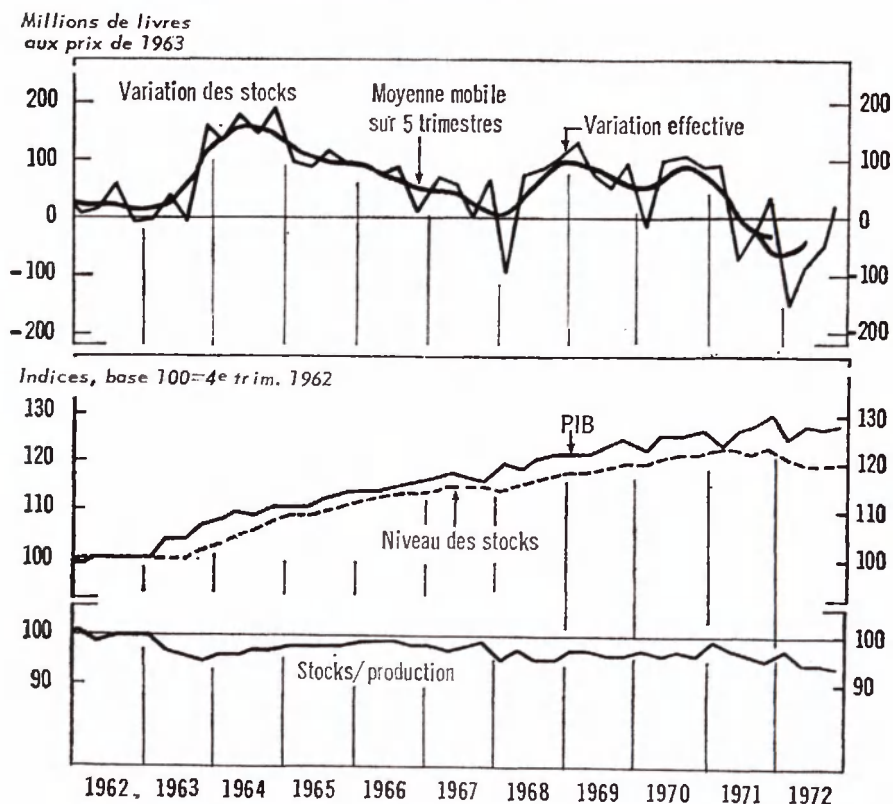
Sources: DTI, *Trade and Industry*, HMSO, Londres, 5 oct. 1972; CSO, *Economic Trends*, HMSO, Londres, oct. 1972; estimations du Secrétariat de l'OCDE pour le second semestre de 1972.

¹ Voir « Public Expenditure to 1975-76 », Cmnd. 4829, HMSO, Londres, novembre 1971.

la reprise de la confiance a été lente : les taux d'utilisation des équipements sont restés faibles et les enquêtes de conjoncture ont pendant longtemps indiqué que l'agitation sociale et les perspectives d'inflation ébranlaient aussi la confiance des entreprises. Mais, plus tard dans le courant de l'année, des enquêtes officieuses¹ ont dénoté une certaine reprise de confiance, ce qui laisse penser que le creux du cycle a peut-être été atteint. Le redressement modéré des investissements qui s'est amorcé au second semestre de 1971 dans le secteur du commerce et dans celui des services (transports maritimes exclus) s'est poursuivi tout au long de 1972. Dans le secteur des transports maritimes, l'activité d'investissement s'est située à un niveau élevé en 1972, tout en accusant les fluctuations trimestrielles dont elle est coutumière.

Les stocks ont encore accusé au premier semestre une importante diminution, qui a prolongé le mouvement de contraction sur six trimestres environ,

Graphique 2 Évolution des stocks et des ratios stocks/production



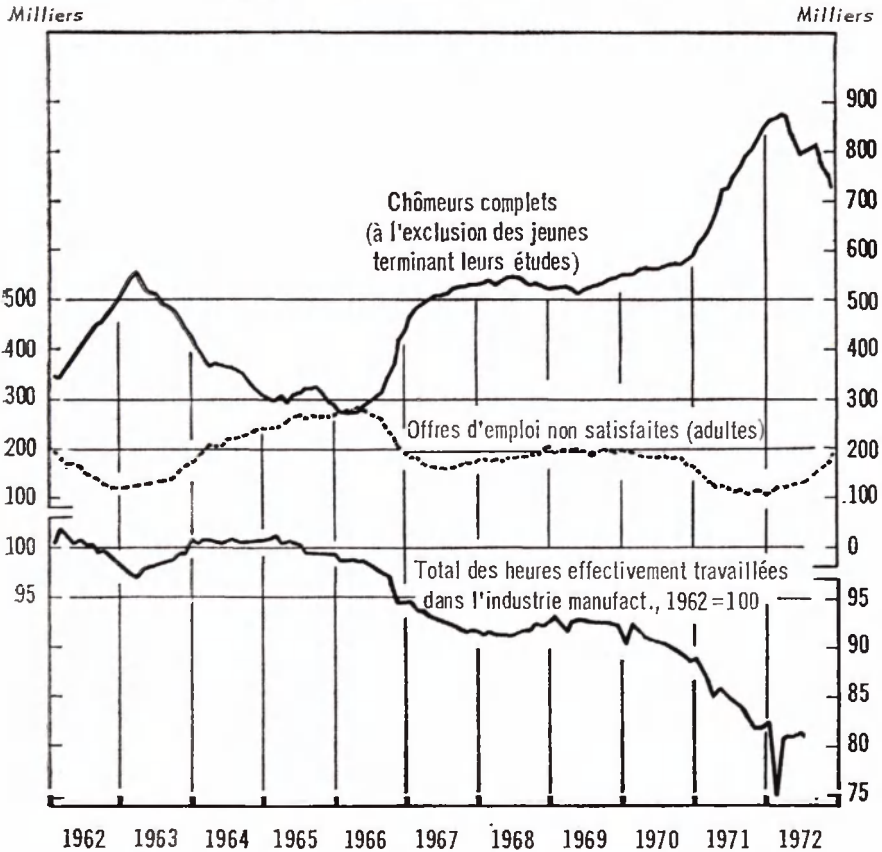
Sources : *Economic Trends*, HMSO, Londres, octobre 1972; prévisions du Secrétariat de l'OCDE pour le deuxième semestre 1972.

1 Enquête sur les intentions des chefs d'entreprise faite en octobre par la « Confederation of British Industry » et enquêtes mensuelles pour le compte du « Financial Times ».

de sorte qu'au milieu de 1972, les ratios stocks/production s'établissaient à des niveaux très faibles. Contrairement à celle de 1971, la diminution des stocks enregistrée au premier semestre de 1972 a probablement été en partie involontaire, reflétant les interruptions de la production manufacturière dues aux coupures d'électricité opérées au premier trimestre pour des raisons de sécurité, encore que le peu d'empressement des entreprises à s'engager à relever le niveau de leur production parallèlement à l'expansion de la demande ait pu jouer un certain rôle dans l'amenuisement des stocks. Ceux-ci ont continué à baisser, en liaison avec la grève des dockers; il semble qu'ils aient commencé à se reconstituer au second semestre, mais ce redressement ne paraît pas avoir été suffisant pour empêcher une nouvelle diminution des ratios stocks/production.

La progression en volume qu'ont connue les exportations de biens et services dans le courant de l'année n'a pas suffi à contrebalancer la rapide expan-

Graphique 3 Indicateurs du marché de l'emploi



Source: *Economic Trends*, HMSO, Londres, octobre 1972.

sion des importations provoquée par la reprise intérieure¹. Cependant, la diminution en volume du solde de la balance extérieure a probablement été faible au second semestre de 1972, par rapport au changement de tendance de la formation de stocks et à la rapide expansion des dépenses de consommation, de sorte que la demande et la production globales ont progressé à un rythme rapide.

L'augmentation du chômage, qui était extrêmement rapide depuis la fin de 1970, s'est inversée au premier semestre de 1972. Après avoir atteint une pointe de 3,9 %² en mars, le taux de chômage a nettement baissé au printemps et durant les derniers mois de l'année jusqu'à 3,2 % en décembre. Son évolution en cours d'année a été perturbée par les incidences de la grève des charbonnages et par un conflit social dans le secteur de la construction en été; si l'on tient compte de ces facteurs, on peut raisonnablement considérer que la tendance à l'augmentation s'est interrompue vers le début de l'année et a fait place à une tendance nettement décroissante qui se poursuivait au second semestre de 1972. Cette interprétation est corroborée par les statistiques des offres d'emploi non satisfaites, qui sont en augmentation depuis les derniers mois de 1971. L'évolution du chômage présente un aspect encourageant en ce sens que sa diminution a été sensible surtout dans les régions à chômage élevé. Entre décembre 1971 et décembre 1972 les taux de chômage ont baissé respectivement de 5,0 % à 4,3 % au Pays de Galles et de 6,2 % à 5,3 % dans le Nord alors qu'une baisse de 2,2 % à 1,7 % était enregistrée dans le Sud-Est. L'emploi s'est stabilisé depuis le printemps et les heures supplémentaires ont été plus nombreuses en 1972 qu'en 1971 à la même époque de l'année.

Le flottement du sterling, les échanges et paiements extérieurs

En vertu des accords monétaires conclus à Washington en décembre 1971, la livre sterling a été réévaluée de quelque 8½ % par rapport au dollar des États-Unis, mais sa réévaluation effective par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux du Royaume-Uni a été seulement de l'ordre de 1 %³. Dans les premiers mois de 1972, la livre sterling s'est constamment valorisée, en même temps que les monnaies d'autres membres de la CEE, et son cours a légèrement dépassé la parité au début mars. Le Royaume-Uni ayant adhéré le 1^{er} mai aux arrangements conclus entre les pays de la CEE pour limiter à 2¼ % l'écart maximal entre leurs monnaies, le cours de la livre est resté légèrement supérieur au taux central jusqu'en juin. Mais sa position était devenue de plus en plus menacée au cours du premier semestre. La balance commerciale du Royaume-Uni se dégradait. D'autre part, on avait enregistré en 1971 d'importantes entrées de capitaux, surtout à court terme, provoquées notamment par la faiblesse du dollar et le niveau relativement élevé des taux

1 L'évolution des exportations et celle des importations, qui ont été perturbées par les grèves, sont étudiées plus en détail dans les pages qui suivent.

2 Nombre de chômeurs complets, à l'exclusion des jeunes terminant leurs études et des étudiants adultes, exprimé en pourcentage du nombre global des salariés.

3 Les accords signés le 18 décembre 1971 à Washington ont fixé une nouvelle série de parités ou taux de change centraux et prévu des marges de fluctuation plus importantes de part et d'autre de ces taux. Voir « Perspectives économiques de l'OCDE », n° 11, juillet 1972.

d'intérêt pratiqués au Royaume-Uni, mais le retour au calme sur les marchés monétaires internationaux et les taux d'intérêt plus bas pratiqués sur le marché britannique avaient rendu moins attrayants les placements en dépôts et en effets libellés en livres sterling. En même temps, la montée continue des coûts et des prix au Royaume-Uni et la crainte que cette tendance ne puisse pas être rapidement inversée ont accredité dans certains milieux l'hypothèse que l'entrée effective du Royaume-Uni dans la Communauté Européenne serait précédée d'un changement de parité de la livre. Des sorties de capitaux se sont amorcées en juin, mouvement qui n'était sans doute pas sans rapport avec la menace d'une grève nationale des dockers et avec le malaise social lié à la mise en œuvre de la loi sur les relations industrielles. La spéculation contre le sterling a provoqué des sorties de capitaux particulièrement massives au cours de la troisième semaine de juin et le Gouvernement a décidé de laisser provisoirement flotter le cours de la livre¹. Le contrôle des changes a en même temps été étendu à toutes les opérations avec les pays de la zone sterling, à l'exception de la République d'Irlande². Le cours de la livre a remonté au début de la période de flottement, et de nouveau en automne, avant de s'établir aux alentours de 2,35 dollars après l'annonce en novembre du blocage des salaires et des prix³.

Le volume des exportations de marchandises a diminué au premier semestre de 1972. Même si l'on tient compte du niveau anormalement élevé qu'il avait atteint au semestre précédent⁴, des pertes liées à la grève des mineurs et de l'accélération des exportations qui semble s'être produite en juin, en prévision d'une grève des dockers, l'évolution tendancielle s'est caractérisée par une faiblesse qui reflète probablement :

- (i) le ralentissement des échanges mondiaux depuis la fin de 1970;
- (ii) des difficultés particulières tenant à la faiblesse de la demande dans certains pays de la zone sterling où les exportations du Royaume-Uni occupent une place importante sur le marché⁵;
- (iii) l'influence croissante de la dégradation, en cours depuis un certain

1 La balance des mouvements de capitaux était à peu près équilibrée au premier trimestre de 1972 mais les sorties nettes (recensées ou non) ont atteint 3 milliards de dollars au deuxième trimestre. A la suite de la décision de laisser flotter le cours du sterling, les sorties ont pratiquement cessé au troisième trimestre et, s'il y a eu de nouveau quelques mouvements spéculatifs de capitaux avant l'annonce en novembre du blocage des salaires et des prix, ils n'ont probablement eu qu'une importance limitée.

2 Pour plus de détails, voir l'annexe A.

3 Le cours de 2,35 dollars pour une livre équivaut à une dévaluation d'environ 10 % par rapport au taux de change postérieur aux accords de Washington et est inférieur de quelque 2 % à la parité en vigueur avant ces accords.

4 La progression des exportations a été favorisée au second semestre de 1971 par une accélération des expéditions aux États-Unis, en prévision d'une grève des dockers de la côte orientale de ce pays, par une concentration des exportations recensées d'articles de forte valeur unitaire, tels que les navires et avions, et par une diminution du stock de pierres précieuses.

5 Notamment une diminution des recettes d'exportation des pays producteurs primaires liée à une baisse des cours des produits de base, les mesures de restriction des importations prises en Afrique du Sud et la faiblesse de l'activité économique en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

- temps, de la position concurrentielle de l'économie britannique¹;
- (iv) la reprise de la demande intérieure, qui a peut-être incité les producteurs, notamment dans le secteur de l'automobile, à affecter une part plus importante de la production au marché intérieur redevenu dynamique (et plus rémunérateur).

Après être resté relativement stable en 1971, le volume des importations de marchandises a augmenté rapidement au cours des premiers mois de 1972. Leur composition par produits a reflété d'assez près les tendances de la demande et de la production intérieures; la première ayant marqué une reprise tandis que la seconde restait languissante, les importations de produits finis de l'industrie manufacturière ont augmenté rapidement alors que celles de matières premières ne progressaient que modérément. La grève des mineurs a entraîné un gonflement passager des importations de combustibles mais la menace de déclenchement en été d'une grève des dockers n'a guère provoqué d'importations anticipées au deuxième trimestre. Au cours du premier semestre, le volume des importations a augmenté sensiblement tandis que celui des exportations diminuait mais l'incidence de ce décalage sur la balance commerciale a été légèrement atténué par l'accélération de la hausse des prix à l'exportation. Cependant, les recettes invisibles nettes ayant baissé², l'excédent de la balance des opérations courantes a nettement diminué; son montant exprimé en taux annuel, qui était de l'ordre de 3 milliards de dollars au second semestre de 1971, n'était plus que de 0,7 milliard, environ, au semestre suivant.

Il est difficile d'interpréter les statistiques des échanges commerciaux du second semestre à cause des fortes distorsions qu'y a introduites la grève des dockers du mois de juillet. Il semble que le volume des importations a continué à augmenter rapidement sous l'influence de la reprise intérieure, mais que la tendance foncière des exportations a été plus lente à se redresser et que les pertes provoquées par les grèves des dockers n'ont pas été entièrement rattrapées. On ne pouvait guère s'attendre que la baisse de la livre sterling ait dans un délai aussi court des incidences notables sur le volume du commerce extérieur; mais l'évolution des termes de l'échange a contribué à accroître la valeur du déficit commercial. Si les recettes invisibles nettes ont peut-être marqué un certain redressement, la balance courante s'est presque certainement soldée par un déficit au second semestre de 1972.

1 Les faits inclinent à penser qu'il faut quelques années pour que les variations relatives des prix à l'exportation se répercutent entièrement sur le volume des exportations. L'indice des prix relatifs à l'exportation du Royaume-Uni (rapport entre les prix en dollars des exportations britanniques d'articles manufacturés et les prix en dollars de celles des principaux concurrents du Royaume-Uni, pondérés en fonction de leurs parts respectives sur les principaux marchés extérieurs du Royaume-Uni, 1968 II = 100) a évolué comme suit :

1967		1968		1969		1970		1971		1972	
I	II	I	II	I	II	I	II	I	II	I	II
105.6	102.1	98.4	100	99.8	98.3	98.1	99.4	102.4	104.7	106.0	101.5

2 La baisse des taux de fret, notamment pour les produits pétroliers, a pesé sur le montant net des recettes invisibles et les dépenses de voyage ont progressé rapidement. L'augmentation des revenus d'investissements étrangers au Royaume-Uni a également contribué à la contraction des recettes invisibles nettes.

Royaume-Uni

Tableau 4 Importations et exportations de marchandises
Pourcentages de variation, taux annuels, dans l'optique de la balance des paiements

	1961- 1970	1971	1972	1972	
				I	II
Exportations, volume	4½	4	-½	-5½	3½
Valeur moyenne des exportations en livres ¹	3½	7½	4½	2½	7
Exportations, valeur en livres	8½	11	4½	-3	10½
Exportations, valeur en dollars	6½	13½	1½	7½	-3½
Importations, volume	5	3½	11	18½	10½
Valeur moyenne des importations, en livres ¹	2½	4½	4½	½	11½
Importations, valeur en livres	7½	7½	16	19	23½
Importations, valeur en dollars	6	9½	11½	31½	8½
Termes de l'échange ²	½	2½	0	1½	-4½
Taux de change (dollars par livre)	-1½	1½	2½	10½	-14

1 Valeur divisée par le volume.

2 Valeur moyenne des exportations divisée par la valeur moyenne des importations.

Sources: DTI, *Trade and Industry*, HMSO, Londres, 16 nov. 1972; CSO, *Economic Trends*, HMSO, Londres, sept. 1972; estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Le déficit de la balance des règlements officiels a atteint environ 2½ milliards de dollars au deuxième trimestre et 1 milliard supplémentaire a été affecté au remboursement de la dette du Royaume-Uni envers le FMI et à la reconstitution de sa tranche-or. Le Royaume-Uni s'est procuré environ 1 milliard de dollars par le règlement d'opérations officielles de swap et a contracté des dettes d'un montant de 2½ milliards de dollars auprès des banques centrales des pays de la CEE pendant les opérations de soutien de la livre dans la seconde moitié de juin¹. Ces emprunts ont été remboursés à la fin du mois de juillet par des prélèvements sur les réserves et par de nouveaux règlements d'opérations de swap. Les réserves officielles, y compris la position de réserve au FMI, ont en conséquence diminué de plus d'un milliard et demi de dollars au troisième trimestre et se situaient, fin septembre, à un niveau voisin de 5½ à 6 milliards de dollars.

Évolution et politique monétaires

Il semble que, pour atteindre les objectifs à court terme qui lui ont été assignés dans le discours de présentation du budget, la politique monétaire devrait ne pas s'écarter de la neutralité, c'est-à-dire n'être ni restrictive au point de freiner la croissance réelle de la production, ni expansionniste au point de donner naissance à de nouvelles tensions inflationnistes. Le rythme élevé de croissance réelle sur lequel tablent les prévisions officielles, et les tendances

1 Le Royaume-Uni ne comptabilisant pas dans ses réserves les opérations swap officielles avec les autorités monétaires étrangères, le dénouement de ces opérations a fait augmenter le montant de ses réserves.

Tableau 5 Balance des paiements
Millions de dollars

	1971	1972	1971		1972	
			I	II	I	II
<i>Chiffres corrigés des variations saisonnières:</i>						
Exportations, fob	21 415	22 700	10 210	11 203	11 472	11 250
Importations, fob	20 677	24 300	10 099	10 581	12 011	12 300
Balance commerciale	738	-1 600	112	624	-539	-1 050
Services et transferts, nets	1 799	1 850	896	909	886	950
Balance des opérations courantes	2 537	250	1 006	1 531	347	-100
<i>Chiffres non corrigés des variations saisonnières:</i>						
Balance des opérations courantes	2 537	250	1 003	1 534	396	-150
Opérations en capital à long terme ¹	-444		63	-507	-1 471	
Balance de base	2 093		1 066	1 027	-1 075	
Opérations en capital à court terme non-monnaïres et opérations non recensées	1 170		884	286	-549	
Fonds bancaires et autres mouvements monétaires du secteur privé	3 047		721	2 326	-1 235	
Balance des règlements officiels	6 309		2 672	3 637	-2 859	
<i>Financement du solde de la balance des règlements officiels:</i>						
Variation des emprunts à court et moyen terme du secteur public	-957		-957	0	2 545	
Autres opérations du secteur public	-1 580		-923	-657	1 435	
Variation des réserves ²	3 772		792	2 980	1 121	

1 Transactions spéciales non comprises.

2 + = augmentation.

NOTE On trouvera dans l'annexe statistique la balance des paiements du Royaume-Uni présentée (en livres sterling) dans l'optique des définitions nationales.

Par suite des arrondis, la somme des composantes n'est pas toujours égale au total.

Sources: CSO, *Economic Trends*, HMSO, Londres, sept. 1972; estimations du Secrétariat de l'OCDE.

inflationnistes existant au moment de la présentation du budget, inclinent à penser que les autorités envisageaient une expansion rapide des agrégats monétaires¹.

Jusqu'en automne, la situation monétaire s'est effectivement caractérisée par une aisance dont le degré a peut-être même dépassé les intentions des autorités. La masse monétaire au sens large (M3) a augmenté de 23 % au cours des douze mois se terminant à la mi-octobre 1972, en dépit des sorties de capi-

1 On est conduit à une conclusion analogue lorsqu'on considère l'influence du secteur public sur l'évolution monétaire. Les prévisions officielles pour l'exercice 1972-73 indiquaient que les besoins d'emprunt du secteur public seraient d'environ 3½ milliards de livres, contre 1 milliard pour l'exercice précédent et un excédent d'un demi-milliard en 1969-70, époque où le caractère restrictif de la politique budgétaire était le plus accentué. Les besoins d'emprunt de l'administration centrale devraient s'accroître dans des proportions analogues.

taux qui se sont produites pendant la crise du sterling. Cependant, si l'on estime qu'en temps normal la masse monétaire au sens large donne une idée plus précise de la situation monétaire et de son influence probable sur l'économie que la masse monétaire au sens étroit (M1)¹, il se pourrait bien que la rapidité de l'expansion de la masse monétaire M3 depuis l'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'encadrement du crédit² reflète le fait que les banques, en tant qu'institutions de dépôt, présentent plus d'attrait que les autres intermédiaires financiers, et qu'elle ait moins de signification économique que dans les périodes où le système financier subit moins de transformations structurelles. Il reste que la masse monétaire au sens étroit, dont l'évolution reflète sans doute à un moindre degré le processus de ré-intermédiation, a augmenté d'environ 15 % au cours des douze mois se terminant au milieu d'octobre³.

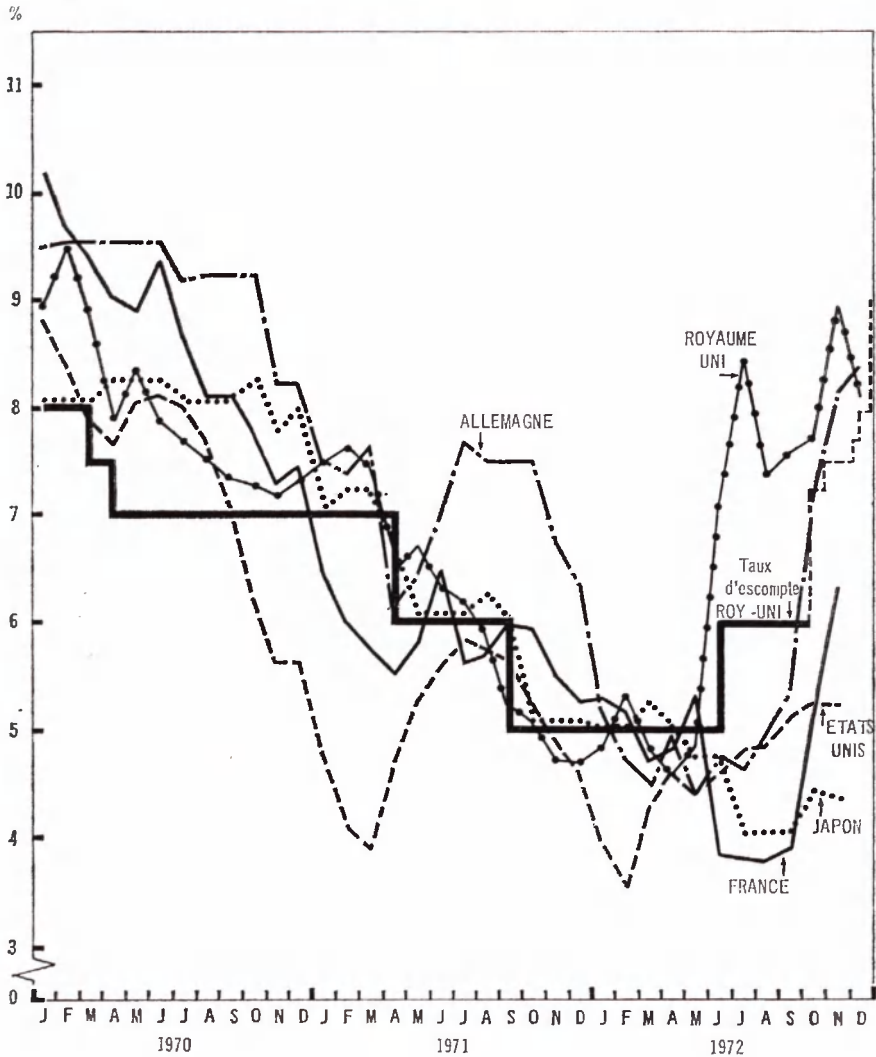
L'aisance de la politique monétaire s'est traduite par un gonflement considérable des prêts bancaires au cours de la même période. La suppression du plafonnement du crédit et le fait que les banques pouvaient davantage se concurrencer au moment même où elles disposaient d'abondantes liquidités leur ont permis d'accroître rapidement le montant de leurs avances, notamment aux secteurs auxquels le crédit avait été limité dans le cadre des dispositions antérieures. Le bas niveau des taux d'intérêt, la progression rapide des revenus disponibles et l'absence de restrictions aux achats à tempérament ont contribué à une forte augmentation des emprunts personnels, mais ce sont surtout le secteur des services, les ventes à tempérament et les sociétés immobilières qui ont bénéficié de cette expansion. Reflétant le fléchissement des investissements et la lourdeur de la conjoncture, le montant net des emprunts de l'industrie manufacturière au secteur bancaire n'a guère varié jusqu'au second semestre. Pour faire face à la demande croissante de fonds, les banques

1 La masse monétaire au sens étroit (M1) comprend les billets et monnaies divisionnaires en circulation dans le public et les dépôts en compte courant libellés en sterling du secteur privé auprès des banques (moins 60 % du montant net des postes de transit). La masse monétaire au sens large comprend en outre les comptes de dépôt libellés en sterling ou en d'autres monnaies, les dépôts auprès des institutions d'escompte, les dépôts bancaires du secteur public et les certificats de dépôts en sterling détenus par les résidents du Royaume-Uni autres que les banques.

2 Les réformes de grande envergure opérées dans le domaine monétaire en septembre 1971 avaient pour but de permettre aux autorités d'exercer un contrôle effectif sur le crédit tout en stimulant la concurrence et l'innovation dans le secteur bancaire. Ces mesures ont permis aux banques de clearing de concurrencer les autres banques et les sociétés de financement (« finance houses ») dans les domaines jusque-là réservés essentiellement à ces dernières institutions, et réduisent le rôle joué par la Banque dans le fonctionnement courant du marché des fonds d'État. Les restrictions quantitatives imposées aux prêts des banques ont été abolies. Les restrictions imposées aux prêts des sociétés de financement et les contrôles sur les conditions des achats à tempérament avaient été abolis en juillet dernier. Les banques de clearing ont mis fin à l'entente par laquelle elles s'interdisaient de se concurrencer dans la fixation des taux versés sur les dépôts et des taux minimaux prélevés sur les avances. Des pourcentages uniformes de réserves minimales obligatoires ont été institués : 12½ % des engagements donnant lieu à constitution de réserves, pour toutes les banques, et 10 % pour les sociétés de financement. Les autorités se sont réservé le droit d'instituer des dépôts spéciaux dans le cas où cela serait nécessaire pour agir sur les liquidités des banques et des sociétés de financement. Des mesures transitoires ont été prises pour éponger une partie des liquidités excessives des banques de clearing et en vue de permettre à certaines banques et sociétés de financement d'atteindre progressivement le coefficient de réserve obligatoire qui leur est désormais imposé.

3 Compte tenu des ruptures de séries statistiques.

Graphique 4 Taux d'intérêt à court terme



NOTE Les taux indiqués sont les suivants :

- Royaume-Uni Taux d'escompte et, depuis octobre dernier, taux minimal de prêt de la Banque d'Angleterre; taux d'intérêt des dépôts à 3 mois auprès des collectivités locales;
- États-Unis Certificats de dépôt (marché secondaire);
- France Taux de l'argent au jour le jour contre effets;
- Allemagne Dépôts à 3 mois entre banques.

Sources : OCDE, *Principaux indicateurs économiques*; CSO, *Financial Statistics*; Conseil des Gouverneurs du Système Fédéral de Réserve, *Federal Reserve Bulletin*; *Frankfurter Allgemeine Zeitung*; Banque du Japon, *Economic Statistics Monthly*.

se sont efforcées d'attirer davantage les déposants ordinaires et ont émis en grand nombre dans le public des certificats de dépôts en sterling facilement négociables et assortis de taux intéressants, mais elles ont aussi cédé des quantités considérables de fonds d'État. En dépit de ces ventes, leur coefficient global de réserve a baissé par rapport au maximum atteint au commencement de 1972. Les sorties de capitaux du mois de juin ont provoqué une forte contraction de leurs possibilités de prêt et il se pourrait même que le taux de réserve de certaines banques soit descendu pendant de courtes périodes au-dessous du minimum obligatoire de 12½ %. L'acquisition par la Banque d'Angleterre de quelque 360 millions de livres de fonds d'État à court terme dans le cadre d'un arrangement spécial prévoyant leur vente et leur rachat dans les deux semaines au taux modéré de 6½ %, a permis aux banques d'opérer dans leur portefeuille les ajustements nécessaires.

Vers la fin du mois de mai, sous l'influence du resserrement de la situation monétaire, les taux d'intérêt ont manifesté les premiers signes d'une tendance à la hausse que l'on ait enregistré depuis qu'ils avaient amorcé leur mouvement de baisse, quelque quinze ou dix-huit mois auparavant. Dans le compartiment du court terme, ils ont augmenté rapidement pendant la crise du sterling, par exemple à la fin de juin les taux des dépôts à 3 mois auprès des autorités locales dépassaient de 2½ % environ les niveaux enregistrés un mois auparavant. Ce sont certainement les sorties de capitaux qui ont déclenché cette hausse, mais ce sont la reprise de l'activité économique intérieure et la contraction des liquidités du secteur financier qui ont par la suite maintenu les taux à leur niveau plus élevé. Les sociétés de financement immobilier ont relevé les taux rémunérant les dépôts à l'automne et les taux du long terme ont également augmenté.

A mesure que l'année s'écoulait, on s'est de plus en plus préoccupé de l'expansion des agrégats monétaires. La hausse rapide des prix de l'immobilier, qui n'est pas passée inaperçue, a souvent été mise en rapport avec le caractère libéral de la politique monétaire¹; et l'on craignait que l'expansion de la masse monétaire si elle se poursuivait au même rythme, ne compromette la réalisation de l'objectif consistant à réduire le taux d'inflation. Les difficultés avec lesquelles les autorités se trouvaient aux prises tenaient notamment au fait que la forte augmentation, au milieu de l'année, des taux d'intérêt à court terme n'avait pas permis au taux d'escompte de la Banque d'Angleterre de remplir son rôle sur le marché intérieur, bien qu'il eût été porté de 5 à 6 % en juin. Le nouveau dispositif relatif au contrôle du crédit et à la concurrence des banques avait rompu le lien direct qui existait jusque-là entre le taux d'escompte

1 En août, la Banque d'Angleterre a invité les banques à restreindre leurs prêts aux sociétés immobilières et leurs avances destinées à financer des opérations sans rapport avec la gestion et l'expansion de l'industrie, de manière à pouvoir dispenser plus facilement des crédits à l'industrie manufacturière. Cette nouvelle intervention sous forme de directives sélectives — qui ne s'inscrivait pas tout à fait dans la ligne de pensée qui avait inspiré le nouveau dispositif de contrôle du crédit — a sans aucun doute été motivée par le souci de relancer les investissements dans l'industrie manufacturière. Mais il se pourrait aussi qu'elle ait eu pour but de faire face aux problèmes d'ordre économique et social posés par le fonctionnement d'un marché plus libre, à un moment où le secteur financier semblait en général faire preuve d'un plus grand dynamisme que le secteur industriel et où l'inflation persistante incitait plus que jamais les détenteurs de capitaux à les investir dans des placements qui avaient à leurs yeux le mérite d'être tangibles.

officiel et les taux d'intérêt des avances des banques commerciales. Mais la multiplicité du rôle que jouait le taux d'escompte officiel, sous sa forme traditionnelle, et notamment son action sur la confiance des milieux industriels, son influence sur la « City » de Londres et à l'étranger, ont fait hésiter les autorités à le relever davantage en raison exclusivement de la situation monétaire intérieure. Aussi ont-elles décidé, en octobre, que le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre cesserait d'exister sous la forme qu'on lui connaissait et serait remplacé par un taux minimal de prêt, basé sur le taux d'escompte des bons du Trésor¹. Cette réforme a entraîné une forte augmentation du taux effectif de réescompte, qui a été porté à 7¼ %, et qui deux semaines plus tard atteignait 7½ %. En novembre, les taux de réserve paraissant devoir augmenter au cours des mois suivants², la Banque d'Angleterre a, par précaution, institué des dépôts spéciaux, égaux à 1 % du montant des engagements correspondants, soit 220 millions de livres. Peu après, la tension croissante du marché monétaire s'est traduite par deux relèvements successifs d'un quart de point chacun du taux minimal de prêt, qui s'est trouvé ainsi porté à 8 %. Un mois plus tard, le pourcentage des dépôts spéciaux a été porté à 3 % au total lorsque la Banque d'Angleterre a de nouveau invité les banques à constituer des dépôts équivalant à 2 % des engagements visés. Le resserrement prévu du marché monétaire et les indications données par les autorités qui avaient déclaré qu'elles laisseraient monter les taux d'intérêt à court terme s'il le fallait pour obtenir la réduction souhaitée du taux d'expansion de la masse monétaire, ont immédiatement fait monter de 1 % le taux minimal des prêts, qui a donc atteint 9 %.

Évolution des salaires et des prix

À l'époque de l'examen consacré l'an dernier par l'OCDE à la situation du Royaume-Uni, on enregistrait des signes de ralentissement de la hausse des salaires et des prix. Cette tendance s'est inversée dans le courant de 1972. Sous l'influence probablement des mesures prises par les autorités, la décélération des augmentations de salaires inscrites dans les conventions collectives a commencé aux environs du quatrième trimestre de 1971 et s'est poursuivie pendant à peu près six mois. L'étude sur les négociations salariales faites en été par le « Trades Union Congress » indique que, abstraction faite des mines et des chemins de fer, les augmentations moyennes de salaires résultant des conventions ont été en 1972 de 9 % environ dans le secteur public et de 10 à 11 % dans l'ensemble du secteur privé. Les chiffres relatifs aux règlements du secteur public correspondent aux indications fournies par le Gouvernement en juin 1972³. Les résultats globaux concordent avec le résumé présenté dans le tableau 6.

La « désescalade » des conventions collectives n'a pas pu se poursuivre en 1972, parce que les organisations syndicales ont estimé qu'elles avaient plusieurs raisons d'adopter une attitude plus combative, notamment l'évo-

1 Voir l'annexe A.

2 L'incidence des besoins d'emprunt considérables du secteur public devait se faire sentir surtout vers la fin de l'année et les banques détenaient en portefeuille d'importants montants d'un titre d'emprunt public qui allait bientôt être à moins d'un an de son échéance et qui pourrait donc figurer parmi les avoirs de réserve.

3 Voir Hansard, vol. 839, n° 140, col. 161.

Tableau 6 Évolution trimestrielle des salaires négociés
Pourcentages de variation des taux de salaires

	1971				1972		
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Conventions nouvelles	12.0	10.8	11.6	10.6	10.0	11.7	13.3
Conventions précédemment conclues	7.5	11.7	12.2	12.8	12.2	11.5	11.6

NOTE Le tableau indique les pourcentages non pondérés d'augmentation des taux de salaire des salariés du sexe masculin les moins rémunérés, tels qu'ils résultent des conventions collectives, compte non tenu des variations intervenues dans l'intervalle compris entre deux conventions successives. Il semble que l'intervalle moyen soit d'environ 12 mois depuis le second semestre de 1971; auparavant, il était nettement plus court et ne dépassait peut-être guère 10 mois. Les chiffres relatifs aux conventions précédemment conclues sont les pourcentages d'augmentation des taux de salaire prévus par les dernières conventions conclues pour les salaires considérés.

Source: *Incomes Data Study: Quarterly Review of Settlements*, Incomes Data Service Ltd., Londres, nov. 1972.

lution des salaires et des prix au cours des deux années précédentes, qui permettait d'escompter des relèvements de salaires négociés très importants; le ralentissement de l'activité économique, qui avait entraîné une diminution des heures supplémentaires et donné ainsi un rôle plus important aux taux de salaire de base; enfin, le désir de rétablir les écarts traditionnels dans l'échelle des salaires qui avait subi des distorsions croissantes. Le premier conflit important s'est produit au début de l'année, avec la grève déclenchée par les mineurs des charbonnages, qui réclamaient d'importantes augmentations de salaires en soutenant que les relèvements précédents ne leur avaient pas permis de demeurer dans le groupe des travailleurs les mieux rémunérés. L'intervention de la « Court of Enquiry » a permis de conclure un accord dont on a estimé que l'application entraînerait une progression des gains sensiblement supérieure à 20 % en seize mois. Peu après, les cheminots, qui revendiquaient une augmentation substantielle de salaires, ont déclenché une action qui a abouti à un relèvement de 13 %. Bien que ces deux accords n'aient guère eu de répercussion importante sur la progression moyenne de l'ensemble des rémunérations négociées dans le secteur public, ils ont exercé une influence considérable sur l'attitude des travailleurs et sur leurs attentes. Il est difficile d'évaluer avec précision leur incidence sur le secteur privé car l'été est en général une période d'accalmie dans le domaine des négociations salariales. Dans le secteur de l'industrie mécanique, un accord intéressant les travailleurs manuels a finalement été conclu sur le plan national; il prévoit, échelonnés sur deux ans, une augmentation d'un tiers des taux horaires de salaire minimal et un allongement de la durée des congés¹. La seconde convention importante conclue

1 Il est difficile d'évaluer l'incidence probable de cet accord sur les gains effectifs, car la proportion des ouvriers rémunérés aux taux minimaux est faible. Dans le passé, les négociations à l'échelon local avaient eu tendance à rétablir les différences de salaires, mais cette tendance a été interrompue par le blocage en 1972. Le relèvement de 16 % prévu pour le premier stade et celui de 14 % prévu pour le second sont d'une importance sans précédent, et il semble que les employeurs aient adopté une attitude très ferme dans les négociations, de sorte que l'augmentation globale de la masse salariale pourrait de toute façon être inférieure.

dans le secteur privé concerne la construction; elle prévoit un relèvement de 45 % des taux de salaires de base pendant la période comprise entre septembre 1972 et novembre 1974, et comporte une clause garantissant le paiement d'une prime et une majoration en cas de hausse du coût de la vie au-delà d'un certain seuil; les employeurs ont estimé que cette convention impliquait une augmentation annuelle de 14 % des rémunérations salariales. C'est dans ce climat que devaient s'ouvrir les négociations salariales d'automne, qui concernaient une importante proportion de la population active; des revendications avaient été formulées par plusieurs catégories influentes et nombreuses de travailleurs du secteur public et du secteur privé et, avant que le blocage ait été décidé par les autorités, tout semblait indiquer que l'on ne pourrait éviter une poussée des salaires négociés.

Combinée à la reprise de l'activité et du nombre d'heures travaillées, cette forte augmentation du niveau des rémunérations négociées et des taux de salaires a entraîné un accroissement nettement plus rapide des gains. Le rythme tendanciel de la hausse des prix s'est également accéléré dans le courant de l'année, si l'on en juge par l'évolution de l'indice des prix de détail (abstraction faite des denrées alimentaires, qui connaissent d'amples fluctuations saisonnières), encore que cette hausse n'ait été qu'assez peu sensible jusqu'en automne. La tenue des prix en cours d'année a été favorisée par les initiatives prises en ce domaine par la « Confederation of British Industry » et les industries nationalisées, par les allègements de la taxe à l'achat opérés en mars et peut-être aussi par la réduction de la taxe sélective sur l'emploi à compter de juillet 1971. La diminution, au début de l'année, des besoins de main-d'œuvre et la reprise qu'a ensuite marquée la production ont entraîné, notamment dans l'industrie manufacturière, une progression rapide de la productivité, qui a également contribué à stabiliser les prix.

Après les conflits sociaux des mines et des chemins de fer, on s'est rendu compte qu'on ne pouvait guère attendre de la politique générale de « désescalade » du Gouvernement qu'elle parvienne à modérer sensiblement l'augmentation des salaires négociés dans le cadre des conventions collectives. Il est apparu en outre que les possibilités de freiner la hausse des prix par des allègements de la fiscalité indirecte étaient désormais réduites et que les employeurs ne tarderaient sans doute pas à renoncer à leurs efforts de limitation volontaire des hausses de prix s'ils ne suscitaient aucune sorte de réaction de la part des syndicats. En juillet, le Gouvernement a pris l'initiative de convier les organisations syndicales et patronales à étudier les problèmes économiques et sociaux; toute une série d'entretiens « tripartites » ont ainsi eu lieu jusqu'à la fin de l'automne¹. Il avait été convenu que les trois parties étudieraient de concert les mesures propres:

- (i) à accélérer la croissance de la production et des revenus réels;
- (ii) à améliorer la situation relative des travailleurs faiblement rémunérés et des retraités;
- (iii) à modérer le rythme de la hausse des coûts et des prix.

En septembre, le Gouvernement a formulé un ensemble de propositions précises destinées à atteindre ces objectifs. Ces propositions prévoyaient notam-

1 Voir l'annexe A.

Tableau 7 Taux de salaires, gains et prix
Pourcentages de variation, taux annuels

	1961- 1970	1971	1972	1972	
				I	II
<i>Industrie manufacturière</i>					
Taux de salaires horaires de base ^{1 2}	5½	12½	11½	13	20
Gains hebdomadaires moyens ³	7½ ⁴	11½	11½	11½ ⁵	16½
Traitements et salaires par unité produite	3½	7½	4	2½ ⁵	6
Prix à la production (intérieure) ²	3	7½	5½	4½	7½
<i>Ensemble de l'économie</i>					
Traitements et salaires par personne employée	6½	12½	10½	6½	17½
Traitements et salaires par unité produite	3½	10½	9½	9½	12½
Indice des prix dérivé du PIB (au coût des facteurs)	3½	10½	8½	6½	9
Prix de détail ²	3½	9½	7	6 ⁶	7½ ⁶

- 1 Travailleurs manuels.
- 2 Non désaisonnalisés.
- 3 Grande-Bretagne seulement.
- 4 D'octobre 1961 à octobre 1970, travailleurs manuels à plein temps.
- 5 Février non compris.
- 6 Non compris les prix des denrées alimentaires saisonnières.

Sources: DE Gazette, HMSO, Londres, nov. 1972; DE, *British Labour Statistics: Historical Abstract, 1886-1968*, HMSO, Londres, 1971; CSO, *Economic Trends*, HMSO, Londres, oct. et nov. 1972; estimations du Secrétariat de l'OCDE.

ment que l'engagement d'assurer un rythme annuel de croissance réelle de 5 % serait étendu aux deux prochaines années et que la progression des rémunérations et les hausses de prix consécutives ne dépasseraient pas certaines limites au cours des douze prochains mois. Le plafond proposé pour les rémunérations était exprimé sous forme d'une majoration uniforme de 2 livres par semaine, ce qui, en faisant la part des « glissements » de salaires, correspondait à un accroissement moyen d'environ 8 %. En matière de prix, les propositions prévoyaient que les hausses de prix de détail imputables aux augmentations de coûts intérieurs seraient limitées à 5 % et que l'on s'engagerait d'une manière générale à contenir les hausses de prix imputables à d'autres causes, mais sans fixer de limite précise. Les propositions envisageaient en outre une clause de garantie, qui jouerait dans le cas où le taux de la hausse des prix viendrait à franchir le « seuil » des 6 %.

Plusieurs autres réunions ont eu lieu ensuite, mais on s'est rendu compte que l'on ne parviendrait pas à conclure un accord à temps pour éviter que les négociations salariales de l'automne se soldent par une importante accélération de la progression des salaires, alors que les mesures prises spontanément dans le domaine des prix, sous l'égide de la « Confederation of British Industry », devaient venir à expiration fin octobre.

Dans ces conditions, le Gouvernement a décidé au début du mois de novembre d'appliquer aux salaires et aux prix un blocage réglementaire qui durerait jusqu'à la fin du mois de février et qui pourrait éventuellement être

prorogé pour une période de soixante jours¹. Il a fait connaître en même temps qu'il avait décidé le blocage pour ménager les détails nécessaires « à la mise en place de dispositifs réglementaires visant à réaliser les objectifs assignés d'un commun accord à la politique économique, à la lumière des propositions discutées dans les réunions tripartites »². Il semble que le blocage ait été respecté jusqu'au moment de la rédaction de la présente étude (début décembre); certaines négociations sur les augmentations de salaires postérieures à la levée du blocage se sont poursuivies, mais il n'y a pas eu d'infractions notables aux dispositions réglementant le blocage; plusieurs centaines de demandes d'augmentation de prix ont été rejetées et de nombreuses hausses annulées.

II PERSPECTIVES POUR 1973

Il sera difficile de présenter un tableau précis des perspectives pour 1973 tant que l'on ne connaîtra pas le dispositif qui sera mis en place dans la seconde phase du programme d'action en matière de salaires et de prix. On n'essaiera donc pas de présenter ici des prévisions détaillées, comme cela se fait habituellement, mais on peut néanmoins formuler quelques réflexions sur les perspectives d'évolution.

Le dynamisme qui a caractérisé la demande et l'activité économique tout au long du deuxième semestre de 1972, ressort clairement des tendances de la dépense décrites ci-dessus, de l'expansion de la production industrielle et de la diminution notable du chômage désaisonnalisé. Les résultats d'enquêtes privées effectuées récemment par la CBI et le *Financial Times* traduisent une amélioration du climat conjoncturel. Toutefois, la dernière enquête officielle (décembre) sur les intentions d'investissement des chefs d'entreprises faisait encore apparaître une certaine hésitation de la part des investisseurs, laissant présager un accroissement de 2 à 5 % des investissements manufacturiers en 1973, suivi par une expansion rapide en 1974. Cela donne à penser que les investissements productifs privés pourraient marquer une assez forte reprise au cours de cette année. Les prévisions les plus récentes concernant les dépenses publiques laissent elles aussi présumer une augmentation assez rapide en 1973 et au delà³. La formation de stocks devrait être l'un des principaux facteurs de dynamisme au cours des douze prochains mois. La réduction des stocks

1 En fait, plusieurs augmentations de salaires et de prix sont intervenues entre la rupture des négociations et l'entrée en vigueur du blocage. On trouvera dans l'Annexe A des précisions sur les mesures et les dispositions effectivement prises.

2 Un Livre blanc, *The Programme for Controlling inflation: The Second Stage* (Cmnd. 5205), publié au début de 1973, exposait les grandes lignes de la politique applicable à la période immédiatement postérieure au blocage. Si les mesures législatives correspondantes sont prises d'ici le 31 mars, le blocage des rémunérations prendra fin à cette date. Les mesures de blocage des prix resteront en effet jusqu'à la fin avril afin de couvrir l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée.

3 *Public Expenditure, 1976-77*, Cmnd. 5178, HMSO, Londres, décembre 1972.

qui s'est produite au premier trimestre de 1972, et qui s'est prolongée au troisième trimestre, a ramené les rapports stocks/production à des niveaux extrêmement faibles. Si les perspectives d'évolution restent favorables, on assistera sans doute à une reprise de la formation de stocks analogue à celle des cycles précédents et dont l'importance pourrait atteindre l'équivalent de 2 % du PIB entre le deuxième semestre de 1972 et le deuxième semestre de 1973.

L'évolution du volume de la consommation privée est nécessairement entourée d'une grande incertitude. Si l'on se réfère aux normes passées, le taux d'épargne des particuliers est resté élevé tout au long du deuxième semestre de 1972, et son retour à un niveau plus normal pourrait constituer un important facteur d'impulsion à court terme, les versements forfaitaires effectués en faveur des retraités en décembre et janvier en constituant un autre. Si, à l'issue de la période de blocage, les autorités suivaient une politique allant dans le sens des propositions formulées lors des entretiens tripartites — lesquelles impliquaient peut-être un freinage plus énergique sur les prix que sur les revenus — la progression en volume de la consommation privée en serait sans doute stimulée, et cela dans des proportions qui pourraient même suffire à assurer l'an prochain une expansion de 5 % du volume de la production. Mais les résultats dépendront pour beaucoup de la réalisation harmonieuse des deux objectifs recherchés par les autorités, car si l'action sur les prix se révélait plus efficace que celle sur les salaires, ou inversement, l'équilibre général en serait certainement affecté. De plus, la proportion dans laquelle seront compensées ou limitées les variations de prix ne découlant pas de l'évolution des coûts intérieurs, jouera un rôle également important. L'avance relative des prix à l'importation exprimés en sterling par rapport à l'évolution générale des coûts intérieurs, l'adoption de la taxe sur la valeur ajoutée, prévue au taux de 10 %, la hausse des prix des denrées alimentaires liée à l'évolution des prix mondiaux et à l'application des prix agricoles de la CEE, ainsi que les relèvements de loyers en vertu de la loi sur le financement du logement, pourraient faire monter les prix à la consommation dans des proportions susceptibles de modérer de façon significative le dynamisme de la consommation privée.

L'excédent extérieur courant, très important en 1971, a fortement diminué en 1972 et pourrait faire place à un déficit en 1973. A supposer que l'expansion en volume du PNB soit de 5 % entre 1972 et 1973 — ce qui ne paraît pas déraisonnable étant donné l'évolution actuelle et les objectifs officiels — le volume des importations continuera probablement de s'accroître à un rythme rapide. Les exportations devraient bénéficier du dynamisme accru des marchés extérieurs du Royaume-Uni et de la disparition des facteurs spéciaux qui ont eu des incidences défavorables sur leur évolution en 1972. Mais la balance extérieure accusera probablement le contre-coup initial de la dépréciation du sterling sur les termes de l'échange et on ne peut guère s'attendre à ce que les effets favorables sur le volume des exportations et des importations se fassent sentir pleinement avant 1974.

III LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU ROYAUME-UNI

Observations liminaires

En ce qui concerne le marché du travail, il se trouve que pour des raisons d'ordre essentiellement historique, le Royaume-Uni échappe à quelques-uns des problèmes structurels que connaissent certains autres pays de l'OCDE. Réalisée de bonne heure, l'industrialisation s'y est accompagnée d'une urbanisation plus poussée; la diminution des besoins de main-d'œuvre de l'agriculture ne pose plus de problème structurel¹. De fait, le pourcentage de la population active civile employée dans l'agriculture (2,5 à 3 %) est plus faible au Royaume-Uni que dans tous les autres pays de l'OCDE, et la productivité se situe presque au même niveau dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services, ce qui paraît bien indiquer qu'à l'échelle nationale, la main-d'œuvre y est mieux répartie que ce n'est encore le cas dans la plupart des autres pays.

De plus, l'expansion démographique a été relativement lente et constante. On ne s'attend pas que les facteurs démographiques accusent des changements notables, les mouvements d'immigration ou d'émigration ne sont pas assez importants pour modifier sensiblement la situation et l'on compte que le lent accroissement de la population totale observé depuis la fin de la guerre se poursuivra jusqu'à la fin du siècle. L'expansion en moyenne période de la population active a été à peu près semblable à la tendance d'évolution de la population totale et, compte tenu de la récente prolongation de la durée de la scolarité obligatoire, elle devrait le demeurer². Dans ces conditions, le Royaume-

1 L'Irlande du Nord présente encore bien des caractéristiques d'une société rurale, et une structure industrielle qui ne suffit pas à absorber l'émigration potentielle de main-d'œuvre agricole. En Grande-Bretagne, en revanche, il est peu probable qu'il existe une importante réserve de main-d'œuvre dans les zones rurales, si ce n'est, peut-être, dans quelques régions reculées d'Écosse et du Pays de Galles. Dans l'ensemble, l'analyse qui suit ne tient pas compte de l'Irlande du Nord. Cette région et les problèmes particuliers qui s'y posent font l'objet d'une note spéciale dans la brochure intitulée « Politique de Main-d'Œuvre au Royaume-Uni », OCDE, Paris, 1970.

2 Voir Jean Thompson, « The Growth of the Population to the end of the Century », *Social Trends N° 1*, HMSO, août 1971. D'après les prévisions, le taux annuel de croissance démographique devrait être de l'ordre de $\frac{1}{2}$ % pour la période comprise entre 1941 et la fin du siècle, l'explosion démographique de l'après-guerre marquant la seule rupture importante dans une courbe d'évolution assez régulière. Les taux de natalité élevés enregistrés à la fin de l'époque victorienne, l'allongement de l'espérance de vie et l'augmentation des taux de fécondité observés depuis une quinzaine d'années ont entraîné certaines modifications dans la structure par âge de la population, et l'on s'attend à un certain fléchissement continu de la proportion des groupes d'âge actif, mais là encore, la variation, disons, entre 1960 et 1980, sera de faible ampleur.

Répartition par âge de la population du Royaume-Uni

	1941	1959	1969	1981	2001	Stationnaire*
0-14	21.0	22.5	23.9	23.9	24.8	20.5
15-44	47.3	42.2	39.2	40.9	42.2	40.3
45-59	17.8	19.3	18.5	16.4	16.6	18.8
60 et plus	13.9	15.9	18.3	18.9	16.4	20.4
Toutes classes d'âge	100	100	100	100	100	100

* Soit la structure par âge d'une population qui n'augmente ni ne diminue sur la base de la durée actuelle de l'espérance de vie.

Compte tenu des variations de la pression de la demande, le Secrétariat de l'OCDE

Uni, contrairement à d'autres pays, n'a pas eu à affronter les problèmes que posent les variations du rythme d'expansion ou de la structure par âge de la population active, ou l'existence d'une forte proportion de personnes à charge dans la population totale. Il n'empêche qu'en dépit de l'assez grande stabilité qui, dans l'ensemble, a caractérisé l'évolution démographique, le chômage pose depuis quelques années un problème dont la nature et l'ampleur n'ont pas manqué de susciter des discussions en même temps qu'une certaine inquiétude, et le marché du travail connaît depuis longtemps des déséquilibres régionaux qui ne laissent pas d'être préoccupants.

Évolution récente du chômage

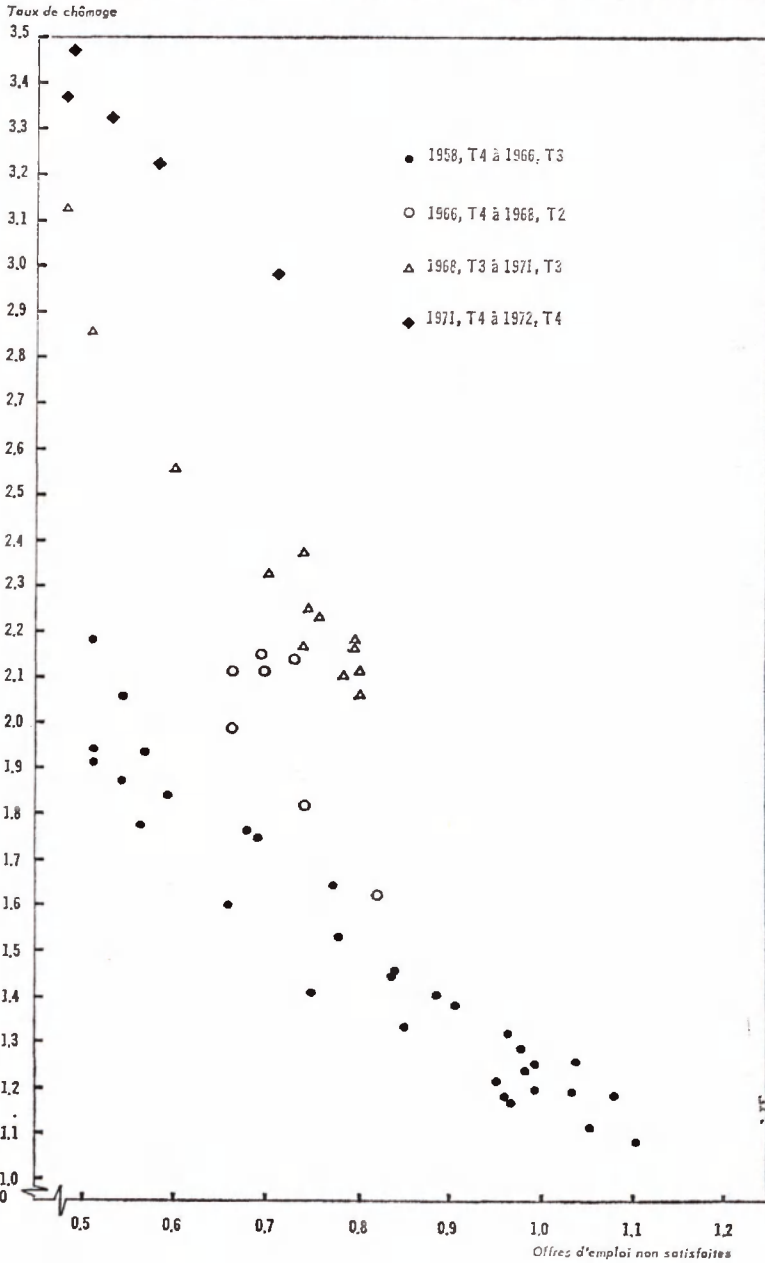
Au cours des années 50 et au début des années 60, le Royaume-Uni enregistrait des taux de chômage relativement faibles par rapport aux autres pays. Depuis le milieu des années 60, toutefois, la situation s'est dégradée. Le chômage recensé a fortement progressé au cours de l'année 1967, puis, de nouveau, entre la fin de 1970 et le début de 1972 (cf. graphique 3), le chômage non recensé ayant également augmenté, les réserves de main-d'œuvre inemployée ont atteint des proportions substantielles. Cet accroissement du chômage était manifestement lié aux « mesures de juillet » 1966 et à l'orientation déflationniste donnée à la politique économique après la dévaluation, période marquée par un transfert de ressources au profit de la balance des paiements. Il reste que sur l'ensemble de cette même période, le nombre de chômeurs a été nettement plus élevé qu'on aurait pu s'y attendre d'après les relations précédemment observées entre le chômage et les autres indicateurs économiques. C'est cette différence qui a conduit à s'interroger sur la nature exacte de l'aggravation du chômage. Le graphique 5 met en lumière l'évolution du rapport entre le nombre de chômeurs et celui des offres d'emploi non satisfaites, celle du rapport entre le chômage, d'une part, et les offres d'emploi et la production, d'autre part, ayant déjà été plus rigoureusement vérifiée ailleurs¹.

estime que la population active avait aussi augmenté d'environ $\frac{1}{2}$ % par an au cours de la période de dix ans qui a pris fin au milieu des années 60. On a constaté depuis lors une stabilité relative à mesure que se ralentissaient les arrivées de jeunes sur le marché du travail (les enfants nés après la guerre étant alors déjà intégrés à la population active) et l'allongement, à partir de l'année scolaire en cours, de la durée de la scolarité obligatoire pourrait se traduire par un léger fléchissement au milieu de 1973. On prévoit qu'entre le milieu des années 70 et le milieu des années 80, le taux de progression retombera aux alentours de $\frac{1}{2}$ % (voir DE, « Projections of the Working Population 1971-1986 », *DE Gazette*, HMSO, août 1971).

1 Les estimations faites par le Secrétariat de l'OCDE du rapport entre le chômage et l'écart entre production potentielle et production effective indiquent une variation en hausse statistiquement significative de ce rapport pour la période postérieure à 1966. Taylor a mis en lumière une variation analogue, bien que ses estimations de la production potentielle se fondent sur des courbes de tendances décomposées passant par les sommets (J. Taylor, « Hidden Unemployment, Hoarded Labour, and the Phillips Curve », *Southern Economic Journal*, juillet 1970). La modification du rapport entre chômage et offres d'emploi a été démontrée par Bowers *et al.* (J. K. Bowers, P. C. Cheshire & A. E. Webb, « The Change in the Relationship between Unemployment and Earnings Increases: a Review of some possible Explanations », *National Institute Economic Review*, NIESR, Londres, novembre 1970) et Gujarati (D. Gujarati, « The Behaviour of Unemployment and Unfilled Vacancies: Great Britain 1958-71 », *Economic Journal*, mars 1972).

Graphique 5 Taux de chômage et offres d'emploi non satisfaites

Grande-Bretagne, taux trimestriels, en pourcentage de la population occupée



Source : DE Gazette, HMSO, Londres, divers numéros.

Il y a plusieurs explications plausibles à l'augmentation des taux de chômage recensé enregistrée depuis 1966 :

(i) Un changement dans l'évolution globale traduisant des modifications de la structure de la demande par régions ou par branches d'activité, ce qui revient à un problème de pondération. Si l'on considère, par exemple, les rapports entre le nombre de chômeurs et le nombre d'offres d'emploi non satisfaites, la décomposition par branches d'activité, par régions et par groupes professionnels montre que les différents rapports particuliers ont pratiquement tous subi des modifications de caractère analogue, encore que d'ampleur variable¹. L'analyse n'est pas exhaustive, mais il paraît peu probable que l'évolution globale puisse s'expliquer par le déplacement du chômage ou des offres d'emploi vers telle ou telle région ou telle ou telle branche.

(ii) Une modification de la proportion du chômage recensé « véritable ». On peut dégager certaines indications à l'appui de cet argument en examinant le rapport entre les variations du chômage recensé et la rotation de la main-d'œuvre (c'est-à-dire, le nombre des licenciements diminué de celui des engagements). Dans le cas de l'industrie manufacturière, la seule pour laquelle on établisse ce genre de données, les rapports observés en moyenne période ne laissent pas entrevoir le moindre signe de changement sur la période écoulée depuis 1966, ce qui donne à penser que, dans ce secteur au moins, la propension marginale des travailleurs sans emploi à s'inscrire au chômage n'a pas varié².

(iii) L'institution de prestations de chômage liées aux gains salariaux (en octobre 1966) et d'indemnités de licenciement pour suppression d'emploi (en décembre 1965) a entraîné un abaissement du coût d'opportunité du chômage et aurait pu déboucher sur une certaine réduction de l'effectif global de main-d'œuvre. Bien que le fait soit difficile à vérifier directement, la stabilité dont témoigne le coefficient de rotation de la main-d'œuvre lorsqu'on en établit la régression en fonction de la variation du chômage n'indique pas de réduction de l'effectif de main-d'œuvre; si celui-ci devait fléchir, ce serait vraisemblablement par le biais d'une augmentation du nombre des travailleurs ayant démissionné de leur propre gré, lesquels seraient sans doute moins enclins que d'autres à s'inscrire au chômage étant donné qu'en général, les chômeurs qui ont volontairement quitté leur emploi n'ont pas immédiatement droit aux prestations de chômage. Deuxièmement, une réduction de l'effectif de main-d'œuvre due à des départs volontaires paraîtrait devoir accroître le chômage recensé, sous forme, essentiellement, d'une augmentation de la durée moyenne d'inscription au chômage, or il ne semble pas que tel ait été le cas³. Troisièmement, on pourrait s'attendre qu'une réduction volontaire de l'emploi pour un niveau de production donné, provoque un accroissement concomitant du nombre des offres

1 Bowers *et al.* (*op. cit.*) et (J. K. Bowers, P. C. Cheshire, A. E. Webb et R. Weeden, dans un article plus récent intitulé « Some Aspects of Unemployment and the Labour Market, 1966-1971 », *National Institute Quarterly Review*, NIESR, novembre 1972), ci-après désigné par la mention Bowers, Cheshire *et al.*

2 Voir Bowers, Cheshire *et al.*, *op. cit.*

3 Voir l'article inédit de R. Weeden, « *Duration of Unemployment and Labour Turnover* ». Weeden montre que le taux aussi bien que la durée moyenne d'inscription au chômage ont sensiblement augmenté ces dernières années, sans qu'aucun de ces deux éléments joue un rôle prédominant.

d'emploi non satisfaites, mais cela ne s'est pas produit¹. Quatrièmement, on a constaté ces dernières années une augmentation exceptionnellement prononcée du chômage parmi les travailleurs âgés de plus de 40 ans². Ce fait semble infirmer l'idée que la modulation des prestations de chômage en fonction des gains salariaux entraînerait une réduction volontaire de l'effectif de main-d'œuvre, étant donné qu'*a priori*, ce sont les jeunes, plus mobiles, que l'on pourrait supposer plus fortement incités à quitter leur emploi pour bénéficier des nouvelles prestations en attendant de trouver une meilleure situation. L'argument est moins probant dans le cas des indemnités de licenciement, car la Loi en cause accorde d'une manière générale des avantages plus substantiels aux travailleurs âgés, de sorte que le nouveau régime aurait théoriquement dû entraîner parmi les travailleurs de cette catégorie un accroissement de la propension à quitter leur emploi. Toutefois, dans l'analyse qu'ils ont faite d'un échantillon de licenciements pour suppression d'emploi dans les industries mécaniques, MacKay et Reid³ n'ont pas pu découvrir de relation entre la durée du chômage et l'importance des indemnités de licenciement, ce qui donne à penser que l'incidence de ces prestations n'a rien de bien net. En tout état de cause, l'augmentation disproportionnée du chômage chez les travailleurs âgés est faible eu égard à l'ampleur du problème⁴, et les indications disponibles ne permettent pas de distinguer entre les facteurs qui jouent du côté de l'offre et ceux qui interviennent du côté de la demande, pas plus au moment où le travailleur perd son emploi (les indemnités de licenciement auraient pu inciter les travailleurs à quitter plus volontiers leur emploi ou permettre aux employeurs de les congédier plus facilement) que pendant la période de chômage (il se peut que les travailleurs âgés restent plus longtemps inscrits au chômage de leur propre gré ou parce que ce sont eux qui d'ordinaire éprouvent le plus de difficultés à trouver un autre emploi). Dans l'ensemble, par conséquent, on peut conclure que les prestations de chômage liées aux gains salariaux et les indemnités de licenciement pour suppression d'emploi n'ont eu tout au plus qu'une incidence limitée sur l'offre potentielle de main-d'œuvre.

(iv) Des « délestages » de main-d'œuvre. On admet que dans la période précédant ces « délestages », les employeurs accumulaient des excédents de main-d'œuvre⁵, mais qu'au cours des quatre ou cinq dernières années, le mou-

1 Dans les estimations de Bowers, Cheshire *et al.* (*op. cit.*), les rapports entre offres d'emploi non satisfaites et production sont du même ordre que les rapports entre chômage et production. Sur le plan statistique, rien n'atteste une variation en hausse des rapports entre les offres d'emploi et la production dans la période postérieure à 1966, la seule indication que l'on trouverait à la rigueur serait celle d'une faible variation en baisse au second semestre de 1966.

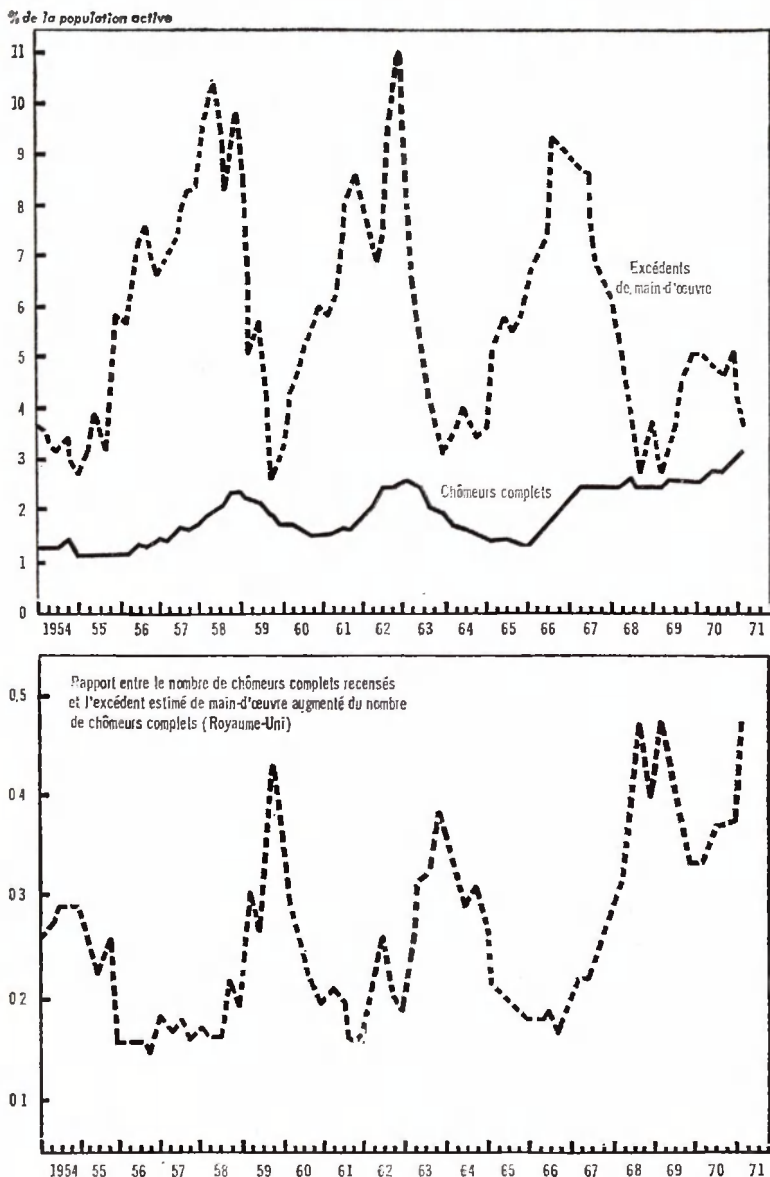
2 R. Weeden, *op. cit.*

3 D. I. MacKay et G. L. Reid, "Redundancy, Unemployment and Manpower Policy", *Economic Journal*, décembre 1972.

4 Weeden, *op. cit.*, suggère qu'il y a environ 10 % de plus de travailleurs âgés parmi les chômeurs inscrits que dans les phases antérieures de basse conjoncture.

5 Parmi les raisons qui incitent les entreprises à conserver une main-d'œuvre excédentaire dans les périodes de fléchissement de brève durée de la demande et de la production, on peut citer le désir de ne pas perdre le fruit des investissements que représentent la formation et l'expérience acquises par les effectifs en place, les pratiques et attitudes des syndicats qui tendent à décourager les licenciements pour suppression d'emploi et la substitution d'une catégorie de travailleurs à une autre, ainsi que la crainte de ne pouvoir recruter les travailleurs ayant les qualifications acquises au moment de la reprise de la demande et de la production.

Graphique 6 Accumulation d'excédents de main-d'œuvre et chômage



NOTE La proportion de la main-d'œuvre excédentaire est égale par définition à l'écart entre la courbe du taux tendanciel à long terme et la courbe du taux effectif de la productivité de la main-d'œuvre; la courbe du taux tendanciel est tracée en joignant les maximums des taux effectifs de productivité calculés secteur par secteur.

Source: J. Taylor, « Behaviour of Unemployment and Unfilled Vacancies: Great-Britain, 1958-71. An Alternative View », *Economic Journal*, décembre 1972.

vement s'est quelque peu atténué. On trouvera quelques indications de cette accumulation dans le graphique 6, qui donnent à penser que ces dernières années la marge de ressources inemployées existant dans l'économie s'est reflétée beaucoup plus dans le chômage recensé que dans ces excédents de main-d'œuvre (qui constituent une forme de chômage déguisé).

Tout bien pesé, il semblerait que les causes essentielles du changement intervenu dans l'évolution du chômage doivent être recherchées du côté de la demande de main-d'œuvre. Peut-être faut-il voir dans ce changement l'effet conjugué de plusieurs facteurs : manque de confiance des employeurs quant aux perspectives de la production, rapidité du rythme de progression des salaires et réaction plus forte que par le passé aux fluctuations de la production (cf. plus loin, tableau 8), cependant que l'affaiblissement des résistances aux licenciements pour suppression d'emploi, dû à l'institution des indemnités de licenciement et aux améliorations apportées aux prestations de chômage et les facilités accrues de recrutement que la vaste réserve de main-d'œuvre inemployée permettait d'espérer, pouvaient laisser penser aux employeurs qu'il leur en coûterait moins que d'habitude de se séparer des travailleurs en surnombre.

Tableau 8 Évolution de l'emploi dans les phases de récession
Industrie manufacturière, pourcentages de variation non désaisonnalisés

	1951, T3 à 1952, T3	1955, T1 à 1956, T2	1957, T3 à 1958, T1	1966, T2 à 1967, T2	1970, T4 à 1971, T4
Production	-8 $\frac{3}{4}$	-3	-3 $\frac{1}{2}$	-2 $\frac{1}{4}$	-1 $\frac{1}{4}$
Hommes-heures	-2 $\frac{1}{4}$	-1 $\frac{1}{2}$	-3	-7	-7 $\frac{1}{2}$
dont :					
Emploi	-1 $\frac{3}{4}$	- $\frac{3}{4}$	-2	-5 $\frac{1}{2}$	-5 $\frac{1}{2}$
Heures par homme	- $\frac{1}{2}$	-1	-1	-1 $\frac{1}{4}$	-1 $\frac{3}{4}$
Production par homme-heure	-6 $\frac{1}{2}$	-1 $\frac{1}{2}$	- $\frac{1}{4}$	4 $\frac{3}{4}$	5 $\frac{1}{2}$

Sources : R. R. Nield, *Pricing and Employment in the Trade Cycle*, NIESR, Londres, 1963; *DE Gazette*, HMSO, Londres, divers numéros; CSO, *Economic Trends*, HMSO, Londres, oct. 1972.

Il reste à savoir si ce « délestage » sera ou non suivi d'un « relestage » des effectifs. Considérant la situation d'ensemble du marché du travail, il semblerait à tout prendre que les éléments qui relèvent de l'offre n'aient pas varié au point d'empêcher la politique de régulation de la demande globale de ramener, *en fin de compte*, le chômage à un niveau inférieur, disons, de moins d'un demi-point aux niveaux de chômage recensé que l'on jugeait précédemment pouvoir être tolérés sans que se forment des goulots d'étranglement inflationnistes. Mais cela ne permet guère de prédire quel sera le schéma d'évolution probable de l'emploi et du chômage dans la phase de reprise. La question essentielle semblerait être de savoir s'il y a des chances pour que les employeurs recommencent à constituer des excédents de main-d'œuvre à mesure que le marché du travail se resserrera (en procédant à ce que l'on pourrait appeler un « relestage ») ou s'ils continueront d'être apparemment désireux d'opérer plus promptement des ajustements à court terme d'effectifs (ce qui ralentirait le fléchissement du chômage), afin de soutenir les progrès de la productivité et de réduire le plus possible l'incidence des hausses des coûts

salariaux. On ne dispose sans doute pas encore d'indications suffisantes pour décider quelle est l'éventualité la plus probable¹. Qu'il puisse y avoir différentes formes d'évolution dans la phase de redressement conjoncturel ne serait peut-être que d'un intérêt limité, s'il était évident que le stock de capital a toutes chances d'être suffisant pour permettre de préserver les progrès de la productivité pendant la phase de rétablissement du plein emploi. Mais il se trouve que les investissements dans l'industrie manufacturière sont en stagnation depuis plusieurs années et, étant donné qu'il est difficile d'estimer les marges de capacités inutilisées, le retour à une politique de plein emploi pourrait poser des problèmes à moins qu'un accroissement notable des investissements ne se produise dans les prochaines années.

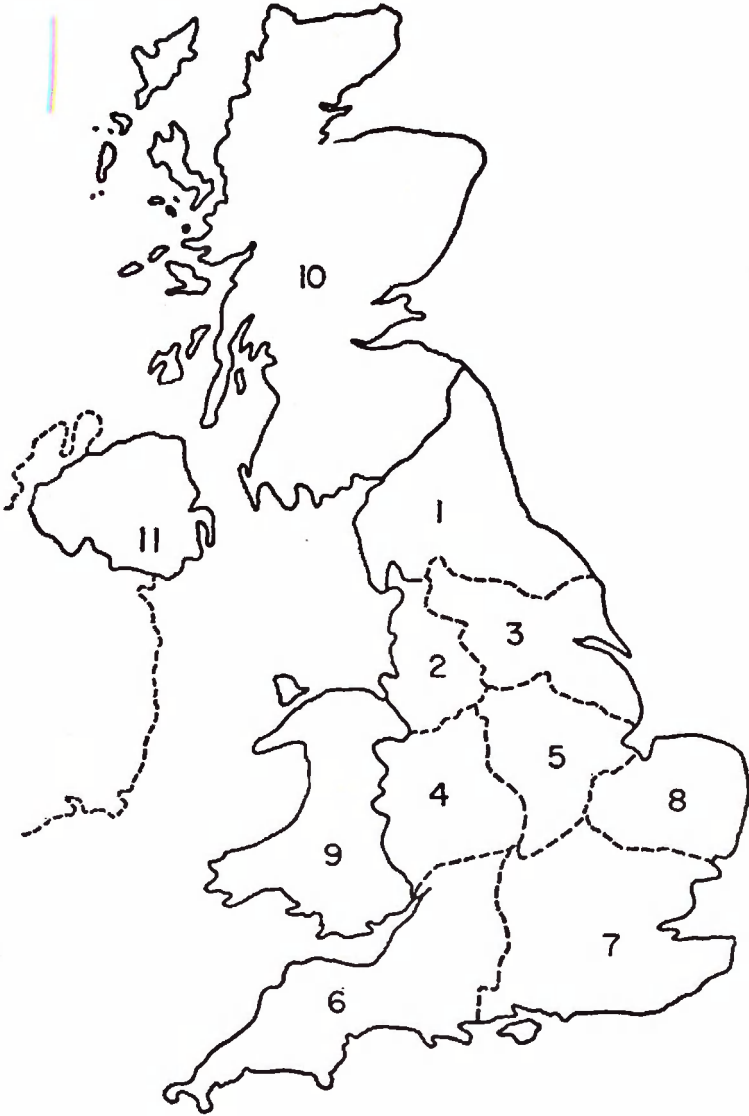
Aspects régionaux

Le Royaume-Uni a été longtemps handicapé par de sensibles disparités du marché du travail selon les régions. Le problème régional britannique trouve son origine dans le lointain passé économique du pays. La révolution industrielle a eu pour point de départ les exportations de textiles du Lancashire, l'industrie charbonnière, la sidérurgie et les constructions navales, qui se sont développées à proximité des mines de fer et de charbon du Nord de l'Angleterre et du Sud du Pays de Galles : l'industrialisation des pays étrangers, la surévaluation du sterling pendant les années 1920, la grande dépression et la formation de blocs économiques pendant les années trente se sont conjuguées pour entraîner un ralentissement durable de ces industries exportatrices traditionnelles. Entre temps, des industries légères, dépendant moins de la proximité de mines de charbon et de fer, sont apparues dans les Midlands et dans le Sud-Est, plus près des grands marchés. Il en est résulté un chômage particulièrement grave dans les régions où s'étaient concentrées les anciennes industries. L'effort de guerre et la reprise d'après-guerre en ont atténué l'acuité. Mais à la fin des années cinquante, le problème des régions industrielles déprimées, atteintes d'un chômage grave, se posait à nouveau. Les zones les plus touchées étant la côte du Nord-Est de l'Angleterre, le Cumberland occidental, le centre de l'Écosse, le Sud du Pays de Galles et l'Irlande du Nord.

Le taux de chômage est l'indicateur le plus fréquemment cité des disparités régionales. Depuis cinquante ans, il a toujours été supérieur à la moyenne nationale en Irlande du Nord, en Écosse, au Pays de Galles et dans les régions éloignées de l'Angleterre, cet ordre étant d'ailleurs remarquablement constant. L'Irlande du Nord continue d'avoir le taux de chômage de loin le plus important, dans des conditions qui à certains égards rappellent la situation de la Grande-Bretagne avant la guerre, en raison du déclin des industries traditionnelles et de l'incapacité des secteurs modernes à absorber l'offre excédent-

1 Les baisses du chômage enregistrées à la fin de 1972 pourraient être le signe d'une certaine accumulation de réserves de main-d'œuvre, encore que la variation du rapport entre les offres d'emploi non satisfaites et le chômage (les offres d'emploi publiées étant devenues plus nombreuses pour un même niveau de chômage) semble indiquer que les employeurs ont pris une attitude plus sélective et plus prudente. Le nouveau rapport entre les offres d'emploi et le chômage correspond peut-être aussi au fait qu'une plus forte proportion d'offres d'emploi « véritables » seraient enregistrées dans les bureaux de placement (voir : DE, *People and Jobs*, HMSO, Londres, avril 1972).

Graphique 7 Les régions de planification



- 1. Nord
- 2. Nord-Ouest
- 3. Yorkshire et Humberside
- 4. Midlands-Ouest
- 5. Midlands-Est
- 6. Sud-Ouest

- 7. Sud-Est
- 8. East Anglia
- 9. Pays de Galles
- 10. Écosse
- 11. Irlande du Nord

Tableau 9 Indicateurs des disparités régionales du marché du travail

	Population (milliers)	Densité de la population (par 100 acres = 0,4 ha env.)	Salariés (milliers)	Emploi dans l'industrie manufacturière (% des salariés)	Chômage (% des salariés)	Taux d'activité (% de la population)	Variations de la population		
							Total (% annuel)	Évolution naturelle (% annuel)	Migrations (% annuel)
Royaume-Uni	55.712	92.4	23.446	38.3	2.1	56.3	.6	.6	0
Composantes régionales (RU = 100, sauf pour les variations de la population)									
Nord	6.0	76	5.7	95	212	90	.4	.6	-.2
Yorkshire et Humberside	8.6	149	8.6	111	84	101	.4	.7	-.2
Midlands-Est	6.0	121	6.1	116	73	101	.9	.7	.2
East Anglia	3.0	58	2.8	87	74	88	1.3	.5	.8
Sud-Est	31.1	277	33.3	83	63	106	.6	.6	0
Sud-Ouest	6.8	70	5.7	83	97	84	1.0	.4	.6
Midlands-Ouest	9.3	174	9.8	137	81	107	.9	.8	.1
Nord-Ouest	12.2	372	12.4	117	107	103	.4	.5	.1
Pays de Galles	4.9	58	4.1	94	158	84	.4	.4	0
Écosse	9.3	29	9.2	89	173	100	.0	.7	-.7
Irlande du Nord	2.7	47	2.2	93	333	88	.7	1.2	-.5

NOTES Les chiffres des quatre premières colonnes sont ceux de 1970; les chiffres des trois dernières colonnes sont les moyennes annuelles de la période 1961-1970. Les taux d'activité sont les moyennes annuelles de la période 1966-1970; les changements apportés à la délimitation des régions rendent difficiles les comparaisons avec les années précédentes. Sauf pour les variations de la population, les composantes régionales sont des chiffres relatifs, calculés sur la base 100 = moyenne pour l'ensemble du Royaume-Uni. Le taux d'activité indique le rapport entre le nombre de salariés (ayant un emploi ou en chômage) et le nombre correspondant d'habitants en âge de travailler. La variation totale de la population peut ne pas correspondre au total des variations imputables respectivement à l'évolution naturelle et aux migrations, car on n'a pas tenu compte des variations des forces armées.

Sources: CSO, *Abstract of Regional Statistics*, n° 7, 1971, HMSO, Londres, 1972; *DE Gazette*, HMSO, Londres, divers numéros.

taire de main-d'œuvre rurale. Depuis la guerre, la situation s'est relativement améliorée au Pays de Galles et en Angleterre septentrionale, et c'est en Écosse que l'on enregistre le taux de chômage le plus élevé de Grande-Bretagne. Ces régions peu favorisées se caractérisent aussi par de faibles taux d'activité, une immigration nette et des niveaux de productivité et de revenus inférieurs à la moyenne nationale.

Il n'est peut-être pas inutile de commencer l'examen des disparités régionales du marché du travail et des mesures destinées à les atténuer en faisant quelques remarques sur les statistiques du chômage¹. Les résultats des recensements laissent penser que le chômage total est un peu plus important que le nombre de chômeurs inscrits (publié officiellement). Pour les hommes, le pourcentage des chômeurs non inscrits semble relativement stable à un peu plus de 1 %. Dans le cas des femmes, le chômage non recensé est important en proportion du total et pratiquement sans corrélation avec le chômage global. Dans le cas des hommes, par contre, les taux de chômage non recensé semblent présenter une assez nette corrélation avec les taux de chômage globaux, bien qu'ils varient moins que ces derniers selon les régions. Le tableau 9 illustre également les fortes variations que font apparaître d'une région à l'autre les taux d'activité tels qu'ils sont actuellement définis au Royaume-Uni². Les seules données suffisamment détaillées dont on dispose pour examiner ces variations sont celles des recensements démographiques³. Les chiffres du recensement de 1961 sur les taux d'activité font apparaître de très fortes différences régionales tant pour les hommes que pour les femmes, mais dans le cas de la main-d'œuvre masculine, ces différences reflètent pour l'essentiel des différences dans la structure par groupes d'âge et par activités (salariés, travailleurs indépendants, étudiants et forces armées). Après avoir fait la part de ces différences, la variation inexplicée des taux d'activité pour les hommes n'atteint nulle part 1 %. En ce qui concerne la main-d'œuvre féminine, la situation est assez différente. Ni la prise en compte des différences dans la structure par activités (salariées/travailleuses indépendantes), ni la ventilation des données par groupe d'âge et situation de famille, ne réduisent sensiblement les variations d'une région à l'autre. Ces résultats semblent indiquer que les disparités régionales apparaissent surtout dans les taux de chômage des travailleurs de sexe masculin, mais que pour les femmes, c'est sur les taux d'activité qu'il convient de faire porter l'analyse. Pour de plus amples détails, voir l'Annexe B, tableaux A à C.

De nombreuses études théoriques et empiriques ont été faites, au Royaume-Uni, sur les problèmes du chômage régional et les problèmes économiques qui s'y rattachent⁴. La plupart de ces études font une distinction fondamentale

1 On trouvera une analyse plus détaillée des statistiques du chômage au Royaume-Uni à l'Annexe C et dans *Unemployment Statistics*, Cmnd. 5157, HMSO, Londres, novembre 1972.

2 Les taux d'activité les plus fréquemment utilisés au Royaume-Uni rapportent le nombre des salariés (qu'ils soient en activité ou en chômage) à la population âgée de 15 ans ou plus.

3 L'examen des taux d'activité se fonde principalement sur les études de Bowers (voir J. Bowers, « The Anatomy of Regional Activity Rates », *NIESR Regional Papers I*, Cambridge University Press, 1970).

4 L'analyse peut-être la plus complète du problème régional au Royaume-Uni est due à A. J. Brown, *The Framework of Regional Analysis in the United Kingdom*, NIESR et Cambridge University Press, novembre 1972. L'argumentation ci-dessous s'inspire largement de ce travail.

entre les problèmes dus à l'insuffisance de la demande globale et les problèmes de caractère 'structurel'. Une offre excédentaire de main-d'œuvre sur un marché donné est attribuée à une insuffisance de la demande si elle peut être absorbée par une augmentation de la dépense globale sans que cela entraîne l'apparition de signes d'un excès de la demande. Un excédent de l'offre qui ne peut être absorbé de la sorte, pour quelque raison que ce soit, est considéré comme structurel. C'est là une distinction utile, qui a d'importantes implications sur le plan politique. La démarcation entre les deux types de problèmes n'est toutefois pas très nette, et il est difficile de trouver des indicateurs suffisamment sûrs d'un excès de la demande globale de main-d'œuvre ou de sa composition.

COEFFICIENT DE VARIATION DES TAUX RÉGIONAUX D'ACTIVITÉ^a

	Salariés	Travailleurs indépendants	Employeurs et travailleurs indépendants	Population active ^b
Hommes	6.0	33.0	3.2	1.6
Femmes	13.2	16.2	12.4	12.3

a Écart-type en pourcentage de la valeur moyenne.

b Y compris les travailleurs familiaux et les forces armées.

Deux hypothèses sont fréquemment avancées pour expliquer les taux de chômage élevés de certaines régions du Royaume-Uni. La première est que la tendance de ces régions à enregistrer des taux de chômage supérieurs à la moyenne est directement imputable à leur structure industrielle, c'est-à-dire au fait qu'elles présentent une proportion excessive d'activités en déclin. La deuxième est que ces régions sont particulièrement sensibles au chômage saisonnier ou conjoncturel, de sorte que le niveau moyen du chômage y est plus bas qu'ailleurs, même si la situation de l'emploi n'y est pas nécessairement moins bonne dans les périodes de vif essor de la demande.

Des structures industrielles différentes semblent bien expliquer partiellement, mais pour une faible part seulement, les disparités inter-régionales des taux d'activité. Pour la main-d'œuvre féminine, une méthode consiste à appliquer le pourcentage national de main-d'œuvre féminine employée dans chaque branche à la structure industrielle de chaque région, et de comparer les niveaux d'emploi et taux d'activité régionaux ainsi obtenus avec ceux qui sont observés. L'annexe B, tableau D, indique que la diversité des structures industrielles régionales semble bien expliquer jusqu'à un certain point la disparité des taux d'activité (en Angleterre et au Pays de Galles, le coefficient de variation tombe de 13,5 à 11,7), mais l'explication principale doit être recherchée ailleurs. On a vu plus haut que les variations régionales des taux d'activité de la main-d'œuvre masculine peuvent s'expliquer presque intégralement par des différences dans la composition de la population active. Des différences de structure industrielle peuvent être à l'origine des variations de la proportion de travailleurs indépendants selon les régions. Il peut y avoir par exemple un chômage larvé parmi les travailleurs indépendants dans les régions où ceux-ci constituent un pourcentage relativement élevé de la population active.

Il est cependant peu probable que ce soit là un élément important, sauf dans les régions rurales isolées, et c'est à partir des statistiques de chômage que l'on pourra se faire une idée plus précise des différences qui caractérisent la situation de l'emploi masculin. Pour le chômage masculin, les taux régionaux peuvent être comparés à deux taux hypothétiques obtenus (a) en conservant les taux de chômage sectoriels observés dans la région mais en les appliquant à la structure industrielle nationale, et (b) en appliquant les taux nationaux de chômage pour chaque branche d'activité à la structure industrielle régionale. Il apparaît que les différences de structure industrielle entre régions contribuent beaucoup moins à expliquer les variations du taux de chômage que ne le font les différences entre régions des taux de chômage des différentes branches d'activité¹. Une interprétation de ce résultat est que la mobilité d'une branche d'activité à l'autre est plus forte que la mobilité d'une région à l'autre, conclusion qui est dans la ligne des résultats de l'enquête sur la mobilité de la main-d'œuvre².

On pourra se faire une idée du degré de sensibilité des diverses régions aux phénomènes conjoncturels en déterminant le chômage moyen dépassant les minima saisonniers et le dépassement moyen par rapport à une ligne de tendance joignant les minima saisonniers. Le tableau 10 qui donne les résultats relatifs au chômage masculin laisse penser qu'une partie des différences entre régions peut effectivement être attribuée à des phénomènes saisonniers et conjoncturels, ces deux facteurs semblant représenter en moyenne environ $\frac{1}{2}$ % du taux de chômage dans les régions à forte activité et près de 1 % en Écosse, au Pays de Galles et dans le Nord. La composante conjoncturelle accuse de plus fortes variations que la composante saisonnière³. La sensibilité aux phénomènes conjoncturels semble être associée à des différences entre régions du chômage enregistré dans une même branche⁴, peut-être parce que les employeurs ont tendance à conserver davantage leur main-d'œuvre là où le marché du travail est plus tendu, à réduire la production dans les usines secondaires avant de le faire dans les usines principales, lesquelles se concentrent surtout dans les Midlands et dans le Sud-Est⁵, ou parce que les possibilités d'obtenir un autre emploi sont plus rares dans les régions éloignées.

1 On trouvera une analyse plus détaillée des méthodes utilisées et des résultats obtenus dans P. C. Cheshire, « An investigation of Regional Unemployment Differences », *NIESR Regional Papers II* (à paraître).

2 « Le travailleur britannique change de branche d'activité tous les sept ou huit ans, de région de résidence tous les soixante ans, et même le fait qu'il y a plus de branches d'activité qu'il n'y a de régions (24 contre 10) ne semble pas pouvoir expliquer cette différence. » A. I. Harris et R. Clausen, *Labour Mobility in Great Britain 1953-1963*, Government Social Survey, HMSO, Londres, 1966.

3 Pour une analyse plus détaillée, voir A. J. Brown, *op. cit.*

4 Voir C. P. Harris et A. P. Thirwell, « Inter-regional Variations in Cyclical Sensitivity to Unemployment in the UK 1949/1964 », *Bulletin of the Oxford University Institute of Economics and Statistics*, 1968. Les auteurs de cette étude ont estimé la sensibilité régionale en comparant les mouvements des taux de chômage nationaux et régionaux et sont arrivés à des résultats analogues à ceux qui figurent dans le tableau 10. On a alors utilisé une méthode de normalisation semblable à celle qui a déjà été décrite pour identifier les composantes inter-industrielles et intra-industrielles.

5 Voir B. J. Loasby, « Making Location Policy Work », *Lloyds Bank Review*, janvier 1967.

Royaume-Uni

Tableau 10 L'élément transitoire du chômage masculin, de 1958 à 1967
En pourcentage de la population active

	Compo- sante sai- sonnière	Compo- sante con- joncturelle	Autres composantes	Total
Nord	0.30	0.77	2.20	3.27
Nord-Ouest	0.15	0.57	1.52	2.24
Centre ¹	0.14	0.39	0.79	1.32
Londres et Sud-Est	0.15	0.29	0.85	1.29
Est et Sud	0.23	0.26	0.88	1.37
Sud-Ouest	0.31	0.31	1.25	1.87
Pays de Galles	0.32	0.56	1.89	2.77
Écosse	0.31	0.60	2.71	3.62

1 Midlands et Yorkshire.

Source: Brown, *op. cit.*

Il semble par conséquent que les différences entre régions de la structure par branches d'activité et de la sensibilité aux fluctuations saisonnières et conjoncturelles expliquent en partie les disparités observées sur le marché du travail, mais dans une bien moindre mesure qu'on n'aurait pu le penser et qu'il reste à expliquer des variations beaucoup plus importantes. La poursuite de l'analyse exige une étude de l'ensemble des problèmes « structurels ». On peut, pour comparer la structure des divers marchés du travail, rapprocher les statistiques de vacances d'emploi — qui peuvent être interprétées comme une indication de la demande non satisfaite de main-d'œuvre — et les statistiques du chômage — indicatrices de l'excès d'offre de travail¹. On peut définir le chômage « structurel » existant sur un marché donné comme le niveau de chômage auquel le nombre d'offres d'emploi non satisfaites est égal à celui des chômeurs; le tableau 11 en donne une estimation pour les principales régions. A partir de cette définition générale, on peut faire une distinction entre le chômage « frictionnel » (qui est celui où vacances d'emploi et chômage apparaissent dans la même branche) et le chômage « structurel intra-régional » (dans les cas où le chômage et les vacances d'emploi ne se situent pas dans les mêmes catégories professionnelles). Le chômage structurel intra-régional contribue relativement peu aux différences régionales, les valeurs observées dans le Nord-Ouest, au Pays de Galles et en Écosse n'étant que légèrement supérieures à

1 Les indicateurs de l'excès de l'offre et de la demande ne sont nullement parfaits. Du côté de l'offre, certains des chômeurs peuvent être inemployables alors que d'autres, qui ne sont pas recensés, peuvent être en quête d'un emploi. Du côté de la demande, on constate que les offres d'emploi notifiées par les employeurs aux offices de placement tendent à exagérer leurs besoins lorsque le marché est tendu, mais peuvent conduire à les sous-estimer à d'autres moments, en ce sens qu'ils utilisent parfois d'autres services d'information pour faire connaître leurs vacances d'emploi. Néanmoins, Dow et Dicks-Mireaux ont pu arriver à la conclusion qu'au niveau national et pour la période 1946-1956, « la détermination du point auquel le plein emploi est atteint ou la demande excédentaire est nulle (quand le nombre d'offres d'emploi égale celui des chômeurs) ne comporte probablement pas une marge d'erreur supérieure à + 0,25 % ». Voir J. C. R. Dow et L. A. Dicks-Mireaux, « The Excess Demand for Labour, a Study of Conditions in Great Britain, 1946-1956 », *Oxford Economic Papers*, février 1958.

celles enregistrées dans le reste du pays. Le chômage frictionnel semble quantitativement plus important, mais ses variations selon les régions sont assez faibles et semblent refléter essentiellement la dispersion de la population et de l'industrie en Écosse, dans le Nord, dans le Sud-Ouest et dans l'Est et le Sud du pays plutôt que la structure globale des disparités inter-régionales¹.

Tableau 11 Chômage frictionnel et structurel dans les diverses régions
Chômage masculin et féminin, en pourcentage du nombre de salariés

Nord	1.3
Nord-Ouest	1.4
Yorkshire	1.4
Midlands	1.3
Londres et Sud-Est	1.3
Est et Sud	1.5
Sud-Ouest	1.6
Pays de Galles	1.6
Écosse	1.7

NOTE Le point auquel le nombre d'offres d'emploi non satisfaites est égal à celui des chômeurs a été calculé, pour la période 1949-1966, à l'aide d'une relation empirique de formule $U = a + bV$, dans laquelle U représente le taux de chômage et V le taux des vacances d'emploi. Cheshire (*op. cit.*) a calculé, pour la période 1962-1965, d'autres estimations du chômage régional en situation de 'demande non-déficente', en appliquant la formule $\log U = \log a + b \log V$ au chômage masculin, le taux de chômage et celui des vacances d'emploi étant exprimés en pourcentages de la population active; il a obtenu des résultats du même ordre de grandeur et des variations interrégionales très voisines.

Source: A. P. Thirwell, « Types of Unemployment, with special reference to 'non-demand deficient' unemployment in Great Britain », *Scottish Journal of Political Economy*, fév. 1969.

L'estimation du chômage frictionnel et du chômage structurel intra-régional donne à penser que l'un et l'autre varient beaucoup moins d'une région à l'autre que le chômage global, et que dans les zones où le chômage est élevé ils n'en représentent qu'une proportion modérée. Ce résultat, à son tour, suggère que les déséquilibres régionaux sont peut-être dus pour une large part à la manière dont un niveau donné de demande globale influe sur la demande dans les diverses régions, non pas à cause de différences dans la structure de leur marché du travail, ou dans leur structure industrielle, mais en raison de facteurs qui sont régionaux dans un autre sens. L'excès du chômage dans une région par rapport à celui qui est enregistré dans les zones de forte activité, compte tenu des caractéristiques structurelles régionales, donne une mesure approximative de l'ampleur de ces différences inter-régionales. Bien que celles-ci puissent refléter une relative insuffisance de la demande dans telle ou telle région, leur permanence suggère qu'au niveau national, elles représentent un autre type de problème « structurel », problème posé par ce qu'on appellera ici les facteurs « structurels inter-régionaux ». On peut donc désormais présenter dans le tableau 12, une analyse plus complète du chômage masculin en fonction des éléments qui ont été identifiés.

1 Voir Cheshire, *op. cit.*

Royaume-Uni

Tableau 12 Analyse des taux régionaux de chômage en 1962
Hommes et femmes, en pourcentage du nombre de salariés

	Chômage structurel et frictionnel intra-régional	Chômage structurel inter-régional	Total
Nord	1.3	2.4	3.7
Nord-Ouest	1.4	1.2	2.6
Yorkshire	1.4	0.3	1.7
Midlands	1.3	0.3	1.6
Londres et Sud-Est	1.3	0	1.3
Est et Sud	1.5	-0.1	1.4
Sud-Ouest	1.6	0.1	1.7
Pays de Galles	1.6	1.5	3.1
Écosse	1.7	2.1	3.8
Grande-Bretagne	1.4	0.6	2.0

NOTE Les chiffres de la première colonne sont ceux du tableau 11; les chiffres de la deuxième colonne sont la différence entre le total et ceux de la première colonne. On a choisi l'année 1962 car, en général, le nombre des vacances d'emploi avoisinait le nombre des chômeurs, dans les régions à forte activité. Les chiffres relatifs à la Grande-Bretagne sont les totaux pondérés des chiffres régionaux.

Sources: Thirwell, *op. cit.*; CSO, *Abstract of Regional Statistics*, n° 1, 1965; HMSO, 1965.

Ainsi, bien que les déséquilibres régionaux du marché du travail trouvent peut-être leur origine historique dans le déclin des industries traditionnelles, ce déclin se poursuit depuis si longtemps que des économies régionales entières sont désormais à des degrés divers, en état de dépression, sous l'effet de tout l'enchaînement des causes du retard de la croissance — émigration des individus qui sont souvent les plus entreprenants et les plus capables de s'adapter, difficultés financières auxquelles sont confrontées les autorités locales en raison de la faible valeur de la matière imposable et de l'importance des dépenses nécessaires; dégradation progressive de la qualité relative de l'infrastructure productive et sociale, et effets négatifs de ces divers facteurs sur le niveau et la croissance du revenu de la région. Ces déséconomies externes ont des incidences défavorables sur les perspectives de survie et de croissance des entreprises existantes et découragent les investissements nouveaux dans ces régions, dont l'abandon relatif se trouve encore accentué par la concentration croissante des prises de décision en dehors de la région.

Les résultats de l'analyse des taux d'activité et du chômage rendent possible une quantification — très incertaine il est vrai — du problème à l'échelle nationale.

- (a) Alors que les disparités régionales des taux d'activité des femmes se révèlent très substantielles, il semble que les taux d'activité de la population masculine diffèrent peu d'une région à l'autre (les différences étant peut-être en partie dissimulées par la proportion importante de travailleurs indépendants dans les régions déprimées). Il semble que la propension des femmes à entrer dans la population active varie selon les régions, mais cela tient peut-être partiellement au fait que les possibilités d'emploi et les incitations à travailler sont généralement plus réduites pour elles dans les régions à chômage élevé,

excepté certaines zones où la structure industrielle était de longue date propre à encourager la participation féminine au marché du travail. Le décalage par rapport aux taux élevés enregistrés dans les régions les plus actives représentait, sur la base des chiffres de 1966, une réserve de main-d'œuvre féminine « potentielle » mais inactive, équivalant à 3 ou 3½ % de l'ensemble de la population économiquement active. On hésite à tirer de cette partie de l'analyse des conclusions définitives pouvant servir de base à une politique. Il se peut qu'il ne soit ni possible — même à moyen terme — ni spécialement souhaitable de porter l'ensemble des taux d'activité au niveau de ceux qui prévalent dans les régions les plus actives. Cela exigerait certainement un changement considérable des attitudes et risquerait même d'entraîner une certaine perte de bien-être, surtout pour les familles jeunes. Mais l'utilisation d'une fraction seulement de cette réserve pourrait bien représenter une amélioration dans l'emploi des ressources.

- (b) L'analyse du chômage donne à penser que les facteurs frictionnels et les facteurs structurels intra-régionaux représentent à eux seuls quelque 1½ % du chômage national, les variations entre régions étant faibles. Les composantes inter-régionales, si l'on en fait la somme, peuvent de leur côté ajouter à peu près ½ point de pourcentage au taux national de chômage aux moments où la demande globale est la plus forte. En d'autres termes, les taux de chômage enregistrés en 1962 correspondaient probablement à peu près au « plein emploi », selon la définition retenue, et à cette époque des taux nationaux de chômage plus élevés auraient pu être attribués à une insuffisance de la demande.

Historique de la politique régionale¹

Avant d'examiner ce qu'impliquerait pour l'action des pouvoirs publics l'acceptation de ces ordres de grandeur, il convient peut-être de passer rapidement en revue les différents efforts que le Royaume-Uni a déployés, par le passé, pour résoudre le problème.

La politique régionale britannique a vu le jour pendant les années 30, mais, de même que dans la plupart des pays Membres, elle s'est surtout développée depuis la fin de la guerre. Jusqu'en 1960, elle a été fondée sur le *Distribution of Industry Act* de 1945 et sur certains amendements ultérieurement apportés à ce texte. Cette loi reprenait les grands thèmes du Rapport Beveridge et du Livre Blanc sur l'Emploi de 1944², qui définissait les régions de développement et l'aide spécifique destinée aux régions les plus défavorisées. La mise en œuvre de la politique régionale incombait essentiellement au Ministère du Commerce qui était habilité à :

- (i) construire des usines dans les régions de développement;
- (ii) consentir des prêts aux sociétés d'aménagement de zones industrielles;

1 La politique de main-d'œuvre appliquée au cours des années 1960 n'est pas étudiée ici. On en trouvera un exposé complet dans *Manpower Policy in the United Kingdom*, op. cit.

2 *Employment Policy*, Cmnd. 6527, HMSO, 1944.

- (iii) prendre toutes dispositions nécessaires concernant les services publics essentiels;
- (iv) mettre en valeur les terres à l'abandon.

En outre, le Trésor pouvait accorder des prêts pour le financement des projets recommandés par une commission consultative. Le système des certificats de développement industriel, instauré en 1947, prévoyait que les nouveaux établissements industriels de plus de 5 000 pieds carrés devaient recevoir l'approbation du Ministère du Commerce. Une nouvelle politique de développement urbain accordait une très large place à la construction de villes nouvelles.

L'évolution des conceptions officielles au cours des années 60 a été jalonnée par le Local Employment Act de 1960, le Budget et le Local Employment Act de 1963, et par les modifications introduites en 1964 après le retour des travaillistes au Gouvernement. On trouvera au tableau 13 une chronologie de ces mesures et de celles qui les ont précédées; les paragraphes qui suivent décrivent la mise en place des principaux instruments d'action.

- (i) *Régions de développement.* La Loi de 1960 définissait les districts de développement comme les régions susceptibles de connaître un grave problème de chômage. En pratique, le Ministère fixait le niveau de ce chômage à 4½ %, mais, parallèlement à l'évolution conjoncturelle, la proportion de la population totale se trouvant dans les districts de développement fluctuait, passant de 12¾ % en 1961 à 7 % en 1962 pour remonter à près de 17 % en 1966. On s'aperçut toutefois que le nouveau système créait des incertitudes et reposait sur des critères purement sociaux, sans lien conceptuel avec le processus de croissance ou les caractéristiques régionales, et le système fut modifié, puis, finalement, remplacé en 1966 par un nouveau dispositif; de nouvelles régions de développement plus vastes, dites régions spéciales de développement, définies une fois de plus sur la base de critères sociaux (voir graphique 8) furent introduites en 1967; des « régions intermédiaires », à peu près telles qu'elles étaient définies dans le Rapport Hunt¹ complétèrent le tableau en 1969.
- (ii) *Réglementations spécifiques.* Le système des certificats de développement industriel a été maintenu, et, en 1965/1966, renforcé par une réglementation semblable sur la création de bureaux dans les régions de forte activité du Sud-Est et des Midlands.
- (iii) *Subventions, etc.* Les conditions d'octroi des subventions ont été assouplies par la Loi de 1960 aux termes de laquelle elles devaient, toutefois, être désormais déterminées en fonction des dépenses en capital par emploi créé. Des subventions à la construction ont été instituées et fixées en 1963 au taux uniforme de 25 % des coûts, taux qui a été porté en 1966 à 35 % dans certains cas particuliers (notamment pour les régions spéciales de développement). Des subventions d'équipement, égales à 10 % des coûts, ont été introduites en 1963 ainsi que la liberté pour les entreprises manufacturières d'amortir leurs dépenses en capital comme elles l'enten-

1 Department of Economic Affairs, *The Intermediate Areas*, Cmnd. 3998, HMSO, Londres, 1969.

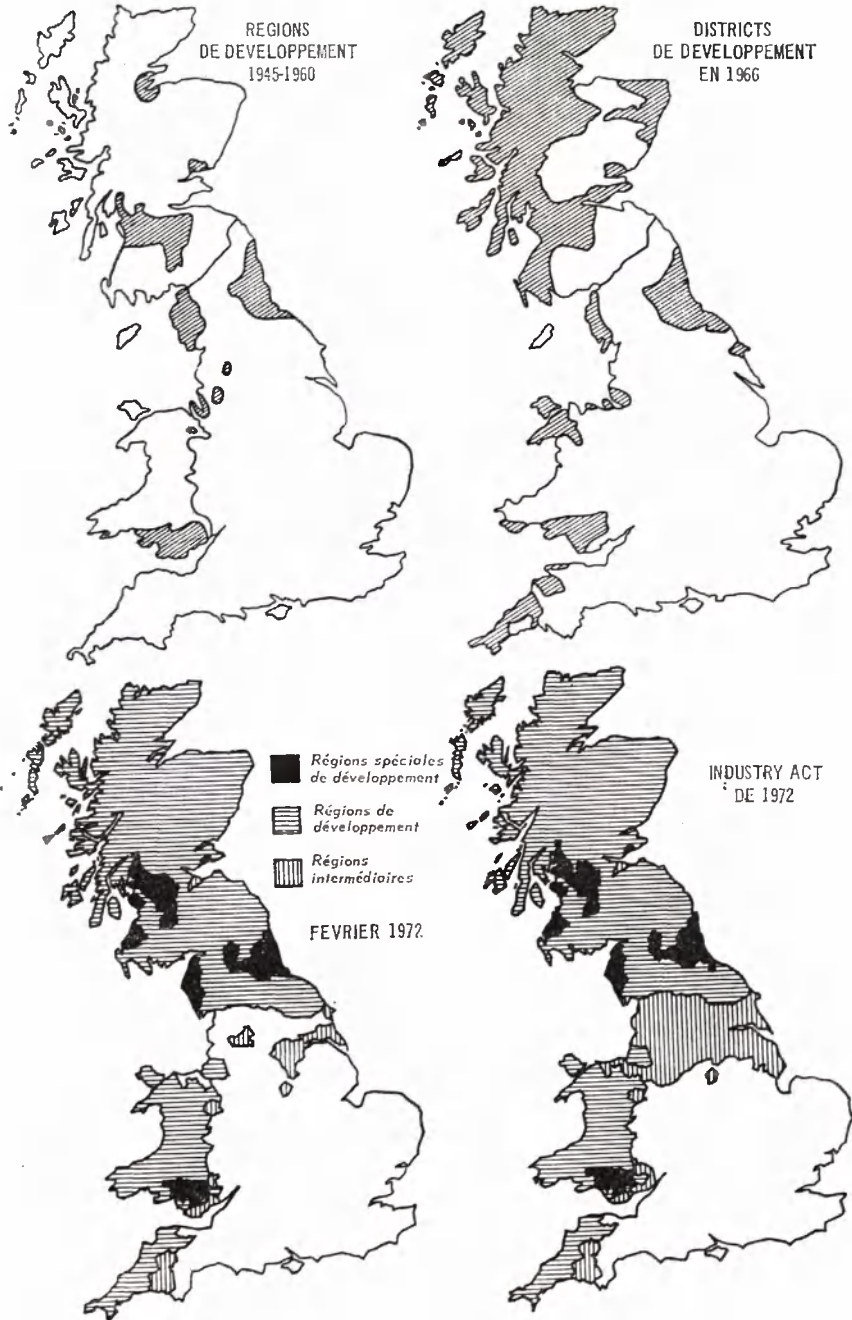
daient. En 1966, ces mesures furent remplacées par l'impôt sur les sociétés, qui réduisait le montant des dégrèvements fiscaux, la déduction initiale de 30 % sur les usines applicable à l'échelle nationale étant toutefois maintenue, et la déduction initiale nationale de 5 % sur les constructions étant portée à 15 %. Dans le même temps, les subventions d'équipement étaient remplacées par un système national de subventions d'investissement, égales à 20 % des coûts pour l'ensemble du pays et à 40 % dans les régions de développement (taux portés à 25 et 45 % respectivement en 1967 et 1968).

- (iv) *Prime régionale d'emploi.* Institué le 4 septembre 1967, le système de la prime régionale d'emploi utilisait l'appareil administratif établi pour la perception et la répartition de la taxe sélective sur l'emploi (SET). Concrètement, la prime se traduisait par une subvention de 1,5 livre pour chaque salarié du sexe masculin employé dans l'industrie manufacturière, montant qui a été majoré de 25 % pendant la période 1968-1970 dans le cadre des mesures faisant suite à la dévaluation.
- (v) *Autres mesures.* Diverses subventions destinées à faciliter la formation de la main-d'œuvre, la mise en place d'équipements collectifs et l'acquisition de terres à l'abandon ont été introduites, et les autorités ont eu tendance à réorienter dans une certaine mesure les investissements publics vers les régions les moins favorisées.

Lors de son entrée en fonction, l'actuel Gouvernement a affirmé son intention de réviser tout l'éventail des instruments de la politique régionale et de la politique de main-d'œuvre. Le programme fut esquissé dans un Livre Blanc en mars 1972¹ et les mesures législatives correspondantes furent incorporées à la Loi de Finances pour 1972/1973 et à l'Industry Act. Une forme simplifiée de dégrèvements pour investissement fut introduite, l'amortissement libre des investissements en équipements s'appliquant à l'ensemble du pays, et un dégrèvement initial de 40 % s'appliquant aux investissements sous forme de constructions industrielles. La modulation régionale est assurée par un nouveau système d'aides au développement régional qui s'appliquera aux dépenses encourues à partir du 23 mars 1972, comme il est indiqué dans l'annexe A. Ces nouvelles subventions ne seront pas limitées aux projets créant des emplois et pourront donc être utilisées en vue de moderniser ou d'améliorer les installations. En outre, elles ne viendront pas en déduction des dépenses en capital qui bénéficient de dégrèvements fiscaux. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie est habilité par cette loi à fournir une assistance financière sous forme de subventions, de prêts, de garanties ou de participation au capital quand cette assistance doit contribuer au développement de l'industrie dans les régions concernées, ou à la liquidation en bon ordre des industries vouées à disparaître. Sous sa forme normale, cette assistance consistera en prêts consentis à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché dans les cas où des emplois supplémentaires auront été créés. Dans les autres cas, le taux sera approximativement égal au taux commercial. Si l'emprunteur préfère avoir recours à d'autres

¹ Department of Trade and Industry, *Industrial and Regional Development*, Cmnd. 4942, HMSO, Londres, mars 1972.

Graphique 8 Régions de développement



Source: DTI.

Tableau 13 Principales mesures régionales
Mesures-

Législation	Régions	Aide spéciale	Bâtiments
1934 Special Areas Act	Régions spéciales	Fonds du Commissariat pour les régions spéciales	Néant
1936		Prêts SARA	
1937 Special Areas (Amendment Act)		Prêts SALAC	
1945 Distribution of Industry Act	Régions de développement	Prêts et subventions DATAC	Néant
1947 Town and Country Planning Act			
1958 Distribution of Industry (Industrial Finance) Act	Régions de développement et zones additionnelles	Aides DATAC étendues à toutes activités	
1960 Local Employment Act	Districts de développement	Prêts et subventions BOTAC	Subvention coût/valeur
1963 Local Employment Act, Finance Act			Subvention égale à 25 % du coût
1965 Control of Office and Industrial Development Act			
1966 Industrial Development Act	Nouvelles régions de développement		Taux porté à 35 % dans certains cas
1967	Addition de régions spéciales de développement		

prises au Royaume-Uni jusqu'en 1970

Types

Installations et équipements	Avantages fiscaux	Réglementations	Divers
Néant	Néant Allocation de loyer, allègements des impôts locaux et autres. Exonération de l'impôt de défense nationale	Néant	Mise en route des zones de développement économique
Néant	Néant	Permis de bâtir Mise en route du système des certificats de développement industriel	Zones de développement industriel. Construction de bâtiments industriels non affectés jusqu'en 1948 Reprise en 1959 de la construction de bâtiments industriels non affectés
Néant Subvention égale à 10 % du coût Subvention d'investissement de 40 % Portée à 45 % en 1967/68	Néant Amortissement accéléré Suspension du régime d'amortissement accéléré Démarrage de la prime régionale d'emploi. Ristourne au titre de la taxe sélective sur l'emploi	Certificats de développement industriel Abaissement de la limite au-dessous de laquelle le certificat de développement industriel n'est pas exigé. Mise en route du système de permis de construction de locaux à usage de bureaux	Réorganisation des zones de développement industriel Accélération du programme de construction de bâtiments industriels non affectés

sources de financement, une subvention destinée à atténuer le taux d'intérêt sera versée, qui aura les mêmes effets qu'un prêt à taux réduit.

Les régions de développement restent virtuellement inchangées, mais les régions intermédiaires ont été considérablement élargies (graphique 8). L'aide financière sélective à l'industrie s'étendra aux initiatives de « modernisation » et aux régions intermédiaires. Le seuil au-dessous duquel l'obtention de certificats de développement industriel n'est pas exigée, a été relevé à 15 000 pieds carrés, sauf dans le Sud-Est où la limitation nouvelle sera de 10 000 pieds carrés; les certificats ne seront plus exigés dans les régions de développement. Les dispositions destinées à faciliter le transfert et la réinstallation des travailleurs ont été rendues plus attrayantes et une aide spéciale sera accordée à la construction navale au cours de la période 1972-1974. Certains organismes consultatifs centraux ayant pour fonction de donner des avis sur le développement industriel, de faire des études spécifiques et d'examiner des projets ont été créés; des Offices régionaux de développement industriel sont constitués en Irlande du Nord, en Écosse, au Pays de Galles, dans le Nord et l'Ouest du Yorkshire et dans la région de l'Humberside, et dans les régions du Sud-Ouest de l'Angleterre, avec pour fonctions de donner des avis sur les possibilités de développement régional et sur les demandes d'assistance financière; les liens entre les Conseils et Offices régionaux de planification économique existants et les services du Ministère du Commerce et de l'Industrie seront renforcés.

Les objectifs de la politique régionale ont donc été poursuivis au moyen d'une large gamme d'instruments d'action. Mais en raison même de leur diversité, et de l'importance variable accordée à la réalisation de certains objectifs, on peut malaisément se faire une idée globale de l'ampleur et de l'évolution de l'effort des pouvoirs publics. Les chiffres des dépenses et le programme de construction d'usines du Ministère du Commerce fournissent sans doute des indications approximatives sur l'importance de l'effort direct du Gouvernement et de ses agences. Ces statistiques donnent à penser (voir tableau 14)

Tableau 14 Dépenses au titre de la politique régionale, relevant des " Local Employment Acts " Moyennes annuelles

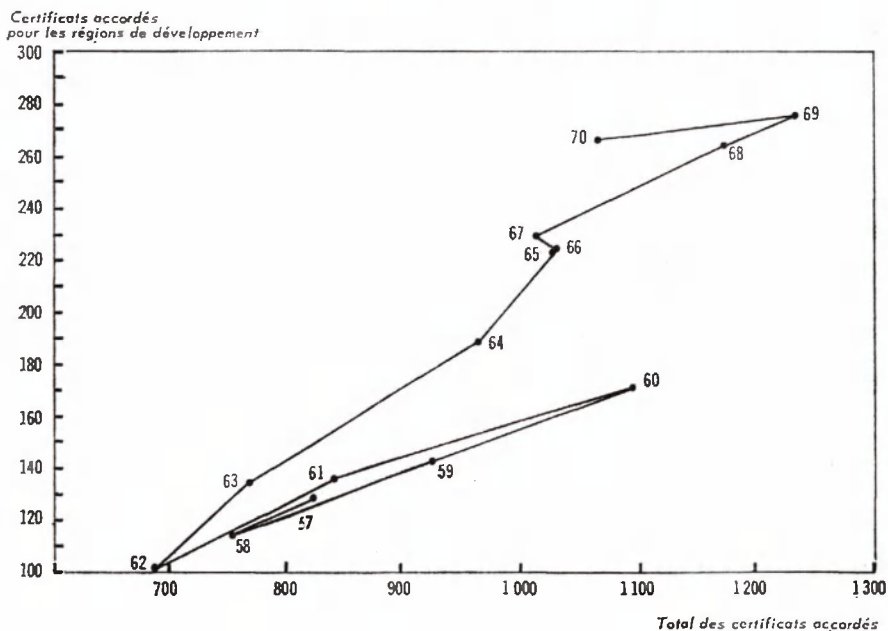
	1946/47- 1949/50	1950/51- 1954/55	1955/56 - 1959/60	1960/61- 1964/65	1965/66- 1969/70
Subventions (<i>millions de livres</i>)	0.4	0.9	1.6	7.5	24.1
Construction d'usines (<i>millions de livres</i>)	8.9	4.3	4.1	10.0	13.4
Autres dépenses (<i>millions de livres</i>)	—	—	—	14.8	11.3
Total des dépenses ¹ (<i>millions de livres</i>)	9.3	5.2	5.3	32.3	48.8
Total des dépenses en pourcentage du PNB	0.09	0.04	0.03	0.12	0.13
Créations d'emploi (<i>milliers</i>)	n.d.	n.d.	n.d.	42.8	89.3
Nombre d'usines construites (Board of Trade)	n.d.	n.d.	n.d.	78	117

1 Les dépenses relevant des " Local Employment Acts " ne représentent, particulièrement pour la période la plus récente, qu'une partie relativement faible de l'ensemble des dépenses au titre de la politique régionale. Les autres postes des dépenses au titre de la politique régionale comprennent les primes régionales d'emploi ainsi que des subventions d'équipement différenciées. On peut en outre noter que l'on n'a pas estimé les pertes de recettes qu'impliquent le régime d'amortissement différencié, le loyer modéré des usines construites par l'État et d'autres subventions directes ou indirectes.

Sources : « Annual Reports of the Board of Trade on the Local Employment Acts ». Bon nombre de chiffres concernant notamment la période la plus récente, sont fondés sur des données incomplètes et peuvent comporter une importante marge d'erreur.

qu'après la période de reprise qui a suivi la guerre, les dépenses régionales se sont quelque peu ralenties; et ce n'est que dans les années 60 (en particulier dans la seconde moitié de cette décennie) que l'effort a véritablement repris. Il en va sans doute de même pour le programme de construction d'usines du Ministère du Commerce et la création d'emplois qui en a résulté. Le renforcement de cette politique à la fin des années 60 apparaît aussi clairement dans l'importance croissante des mesures visant à stimuler les investissements dans les régions de développement (tableau 15), dans l'introduction de la prime régionale à l'emploi et l'application plus énergique du système de contrôle que constituent les certificats de développement industriel en faveur des régions les moins prospères — comme en témoigne leur part croissante dans le nombre total des projets approuvés (graphique 9).

Graphique 9 Certificats de développement industriel accordés, 1957-1970



NOTE Les chiffres annuels sont basés sur les moyennes mobiles sur quatre trimestres du nombre de certificats de développement industriel accordés.

Source: Department of Trade and Industry.

Incidence de la politique régionale

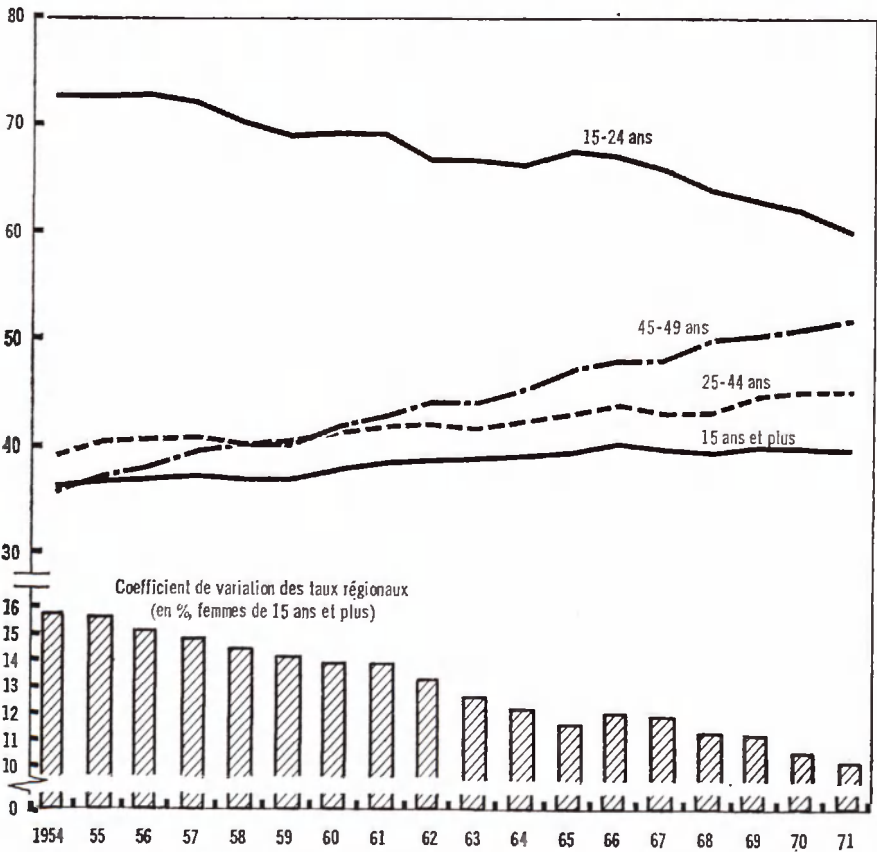
Le renforcement de cette politique au cours des années 60 semble s'être accompagné d'une certaine atténuation des disparités du marché du travail : les écarts régionaux entre les taux d'activité des femmes ont diminué (graphique 10), les taux de chômage masculin ont eu tendance à se rapprocher (graphique 11) et les migrations vers les régions à forte activité se sont ralenties.

Tableau 15 Valeur actuelle des subventions et dégrèvements fiscaux

1963-1965 Impôt sur le revenu plus impôt sur les bénéfices = 56,25 %		1966-1970 Impôt sur les sociétés = 45 %	
Régions de développement	Autres	Régions de développement	Autres
Déduction initiale : 130 % Subvention d'équipement : 10 % 677 livres	Déduction pour investissement : 30 % Dégrèvement initial : 10 % 560 livres	Subvention d'équipement : 40 % 531 livres	Subvention d'équipement : 20 % 405 livres
Différences en faveur des régions de développement : 117		126	

Source: R. Thomas, "A new look for regional incentives", *The Bankers' Magazine*, Waterlow and Sons Ltd., Londres, juin 1972.

Graphique 10 Taux d'activité des femmes, Grande-Bretagne



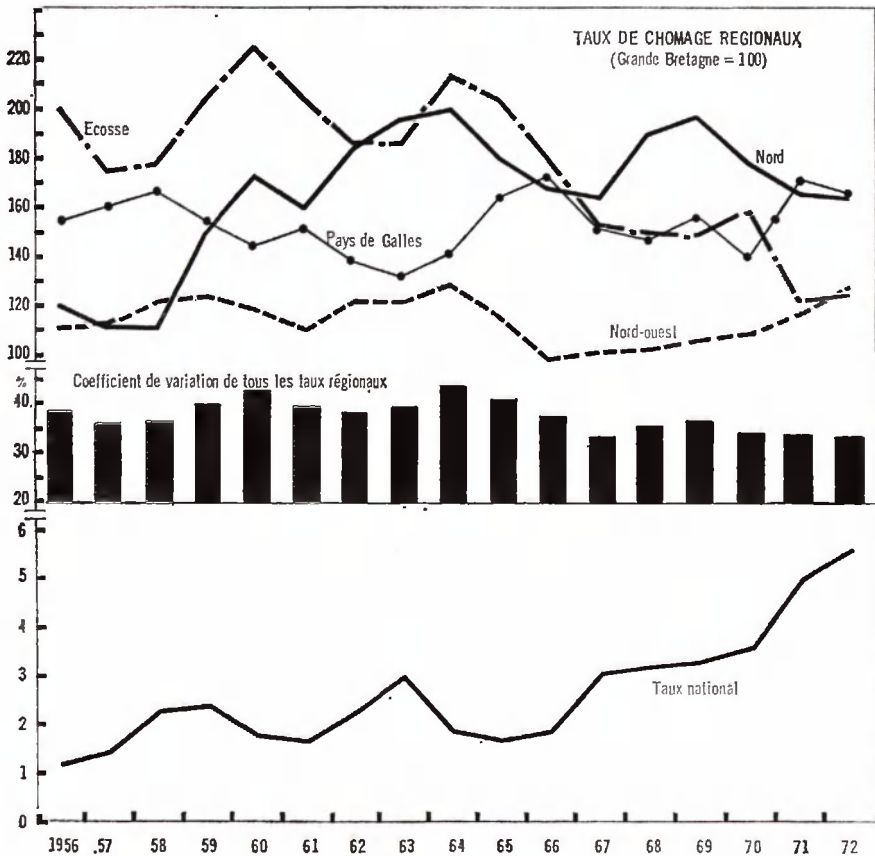
Source: CSO, *Abstract of Regional Statistics*, HMSO, Londres, divers numéros.

Royaume-Uni

pour un investissement de 1 000 livres en équipements nouveaux

Juillet 1971-Mars 1972 Impôts sur les sociétés = 40 %		Budget de 1972 Impôt sur les sociétés = 40 %	
Régions de développement	Autres	Régions de développement	Autres
Amortissement libre	Déduction de 80 % la première année	Amortissement libre Subvention de développement régional : 20 %	Amortissement libre
339 livres	319 livres	520 livres	339 livres
20		181	

Graphique 11 Évolution du chômage masculin
Ensemble des chômeurs inscrits, Grande-Bretagne



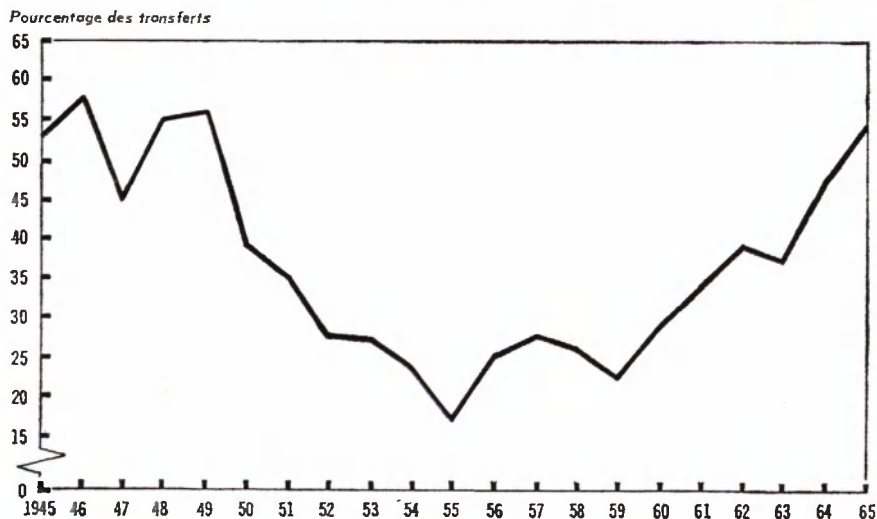
NOTE Les chiffres de 1972 ont été calculés à l'aide de données incomplètes.

Sources: CSO, Abstract of Regional Statistics, HMSO, Londres, divers numéros; estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Mais l'atonie qui a caractérisé le marché national ces dernières années a peut-être également été un des facteurs expliquant cette évolution des comportements. Un certain nombre de problèmes rendent difficile toute tentative d'évaluer d'une manière précise l'incidence de la politique régionale (sans parler de l'incidence particulière de chacune des mesures adoptées). Par exemple, nombre de ces mesures n'ont pleinement joué que pendant des périodes relativement courtes et assez récentes; on a eu tendance à introduire simultanément plusieurs modifications; les mesures ne pouvaient guère produire leurs effets qu'avec des retards assez longs; même dans les cas où les dispositions adoptées ont été entièrement opérantes, la perspective de changements a pu rendre incertaine l'identification de leurs effets; et bien souvent les statistiques correspondantes ne sont pas disponibles sous une forme complète et avec la fréquence voulue.

Les statistiques du Ministère du Commerce sur le nombre de transferts d'entreprises dans les régions périphériques, qui s'est sensiblement accru au cours des périodes où la politique régionale semble avoir été la plus active donnent peut-être une idée plus exacte de l'effet des mesures mises en œuvre (graphique 12). En outre, l'étude de Cameron et Clark sur l'Écosse indique que sans les incitations fournies par la législation¹, un tiers environ du développement observé dans les régions en stagnation n'aurait pas eu lieu, et des études inédites du Ministère du Commerce et de la CBI corroborent ce résultat.

Graphique 12 Transferts d'entreprises manufacturières dans les régions périphériques.
1945-1965

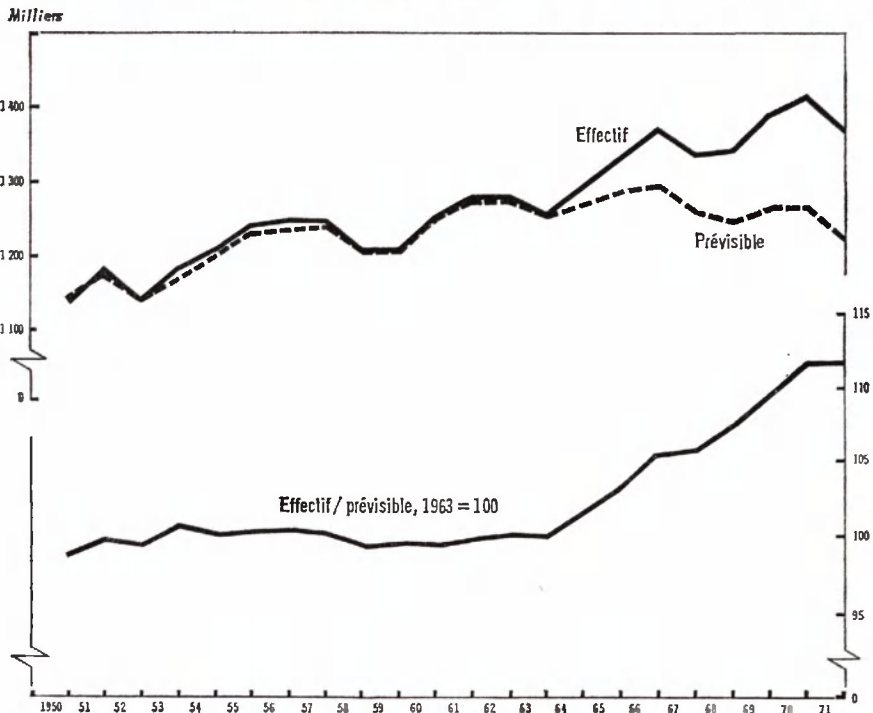


Source: Board of Trade, *The Movement of Manufacturing Industry in the United Kingdom, 1945-1965*, HMSO, Londres, 1968.

1 G. C. Cameron et B. D. Clark, *Industrial Movement and the Regional Problem*, University of Glasgow Social and Economic Studies, Occasional Paper No. 5, Oliver et Boyd, 1966.

Une étude plus analytique, portant sur les tendances de l'emploi dans les industries manufacturières, donne également des résultats intéressants¹. Le graphique 13 compare l'emploi effectif dans les industries manufacturières des régions de développement avec ce à quoi on aurait pu s'attendre si le taux de croissance des industries de ces régions avait été égal à celui qui a été enregistré pour l'ensemble du pays. Jusqu'en 1963, l'emploi effectif semble avoir évolué à peu près comme les chiffres nationaux permettaient de le prévoir, mais depuis cette date, il s'est accru beaucoup plus rapidement dans les régions de développement, la différence allant jusqu'à quelque 12 % en 1971. On arrive à des résultats similaires pour les investissements dans les industries manufacturières et pour l'emploi dans le secteur des services. La modification de la tendance vers 1963, et le fait que l'emploi a progressé plus vite que ne le donnait à penser l'évolution à l'échelle nationale ne peuvent certes être considérés comme la preuve de l'efficacité de la politique régionale. Mais les résultats des enquêtes et l'ensemble des indices qui permettent d'établir un lien entre le moment où des mesures nouvelles ont été prises et l'accélération des transferts

Graphique 13 Emploi effectif et emploi prévisible dans les industries manufacturières
Régions de développement regroupées, constructions navales et industrie des métaux exclues



Source : B. Moore et J. Rhodes, « Evaluating the Effects of British Regional Economic Policy », *Economic Journal*, mars 1973.

1 Voir B. Moore et J. Rhodes, « Evaluating the Effects of British Regional Economic Policy », *Economic Journal*, mars 1973.

d'entreprises dans les régions moins prospères, donnent à penser que cette politique a pu avoir une incidence considérable. C'est ce que semble également indiquer la réduction des disparités régionales du marché du travail dont témoigne l'évolution des taux d'activité féminine et les taux de chômage masculin, ainsi que la croissance, plus rapide qu'on aurait pu le prévoir de l'emploi.

Conséquences pour la politique économique

Il est certain que des efforts considérables ont été et sont accomplis pour résoudre le problème des déséquilibres du marché de l'emploi. Et comme on l'a déjà noté à propos de l'égalisation des taux d'activité entre régions, il ne paraît guère possible ni même souhaitable de parvenir à une parfaite égalité des taux de chômage ou des conditions économiques en général dans l'ensemble du Royaume-Uni. Pour différentes raisons, dont la diversité des caractéristiques et des objectifs de la population des diverses parties du pays n'est pas la moindre, une certaine variété peut et doit demeurer. Cependant, si on relève certains signes d'une atténuation des disparités inter-régionales, les différences restent peut-être plus importantes que des considérations d'équité ne permettent de l'accepter.

Lorsque le problème des régions déprimées est apparu dans la période de l'entre-deux guerres, l'action des pouvoirs publics visait davantage à déplacer les travailleurs en quête d'emploi vers les zones où ils pouvaient trouver du travail, qu'à créer des emplois dans des régions à excédents de main-d'œuvre. Après la dernière guerre, les autorités ont adopté l'approche inverse. Si les tentatives faites pour attirer de nouveaux investissements dans les zones déprimées n'ont jusqu'ici donné que peu de résultats, cette seconde approche est certainement la bonne. A long terme, les efforts déployés pour résoudre le problème en orientant la main-d'œuvre excédentaire des zones déprimées vers les régions « actives » du pays ne peuvent aboutir qu'à deux résultats, l'un et l'autre regrettables. Ils risquent d'aggraver l'interaction cumulative du retard de la croissance des régions déprimées et de la dégradation de leur infrastructure productive et sociale, et d'accroître le surpeuplement déjà considérable d'autres zones, en particulier de la région londonienne et du Sud-Est du pays.

Cela ne veut pas dire qu'il soit inutile de prendre des mesures visant à accroître la mobilité géographique, sectorielle et professionnelle de la main-d'œuvre. Les efforts les plus vigoureux pour ranimer l'économie des régions à chômage élevé ne peuvent produire d'effets à bref délai; en attendant, des mesures de nature à supprimer les obstacles à la mobilité peuvent aider un plus grand nombre de personnes à trouver des emplois, en éliminant une partie du chômage structurel qui existe dans la région considérée, et en permettant à ceux qui voudraient tenter leur chance ailleurs de le faire plus facilement. Comme le Gouvernement l'a reconnu, un élément essentiel de tout effort en ce sens consiste à accroître le niveau des qualifications de la main-d'œuvre. Or un certain nombre de rapports sur les Offices de formation professionnelle (Industrial Training Boards) indiquent que la formation dispensée a diminué de volume ces derniers temps. Si la raison en a été la détérioration de la situation globale du chômage au cours des deux dernières années, ce serait là, semble-t-il une réaction regrettable. On a suggéré que, comme cela se fait en

Suède et au Canada, il faudrait s'efforcer d'accroître au maximum la participation aux programmes de formation dans les périodes et dans les régions caractérisées par un faible niveau d'emploi. Il faudrait utiliser les cours de formation comme on a recours aux travaux publics (investissements dans le capital humain), à la fois parce qu'ils contribuent à préparer les conditions de l'expansion future en atténuant les pénuries de main-d'œuvre qualifiée et parce que la mise sur pied d'un programme de formation demande moins de temps que le lancement des projets traditionnels de travaux publics. Il s'agit de faire de la participation à un programme de formation une solution attrayante, préférable au chômage, pour une large fraction de ceux dont l'emploi a disparu ou risque de disparaître pour des raisons économiques ou technologiques.

On a semble-t-il rencontré un certain nombre de difficultés pour faire occuper par des chômeurs les places disponibles dans les stages de formation organisés par le Centre de Formation de l'État (GTC)¹. L'inconvénient est plus apparent que réel : si les stagiaires viennent directement de l'entreprise qui les emploie, ils laissent cependant des places qui peuvent être remplies par des chômeurs. Certains cours ont attiré un nombre excessif d'inscriptions avec des périodes d'attente allant jusqu'à deux ans, tandis que d'autres ont apparemment été jugés moins attrayants. Le nombre de places disponibles (en 1971, l'effectif des stagiaires ayant suivi les cours n'a été que 18 000) est resté faible en raison, en grande partie de la réticence des autorités à développer le programme de formation si cela devait les amener à accepter des candidats sans avoir l'assurance qu'ils trouveraient un emploi dans la branche appropriée une fois achevée leur formation. En outre, il était généralement admis que la formation ne devait être dispensée qu'en vue de donner une préparation à des métiers qualifiés. A ces deux égards, le nouveau système est plus souple ; il comporte des cours de perfectionnement dans des branches où il n'existe pas de possibilités immédiates d'emploi ainsi qu'une formation à des métiers semi-qualifiés. Peut-être pourrait-on aussi utiliser plus efficacement les moyens de formation inemployés qui existent dans les entreprises privées, dans les industries nationalisées, dans l'armée ou ailleurs, en mettant l'accent sur une utilisation plus souple de ces moyens comme instrument d'action conjoncturelle.

Si la politique de la main-d'œuvre a un rôle important à jouer de ces diverses façons, c'est cependant à accroître la demande de main-d'œuvre dans les régions gravement atteintes par le chômage que doivent continuer à s'attacher essentiellement les efforts des pouvoirs publics. D'un point de vue national, économique aussi bien que social, c'est là un objectif auquel il convient de consacrer un gros effort financier sous forme de subventions directes ou indirectes à la croissance économique de ces régions. A brève échéance comme à moyen terme, l'effort actuel, si vaste qu'en soit la portée, devrait peut-être être encore intensifié.

La décision de supprimer la prime régionale d'emploi attire l'attention sur un aspect important du problème. S'il est souhaitable que les régions de développement bénéficient d'une forme ou d'une autre de subventions de salaires ou d'emploi, ce n'est pas seulement parce que cela peut faciliter à court terme la création d'un plus grand nombre d'emplois : de pareilles mesures peuvent aussi aider ces régions à surmonter à plus long terme le handicap et l'obstacle

1 Government Training Centre.

aux investissements que constitue pour elles le fait que les entreprises qui s'y trouvent doivent en général payer les taux de salaires pratiqués à l'échelon national alors que la productivité de la main-d'œuvre, pour toutes les raisons liées à la lenteur de la croissance, y est sans doute plus faible que dans le reste du pays¹. Un élément caractéristique de ces régions, comme l'a montré l'analyse faite dans les parties précédentes du présent chapitre, est le fait que le taux d'activité des femmes y est généralement plus bas que dans le reste du pays. Comme les entreprises qui emploient une forte proportion d'ouvrières tendent à être de plus grosses utilisatrices de main-d'œuvre, une subvention générale de salaires ou d'emploi pourrait contribuer à accroître les possibilités d'emploi offertes aux femmes. Le système actuel de subventions et de dégrèvements en faveur des investissements, de par sa nature, produit l'effet inverse, c'est-à-dire qu'il favorise les investissements à forte intensité capitalistique. A mesure qu'il sera progressivement mis fin à la prime régionale d'emploi, il conviendrait peut-être d'examiner si elle ne devrait pas être remplacée par d'autres formes de subventions de salaires ou d'emploi dans les zones de développement.

La politique des pouvoirs publics a eu tendance à reculer les limites des zones admises à bénéficier d'un régime spécial dans le cadre de la politique régionale, et cette tendance paraît se poursuivre. Il se peut que, de ce fait, les efforts de développement se concentrent dans les zones périphériques plus attrayantes des régions ainsi largement définies, au désavantage des zones qui ont à faire face aux problèmes les plus graves. Peut-être même les pouvoirs publics auraient-ils intérêt à réorienter jusqu'à un certain point leur politique dans le sens opposé et à faire porter les efforts de développement régional sur un ou plusieurs centres de croissance dans chaque zone de développement. Une pareille action pourrait s'inscrire dans un programme dont l'application s'étendrait sur 5 à 10 ans et qui viserait à améliorer l'infrastructure productive et sociale (services publics et équipements collectifs) de ces centres afin d'éliminer les déséconomies externes dues au retard de la croissance. Un tel programme pourrait être renforcé par l'octroi de subventions différenciées aux investissements privés. La concentration des efforts sur un nombre limité de centres de croissance permettrait peut-être de promouvoir un développement rapide et autonome dans les grandes villes alors que des actions dispersées visant à favoriser la croissance dans l'ensemble d'une zone de développement à vaste superficie ont donné des résultats décevants. Promouvoir et guider un pareil effort pourrait être pour les Conseils des régions de développement une tâche qui les amènerait à jouer un rôle plus actif.

Il est sans doute nécessaire de maintenir en vigueur les mesures d'incitation dont il a été question dans les deux paragraphes précédents, dans le cadre des contrôles directs que constitue le système des certificats de développement industriel. Il est certain qu'un affaiblissement de l'action menée à cet égard, dû par exemple, à de nouveaux relèvements du seuil à partir duquel le certificat est exigé, aurait des effets regrettables; le coût économique et social de la congestion des régions prospères du pays, aussi bien que les besoins économiques et sociaux des zones de développement, ne laissent guère de doute à ce sujet.

1 En d'autres termes, le problème des régions de développement est en partie un problème auquel, si elles étaient des pays indépendants, une dévaluation de la monnaie apporterait une solution appropriée.

La politique qui a été mise au point au Royaume-Uni au cours des dix dernières années pour faire face aux graves problèmes structurels du pays est d'une conception hardie et a été énergiquement mise en œuvre. Si elle n'a pas jusqu'ici produit les résultats espérés, elle a certainement empêché que la situation se dégrade encore comme cela aurait certainement été le cas si elle n'avait pas été appliquée. Le problème est en partie attribuable au rythme relativement lent de la croissance de l'économie nationale. Si les flux nets semblent s'être orientés dans la bonne direction, il est cependant probable que, dans des conditions plus dynamiques, la politique régionale aurait été plus efficace : les entreprises marginales, sensibles aux fléchissements conjoncturels de l'activité, tendent à se concentrer dans les régions les moins développées; or, dans les périodes d'essor conjoncturel, la formation de capital fixe peut comprendre une moindre part d'investissements de remplacement et de modernisation et consister davantage en implantations d'usines nouvelles. L'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés Européennes pourrait contribuer indirectement à atténuer de la sorte les problèmes structurels du pays.

IV CONCLUSIONS

Comme dans beaucoup d'autres pays, l'inflation est devenue plus aiguë à un moment où le chômage s'établissait à un niveau demeurant élevé et où une forte croissance de l'activité se révélait nécessaire pour le réduire davantage. Un problème supplémentaire se pose aux responsables de la politique économique britannique du fait que le compte extérieur courant s'est notablement dégradé en 1972 et qu'il risque de se solder par un déficit d'une certaine ampleur en 1973. L'effet favorable de la dépréciation de la livre sterling devrait se faire sentir en 1974, ce qui pourrait contribuer à assurer une amélioration majeure. Mais cela dépendra aussi du succès des mesures prises pour juguler l'inflation de la régulation de la demande intérieure et de l'évolution des échanges mondiaux, qui devra être raisonnablement favorable.

Étant donné que la rupture des entretiens tripartites sur les mesures de stabilisation et l'expiration du programme de modération volontaire des prix sont intervenues à un moment où l'on pouvait présager une hausse annuelle des prix égale ou supérieure à 10 %, et où la reprise économique n'avait manifestement pas atteint un stade pouvant justifier une régulation restrictive de la demande, le Gouvernement ne pouvait guère faire autre chose que recourir à des mesures de contrôle réglementaires. Le blocage a été décidé pour donner au Gouvernement le temps nécessaire « à la mise en place d'un dispositif juridique destiné à assurer la réalisation des objectifs convenus en matière de gestion économique, à la lumière des propositions discutées lors des conversations tripartites ». L'expérience montre que, si un blocage des salaires et des prix peut briser la spirale prix/salaires et atténuer les anticipations inflationnistes (ce dernier effet pouvant à son tour contribuer à modérer la spirale), il risque de devenir inefficace, voire même d'aller à l'encontre de l'objectif recherché, assez rapidement. Ainsi, abstraction faite de toute disposition législative, le blocage devra être levé dans un laps de temps raisonnable. Il faudra toutefois que cette levée soit progressive et contrôlée si l'on veut éviter

qu'une vague de « rattrapages » dans le domaine des prix et des salaires ne vienne annuler les avantages du blocage. Si l'on peut différer sur la question de savoir dans quelle mesure la phase II du programme de stabilisation des États-Unis a contribué à réduire les tensions inflationnistes dans ce pays — et il y a évidemment de grandes différences d'ordre institutionnel et autres entre les États-Unis et le Royaume-Uni — l'expérience des États-Unis à cet égard présente manifestement un intérêt pour les autorités britanniques dans la situation à laquelle elles se trouvent confrontées.

Le Gouvernement espère que les détails du programme à plus longue échéance qui suivra la levée du blocage, pourront être mis au point par une réouverture des entretiens tripartites. L'expérience de nombreux pays montre que les mesures de contrôle des salaires et des prix ont peu de chances d'être efficaces si elles ne sont soutenues par un consensus national assez large, même si, pour commencer tout au moins, ce consensus doit être renforcé par des sanctions.

Une autre raison militant vivement en faveur de la reprise des conversations tripartites tient à la nécessité générale d'améliorer les performances de l'économie. Les pratiques suivies dans certains autres pays, comme l'Autriche, la Belgique et la Norvège, permettent de penser que des consultations étroites entre le Gouvernement, les syndicats et le patronat peuvent être utiles à cet égard. Les institutions, les traditions et les attitudes différant d'un pays à l'autre, l'approche de la politique des prix et des revenus doit évidemment être adaptée à la situation de chacun. Un problème particulier au Royaume-Uni est le caractère décentralisé des organisations syndicales et patronales. L'évolution des institutions et des attitudes ne peut sans doute être que progressive, mais on peut espérer que des consultations étroites entre Gouvernement, syndicats et patronat la faciliteront.

Le Gouvernement souhaite obtenir un taux annuel de croissance de 5 % en termes réels pendant deux ans, à partir du troisième trimestre 1972, mais il n'a rien dit quant au profil temporel ou à la structure de cette croissance. La réalisation d'un taux de cet ordre pourrait amener la production à son niveau potentiel au cours de 1974; et, à supposer même que des résultats satisfaisants soient enregistrés sur le plan de la productivité, le taux de chômage de base pourrait tomber au niveau de 2 %. Dans ce cas, le retour au plein emploi serait sans nul doute plus rapide que ce que le Secrétariat envisageait dans l'étude de l'an dernier. La recherche de cet objectif serait une façon hardie de s'attaquer au double problème de l'inflation et de la sous-utilisation des ressources, mais nécessiterait une forte reprise des investissements. De toute évidence, il faudrait suivre attentivement l'évolution de la situation pour éviter que la réapparition d'une pression excessive de la demande ne vienne mettre en péril le nouveau dispositif de contrôle des prix et des revenus dès le début de son existence.

Au cours des deux prochaines années, les progrès de l'économie vers le plein emploi, l'instauration d'une stabilité raisonnable des prix et l'obtention d'un excédent extérieur courant satisfaisant dépendront sans doute dans une très large mesure de la régulation de la demande. La structure de la demande sera un facteur très important qu'il ne faudra pas perdre de vue. Il est peu probable que le secteur extérieur soit pour beaucoup dans la croissance totale en 1973, mais on a indiqué plus haut les raisons qui permettent de s'attendre à ce qu'il joue un rôle beaucoup plus important en 1974. En outre, on prévoit

maintenant qu'en 1974 les dépenses publiques augmenteront plus vite qu'on ne l'avait envisagé antérieurement et que l'investissement productif privé ainsi que l'emploi marqueront un vif redressement. En conséquence, si la croissance autonome de la demande intérieure se révélait insuffisante pour permettre la réalisation de l'objectif de croissance de 5 % au début de la période considérée, cela ne justifierait pas nécessairement que l'on prenne de nouvelles mesures pour la stimuler. L'application d'une politique d'impulsion en 1973 pourrait accentuer les pressions sur les ressources en 1974 et faire renaître les tensions inflationnistes engendrées par la demande. En voulant trop faire trop rapidement, on risquerait ainsi d'aller à l'encontre des autres mesures prises pour atténuer les tensions inflationnistes et d'entraver l'amélioration de la balance extérieure.

Les efforts déployés par le Gouvernement pour faire baisser le taux encore élevé du chômage ont déjà produit certains résultats, les quelques derniers mois ayant fait apparaître un recul significatif et bienvenu. La mesure dans laquelle cet objectif pourra être poursuivi dépendra évidemment de l'évolution des structures du marché du travail. Un problème structurel très ancien au Royaume-Uni tient au taux de chômage disproportionné dont souffrent certaines régions. Le renforcement de la politique régionale ces dernières années semble avoir réduit dans une certaine mesure les différences observées dans la situation de l'emploi d'une région à l'autre, mais le problème reste étendu. Les dernières mesures prises ont renforcé les incitations à investir dans certaines régions, par l'octroi de subventions. Jointes à la suppression envisagée de la prime régionale à l'emploi, ces mesures pourraient avoir pour effet de privilégier nettement la création d'industries à forte intensité de capital dans l'arsenal des incitations au développement régional et, par conséquent, d'affaiblir dans une certaine mesure les effets de celles-ci sur le chômage. En continuant d'étendre les zones de développement et en permettant de plus en plus le développement d'industries en dehors de ces zones, on pourrait aussi risquer de voir l'effort d'aide régionale se diluer. Les autorités tiendront compte sans nul doute de la nécessité d'éviter, d'une part, que les ressources disponibles pour le développement ne fassent l'objet d'un saupoudrage trop mince et, d'autre part, d'encourager des migrations excessives vers des régions déjà surpeuplées.

Si la situation reste délicate, et les perspectives fatalement incertaines, les nouvelles orientations importantes et originales qui viennent d'être données à la politique économique constituent autant de motifs d'encouragement. Le budget présenté en mars 1972 traduisait manifestement la volonté du Gouvernement d'élever le taux de croissance et le niveau de l'emploi. La mise en libre fluctuation de la livre sterling, bien que temporaire, a donné une marge de manœuvre plus grande pour la politique intérieure et confirmé la déclaration du Gouvernement suivant laquelle celui-ci ne permettrait pas qu'un effort visant à maintenir un taux de change insoutenable ne vienne entraver les mesures visant à stimuler la croissance et la création d'emplois. Des dispositions ont été prises en vue d'instaurer un cadre plus satisfaisant pour la détermination des prix et des revenus, tout étant mis en œuvre pour obtenir une coopération plus étroite de la part des syndicats et du patronat. S'il est vrai que les institutions et les attitudes ne peuvent être modifiées d'un jour à l'autre et que les progrès seront sans doute lents, les nouvelles approches adoptées

dans l'action des pouvoirs publics permettent d'espérer que les performances de l'économie britannique s'amélioreront au cours des années à venir. L'entrée dans la CEE, tout en risquant sans doute d'entraîner certaines difficultés, pourra renforcer ces espoirs si les partenaires sociaux sont décidés à saisir les chances qu'elle leur offre.

ANNEXES

PAGE BLANCHE

Annexe A

**CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES
INTERVENUS EN 1972¹**

JANVIER

- 1 Entrée en vigueur de la dernière tranche de réductions tarifaires de la Négociation Kennedy.
- 9 Les mineurs se mettent en grève après avoir refusé une offre de relèvement de salaires de 7-8 %.
- 18/22 Les négociations en vue de l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE se terminent avec succès et le Traité d'Accession (publié sous la cote Cmnd. 4862-I et II) est signé à Bruxelles.

FÉVRIER

- 1 Le Gouvernement annonce un plan de 100 millions de livres pour l'expansion du système de réadaptation professionnelle, et l'examen de l'activité des Offices de formation professionnelle.
- 10/11 Création d'une commission d'enquête sur le conflit des houillères; limitations de l'utilisation d'électricité dans l'industrie, qui ont pour conséquence la réduction de la semaine de travail à deux ou trois jours, avec effet à partir du 14 février.
- 18/25 La commission d'enquête sur le conflit des houillères recommande, à titre « d'ajustement exceptionnel » (voir Cmnd. 4903) des relèvements de salaire de 20 % en moyenne après avoir obtenu une concession supplémentaire à propos de la prime des 5 jours.
- 28 Le corps du texte de la Loi sur les relations industrielles entre en vigueur.

MARS

- 9 Le Premier Ministre rencontre des dirigeants du Trade Union Congress (TUC) pour discuter des problèmes économiques.
- 15 La Grande-Bretagne souscrit à l'intention de réaliser une union économique et monétaire, annoncée par les Ministres des Finances des pays du Marché Commun, lors de leur réunion des 6 et 7 mars 1972.

¹ Cette chronologie porte essentiellement sur les mesures de politique économique et sur leur application. On trouvera un calendrier plus détaillé pour chaque trimestre dans l'*Economic Review*, publiée par l'Institut National des Recherches Sociales et Économiques (NIESR).

MARS (suite)

21/22 BUDGET et dispositions annexes.

L'objectif visé est d'assurer un taux annuel de croissance de 5 %, d'encourager l'industrie à se développer et à se moderniser et de faire progresser la réforme du système fiscal.

Mesures ayant une incidence importante à court terme

Les principales modifications, accompagnées d'une estimation de leur effet à court terme sur les recettes (en millions de livres) sont indiquées dans le tableau ci-dessous¹.

		1972/73	« Année pleine »
(i)	Impôt sur le revenu	Accroissement de 135 livres des abattements accordés aux célibataires et aux personnes mariées Exemption temporaire des relèvements de pensions, institution de déductions au titre des intérêts versés et relèvement du plafond des revenus donnant droit à l'exonération dont bénéficient les personnes âgées.	-960 -1 200
(ii)	Surtaxe	Le plafond des revenus donnant droit à des abattements est relevé de 500 livres et fixé à 3 000 livres avec un barème dégressif pour maintenir la charge fiscale des revenus supérieurs	-14 -27 ²
(iii)	Taxe à l'achat	Les taux de 45 % et de 30 % sont ramenés à 25 % ³ .	-8 -14
(iv)	Droits de succession	Dégrèvements accrus et nouveaux barèmes.	-141 -175
(v)	Impôts sur les sociétés	Déduction de 100 % la première année, pour tous les investissements en équipements et outillages, et déductions accrues pour les bâtiments industriels.	-71 -143
		Extension de la compensation pour double imposition.	-5 -115
(vi)	Impôt sur les revenus des investissements	Réduction du taux d'imposition des gains des fonds de placement et des sociétés d'investissement et modification du crédit d'impôt en faveur des porteurs de parts.	-12 -25 ²
			0 -30
	Total		-1 211

1 *Financial Statement and Budget Report, 1972/73*, HMSO, Londres, mars 1972.

2 Coût en 1973/74.

3 Ce chiffre inclut 6 millions de livres au titre d'une concession limitée sur les spiritueux.

MARS (mesures budgétaires) (suite)

Des dépenses supplémentaires, se montant à 165 millions de livres pour l'exercice budgétaire 1972/73, principalement aux fins de la politique régionale, sont également annoncées. Les nouveaux taux des prestations et des cotisations du système national d'assurances sociales, devant entrer en vigueur en octobre, devraient selon les estimations, coûter pour l'ensemble de l'année 400 millions de livres supplémentaires, dont 210 millions de livres seront supportés par les employeurs, 15 millions par les travailleurs indépendants et les non salariés, et le reste par le Trésor; le coût, pour celui-ci est estimé, pour les deux prochains exercices budgétaires, à 100 millions de livres.

Les prévisions officielles jusqu'au milieu de 1973¹ sont résumées ci-dessous

(pourcentages de variation en volume, taux annuels) :

	1971	1972	1972		1973
			I	II	I
Dépenses de consommation du secteur privé	2	5½	5	7	3½
Dépenses de consommation du secteur public	3½	2½	2½	3½	2½
Formation brute de capital fixe	1¼	6	7½	6¼	6½
Demande intérieure finale	2	5¼	5	6¼	4
Formation de stocks ²	-½	¾	¾	1¼	¾
Demande intérieure totale	1½	6	6	8	4¾
Exportations (biens et services)	4½	4½	1¼	8	3¾
Importations (biens et services)	5½	8¾	13	8¼	7½
Balance extérieure ²	-¼	-1	-2½	-	-1
PIB aux prix du marché	1¼	5	3	8	3¼

Mesures à moyen terme

Plusieurs propositions de réforme à plus long terme sont exposées dans le Budget et les documents annexes. On en trouvera un résumé ci-dessous.

Taxe à la valeur ajoutée (TVA). Il est confirmé que la TVA entrera en vigueur le 1^{er} avril 1973, en remplacement de la taxe sélective sur l'emploi et de la taxe à l'achat³. Le taux normal est provisoirement fixé à 10 %, mais des dispositions sont prévues pour porter le taux initial à un niveau compris entre 7½ et 12½ %, au cas où la situation

1 *Financial Statement and Budget Report, 1972/73, HMSO, Londres, mars 1972.* Les statistiques relatives aux périodes antérieures ont été révisées depuis.

2 Variations exprimées en pourcentage du PIB de la période précédente.

3 Le document intitulé *Value Added Tax, Cmnd. 4929, HMSO, Londres, mars 1972,* donne la liste des articles exemptés de la taxe ou pour lesquels le taux est nul.

MARS (mesures budgétaires) (suite)

économique l'exigerait. Pour des raisons fiscales, une taxe complémentaire sur les automobiles (de 10 % du prix de gros) sera également instituée. Les impôts indirects peuvent être modifiés par ordonnance jusqu'à l'introduction de la TVA, ce qui assure un surcroît de souplesse par rapport aux pouvoirs normaux de « régulation » qui donnent au gouvernement la faculté de modifier les impôts indirects, à concurrence de 10 % du taux en vigueur. Les pouvoirs de « régulation » de la fiscalité indirecte seront maintenus et le Chancelier sera habilité à modifier le taux de la TVA par ordonnance du Trésor, jusqu'à concurrence de 20 %. Aucune « régulation » ne sera possible en ce qui concerne la taxe sur les automobiles.

Impôt sur les sociétés. Un système d'imputation doit remplacer en avril 1973 la forme actuelle de l'impôt sur les sociétés, l'objectif étant d'éviter la double imposition des bénéfices distribués¹. Dans le nouveau système, les entreprises paieront l'impôt sur les sociétés à un taux unique (qui sera fixé ultérieurement), qu'elles distribuent ou non leurs bénéfices. L'impôt sur le revenu au taux normal ne sera plus déduit à la source des dividendes versés, mais les sociétés devront verser au titre de l'impôt sur les sociétés un acompte égal au 3/7 du total des dividendes mis en distribution; ces sommes réduiront d'autant le montant total à acquitter au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période correspondante. Les actionnaires auront droit à un crédit d'impôt équivalent, qui viendra réduire le montant total à acquitter au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et, si ce crédit excède le montant total, ils pourront demander le remboursement de la différence.

Impôt sur le revenu des personnes physiques. L'actuel impôt sur le revenu et l'actuelle surtaxe seront remplacés par un système unifié d'imposition sur le revenu des personnes physiques, qui entrera en vigueur le 6 avril 1972². Les dégrèvements personnels seront maintenus, sous réserve de modifications mineures. Les nouveaux taux d'imposition (le taux de base est provisoirement fixé à 30 %) s'appliqueront aussi bien aux revenus du travail qu'aux revenus d'investissements et une surtaxe de 15 % sera perçue sur les revenus d'investissements dépassant 2 000 livres. Les dégrèvements spéciaux en faveur des personnes âgées et des titulaires de faibles revenus, deviennent sans objet et seront supprimés, mais l'exonération dont bénéficient les personnes âgées sera maintenue. Les déductions opérées en vertu du système de la retenue à la source (« pay-as-you-earn ») seront maintenues et s'étendront à l'ensemble des taux unifiés d'imposition. Ces diverses modifications auront pour effet de simplifier le système fiscal et d'assurer une progressivité plus régulière des taux, avec une réduction des taux effectifs applicables aux tranches supérieures de revenus.

1 Ces propositions nouvelles sont exposées en détail dans le Livre blanc intitulé *Reform of Corporation Tax*, Cmnd. 4955, HMSO, Londres, avril 1972.

2 Voir *Reform of Personal Direct Taxation*, Cmnd. 4653, HMSO, Londres, avril 1971.

MARS (*mesures budgétaires*) (suite)

Développement industriel et régional. Un programme de refonte de toute une série de mesures ressortissant aux politiques industrielle, régionale et de main-d'œuvre a été publié sous forme de Livre blanc¹; les dispositions législatives correspondantes ont été incorporées à la Loi de Finances et à l'Industry Act, adoptés par le Parlement plus tard dans l'année.

Les principales dispositions étaient les suivantes :

- (i) Aides nationales à l'investissement. Déduction de 100 % la première année, pour les investissements en équipements et outillages, et déduction initiale de 40 % sur les bâtiments industriels.
- (ii) Aides régionales à l'investissement. Un nouveau système de subventions régionales de développement est mis en place pour les dépenses encourues à partir du 22 mars 1972 :

	<i>Équipements outillages et aménagement de mines</i>	<i>Bâtiments</i>
Régions spéciales de développement	22 pour cent	22 pour cent
Régions de développement	20 pour cent	20 pour cent
Régions intermédiaires	—	20 pour cent
Zones de mise en valeur des terres à l'abandon ²		20 pour cent

Les déductions fiscales porteront sur l'intégralité des dépenses en capital, même si elles sont en partie financées par des subventions de développement régional. Ces subventions remplaceront les subventions d'équipement et de fonctionnement accordées au titre des lois sur l'emploi local. Les entreprises déjà implantées dans les zones assistées en bénéficieront dans les mêmes conditions et aux mêmes taux que les entreprises nouvellement créées. Les subventions ne seront pas limitées aux projets entraînant la création d'emplois et pourront donc être obtenues pour l'amélioration et la modernisation des installations.

- (iii) Nouvelles régions intermédiaires. Les régions de développement restent pratiquement inchangées, mais l'ensemble des régions de planification du Nord-Ouest, du Yorkshire et de l'Humberside en dehors des régions de développement, et les parties du Pays de Galles extérieures aux régions de développement sont désormais des régions intermédiaires.
- (iv) Assistance sélective. Elle est étendue géographiquement aux régions intermédiaires, et inclut désormais les programmes de modernisation.

1 DTI, *Industrial and Regional Development*, Cmnd. 4972, HMSO, Londres, mars 1972.
2 Deux années seulement.

MARS (mesures budgétaires) (suite)

- (v) Constructions navales. Aide temporaire sous forme de subventions d'un montant décroissant, sur la base de la valeur du contrat — 10 % en 1972, 4 % en 1973 et 3 % en 1974. Ce secteur doit faire l'objet d'un réexamen et pourra bénéficier d'une aide sélective destinée à faciliter des améliorations à long terme.
 - (vi) Institutions nouvelles. Création d'un Ministère du Développement industriel, qui sera chargé des fonctions en matière de développement industriel relevant actuellement du Ministère du Commerce et de l'Industrie, création d'un Office de Développement industriel qui donnera des avis sur des problèmes se posant aux diverses branches d'industries, et étudiera les cas où une assistance sélective serait justifiée, et création d'offices régionaux de développement industriel, qui donneront des avis sur les possibilités de développement industriel et les demandes d'aide financière; renforcement des liens entre les conseils et offices régionaux de planification économique, et les services du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Les établissements qui relèvent directement du Ministère du Commerce et de l'Industrie verront leurs fonctions élargies et les sociétés d'aménagement des zones industrielles (Industrial Estates Corporations) jouiront d'une plus grande liberté d'action.
 - (vii) Modification des mesures de contrôle. Relèvement du seuil au-dessus duquel l'implantation d'un établissement industriel est soumise à l'obtention d'un certificat : le seuil est porté à 15 000 pieds carrés, sauf dans le Sud-Est, où le nouveau seuil sera de 10 000 pieds carrés, ce certificat étant aboli dans les régions de développement et les régions spéciales de développement.
 - (viii) Mobilité de la main-d'œuvre. Nouveau système de subventions attrayantes en faveur des travailleurs disposés à changer de lieu de résidence ou à acquérir une formation professionnelle poussée.
 - (ix) Infrastructure. Accélération des projets routiers dans le cadre de la préparation à l'entrée dans la CEE.
- 29 La Cour Nationale des Relations Industrielles (NIRC) inflige une amende de 5 000 livres au Syndicat des transporteurs et manutentionnaires (TGWU) pour outrage à magistrats, en raison de la continuation du boycottage des conteneurs.

AVRIL

- 16 Les syndicats de cheminots refusent une offre révisée de relèvement de salaires de 12½ % en moyenne. Une grève perlée commence officiellement à partir de minuit.

AVRIL (suite)

- 19 Le Gouvernement demande à la NIRC d'ordonner, dans le conflit des chemins de fer, une période de réflexion de 21 jours. La Cour ordonne aux syndicats de mettre un terme à la grève du zèle et à la grève des heures supplémentaires et impose un délai de réflexion de 14 jours à partir de la reprise du service normal.
- 20 La NIRC inflige au TGWU une amende supplémentaire de 50 000 livres pour outrage à magistrats.
- 24 L'accord de la CEE limitant à 2,25 % les marges de fluctuations entre les taux de change des monnaies des pays Membres entre en vigueur.
- 26 Le Premier Ministre s'entretient avec les dirigeants des syndicats à propos des relations industrielles. On décide de mettre à l'étude la création d'un mécanisme indépendant de conciliation.
- 28 Le montant intégral de la dette en cours du Royaume-Uni envers le FMI (396 millions de livres, soit 1 031 millions de dollars ou 950 millions de DTS) est remboursé, et 83 millions de livres (218 millions de dollars ou 200 millions de DTS) représentant des frais acquittés antérieurement en sterling sont rachetés. Pour la première fois depuis mai 1964, le Royaume-Uni n'a plus de dette officielle à court terme ou à moyen terme.

MAI

- 1 Le Royaume-Uni et le Danemark adhèrent au système de marges de fluctuations réduites des taux de change de la CEE. La Banque d'Angleterre publie des taux de change limites pour la livre sterling par rapport aux monnaies du Marché Commun.

La sous-commission générale de la Chambre des Communes sur les dépenses publiques est informée qu'il n'y aura pas de prévisions officielles à moyen terme.

Sur le conseil du TUC, le TGWU paie les 55 000 livres d'amende infligées par la NIRC.
- 8 Le Premier Ministre et le Chancelier de l'Échiquier discutent avec les dirigeants de la Confédération des Industries britanniques (CBI) de la possibilité de créer un organisme indépendant de conciliation, ainsi que de la prolongation au delà du mois de juillet du dispositif de limitation des hausses de prix de la Confédération.
- 9 Le délai de réflexion imposé dans le conflit des chemins de fer étant terminé, la reprise de l'action revendicative est décidée pour le 11 mai.
- 13 La NIRC décide que les cheminots se prononceront par voie de scrutin obligatoire sur le conflit des salaires et interdit toute grève du zèle jusqu'à ce que les résultats du vote soient connus.

MAI (suite)

- 15 La NIRC donne un délai de trois semaines au syndicat des transporteurs pour interdire aux délégués syndicaux des dockers de mener des actions revendicatives allant à l'encontre de ces décisions.
- 31 La consultation obligatoire par voie de scrutin fait apparaître que les cheminots sont partisans d'une reprise de l'action pour le soutien de leurs revendications salariales.

JUIN

- 12 La direction des Chemins de fer britanniques et les Syndicats de cheminots parviennent à un compromis et s'entendent sur une majoration de 13 %.
Considérant que le TGWU n'est pas responsable du boycottage des conteneurs par ses délégués, la Cour d'Appel annule les amendes infligées à ce syndicat.
- 14 A Londres et dans les principaux autres ports, les dockers continuent leur grève sauvage pour protester contre l'effet sur l'emploi de la progression de l'utilisation des conteneurs.
- 15 Les dockers menacent de se mettre en grève pour protester contre la NIRC dont ils craignent que les décisions ne conduisent à l'arrestation de trois de leurs dirigeants pour refus d'obéir à l'ordre donné par elle de mettre fin au « boycottage » d'un dépôt de conteneurs situé à l'intérieur des terres.
La menace d'une grève nationale des dockers déclenche une vague de spéculation contre la livre. Le sterling cote 2,60 dollars.
- 16 Intervention des banques centrales pour soutenir la livre qui a atteint les taux convenus d'intervention, d'abord contre le franc belge puis contre le franc français. C'est la première fois que les banques centrales doivent intervenir pour maintenir les marges de fluctuation communautaires.
Grèves sauvages des dockers à Londres et dans d'autres ports. A la suite de l'intervention du Conseiller juridique de la Couronne, la Cour d'Appel annule la décision de la NIRC qui ordonnait l'arrestation de trois dirigeants des dockers.
- 19/21 La livre est soumise à de nouvelles pressions et la Banque d'Angleterre et certaines banques centrales européennes doivent la soutenir vigou-reusement.
- 20 Les dockers reprennent le travail après un accord leur garantissant un salaire de 23 livres par semaine et une indemnité en cas de départ volontaire, payable à compter du 26 juin.
- 21 Les dirigeants de la CBI et du TUC se rencontrent et conviennent d'élaborer des propositions en vue de la création d'un organisme indépendant de conciliation volontaire en cas de conflits.

JUIN (suite)

- 22 Le taux d'escompte est relevé de 1 % et fixé à 6 %.
- 23 Il est décidé de laisser temporairement flotter la livre. Un contrôle des changes est imposé sur les transactions avec les pays de la zone sterling à l'exception de la République d'Irlande; depuis quelques années, un certain nombre de pays de la zone sterling avaient cessé de lier le sort de leur monnaie à celui du sterling et, la livre flottant, on craignait des sorties spéculatives de capitaux vers ces pays. Il n'y a pas de restrictions aux opérations courantes avec les pays de la zone sterling mais les restrictions sur les opérations en capital sont en général semblables à celles qui sont appliquées aux pays extérieurs à la zone, ou plus favorables. Les différences qui demeurent dans les restrictions sur les mouvements d'entrée et de sortie de capitaux avec les pays de la zone sterling d'une part et avec les autres pays d'autre part sont les suivantes :
- (i) Investissements directs du Royaume-Uni à l'étranger. Les nouveaux investissements en direction de pays de la zone sterling sont soumis à l'approbation de la Banque d'Angleterre, mais il n'y a pas de restrictions sur le montant de devises qui peut être acquis au taux en vigueur sur le marché pour un projet approuvé.
 - (ii) Investissements directs de l'étranger au Royaume-Uni. Les sociétés britanniques contrôlées par des résidents de pays de la zone sterling peuvent emprunter sans restrictions pour toutes leurs opérations au Royaume-Uni, sous réserve de l'approbation de la Banque d'Angleterre.
 - (iii) Prêts et crédit bancaires. D'une manière générale, les banques britanniques sont autorisées à continuer de consentir des crédits à des résidents de pays de la zone sterling au titre d'engagements existants.
 - (iv) Crédits commerciaux. Le financement en sterling du commerce entre pays et la zone sterling et pays extérieurs à la zone est toujours autorisé. De nouvelles facilités peuvent être accordées aux résidents des pays de la zone sterling à condition qu'elles soient liées à des mouvements de marchandises.
 - (v) Investissements de portefeuille du Royaume-Uni vers l'étranger. Les mêmes règles s'appliquent aussi bien aux valeurs mobilières des pays de la zone sterling qu'aux valeurs mobilières libellées en d'autres monnaies; par exemple, les résidents britanniques doivent normalement, pour les acquérir, utiliser des devises d'investissement. Ils ne sont cependant pas tenus de changer en sterling, au taux courant du marché, 25 % du produit en devises étrangères de la vente de valeurs; ce produit peut être dans son intégralité réinvesti ou cédé sur le marché des devises d'investissement.
 - (vi) Émigration. Les émigrants désireux de s'établir dans des pays de la zone sterling sont autorisés à transférer immédiatement des capitaux en sterling à concurrence de 20 000 livres par famille.

JUIN (suite)

Une attention particulière est réservée au cas de ceux qui ont déjà pris des dispositions fermes en vue d'émigrer, et de ceux qui vont occuper un emploi dans un pays de la zone sterling.

- (vii) Acquisition de biens immobiliers. L'achat d'une maison particulière dans un pays de la zone sterling doit se faire en devises d'investissement.
- 27 Le marché des changes de Londres est de nouveau ouvert. Le cours de clôture de la livre s'établit à 2,5050 dollars.
- 28 La Banque d'Angleterre prend des mesures pour accroître les liquidités du système bancaire, en donnant temporairement aux banques la possibilité de vendre et de racheter des fonds d'État à court terme au taux de $6\frac{1}{2}$ % par an.
- 29 Les banques londoniennes relèvent de 1 % leur taux de base qui passe à 6 %.

JUILLET

- 4 Le Premier Ministre s'entretient avec le Conseil général du TUC et propose la création d'un groupe de travail mixte, composé de représentants du gouvernement et des syndicats, pour étudier les problèmes économiques et industriels; le TUC demande la suppression, ou au moins la suspension, de la Loi sur les relations industrielles. Cette demande n'est pas satisfaite.
- La Confédération des Industries britanniques fait savoir que la majorité de ses membres est prête à continuer à mettre en œuvre un programme de limitation volontaire des hausses de prix.
- 10 Le Premier Ministre s'entretient avec des délégués de la CBI qui acceptent son invitation à participer à un groupe de travail réunissant par ailleurs des représentants du gouvernement et des syndicats, pour étudier les problèmes économiques et industriels.
- 12/14 Le Comité économique du TUC se déclare prêt à participer à des entretiens sur la situation économique avec le gouvernement et la CBI sous les auspices du Conseil national du Développement économique.
- La Banque d'Angleterre supprime les possibilités qu'elle avait accordées d'acquérir directement des fonds d'État à court terme auprès du système bancaire (voir 28 juin) et revend aux banques les valeurs achetées au titre des arrangements spéciaux.
- 13 La CBI et le TUC se mettent d'accord sur la création d'un nouveau dispositif national indépendant de conciliation et d'arbitrage, devant entrer en fonction le 1^{er} septembre 1972.
- 18 Le Premier Ministre et les principaux ministres s'entretiennent avec des représentants de la CBI et du TUC sur les moyens de combattre l'inflation. On se met d'accord sur le principe de discussions tripartites ultérieures visant à élaborer des solutions volontaires.

JUILLET (suite)

- 19 La CBI décide de poursuivre sa politique de limitation des hausses de prix pendant une nouvelle et dernière période de trois mois. Le Chancelier annonce que les industries nationalisées participeront à cet effort.
- 20/24 Plusieurs importantes clearing banks portent leur taux de base de 6 à 7 %.
- 21 Cinq dockers sont emprisonnés pour refus d'obéir à une décision de la NIRC ordonnant la cessation du boycottage d'une entreprise londonienne de conteneurs. De nombreuses grèves sauvages de protestation de la part des dockers sont suivies d'un appel à une grève nationale de ceux-ci.
- 24 A la demande du TUC, les discussions entre celui-ci et la CBI sur les problèmes de l'inflation sont reportées à une date ultérieure.
La commission paritaire spéciale de l'industrie portuaire publie son rapport intérimaire (le rapport Aldington-Jones) qui recommande des mesures pour résoudre les problèmes que pose le déclin de cette industrie, en particulier un relèvement de l'indemnité de départ volontaire, avec, dans certains cas spéciaux (âge ou invalidité), subvention des pouvoirs publics.
- 26 Les Lords légistes cassent la décision de la Cour d'Appel du 13 juin et jugeant qu'un syndicat est responsable des actes de ses délégués, rétablissent l'amende de 55 000 livres infligée au Syndicat des transporteurs (TGWU).
Le Conseiller juridique de la Couronne demande la mise en liberté des cinq dockers londoniens emprisonnés. Le président de la NIRC déclare que la situation a été modifiée par la décision de la Chambre des Lords, et les cinq hommes sont libérés.
Le Trésor annonce qu'il a pris des dispositions pour le remboursement à raison de quelque 2 600 millions de livres des concours fournis dans le cadre de la CEE pour soutenir la livre pendant la période ayant précédé son flottement.
- 27 La Loi de Finances pour 1972 est signée par la Reine.
- 28 Une grève nationale des dockers est déclenchée à la suite du rejet du rapport Aldington-Jones.

AOUT

- 1 La Finance House Association porte son taux de base de 6 à 7½ %.
Dans le cadre de la deuxième réunion tripartite des représentants du gouvernement, de la CBI et du TUC sur la situation économique et l'inflation, il est décidé de créer des groupes de travail chargés d'examiner des problèmes spécifiques.

AOUT (suite)

- 2 Le TUC suspend un certain nombre de syndicats qui ne se sont pas conformés à ses recommandations d'annuler leur enregistrement aux termes de la Loi sur les Relations industrielles. Au total, plus de 30 syndicats, représentant plus d'un million de travailleurs, soit un dixième du nombre total de ses membres, sont exclus du TUC.
- 7 Au cours de la troisième réunion tripartite, on convient d'entreprendre des études détaillées des moyens de limiter la hausse des prix et d'aider les catégories à faibles rémunérations.
- 8 La Banque d'Angleterre demande aux banques de réduire les prêts aux promoteurs et spéculateurs immobiliers et de donner la priorité au financement de l'expansion industrielle.
- 10 L'Industry Act est signé par la Reine.
- 17 A la suite d'une déclaration du Comité Aldington-Jones proposant un certain nombre de mesures destinées à sauvegarder la stabilité de l'emploi des dockers, la conférence des délégués des dockers du Syndicat des transporteurs (TGWU) vote la fin de la grève.
- 31 La CBI annonce que 160 de ses 200 principaux membres ont signé l'accord prolongeant la limitation à 5 % de la hausse des prix jusqu'à la fin d'octobre 1972, et que 455 entreprises plus petites en ont fait autant à titre volontaire.

SEPTEMBRE

- 1 La Finance House Association porte son taux de base de $7\frac{1}{2}$ à 8 %.
- 8 L'Association des Sociétés de crédit immobilier annonce que les taux des prêts hypothécaires seront relevés de $\frac{1}{2}$ % et portés à $8\frac{1}{2}$ %, et que les taux d'intérêt servis aux bailleurs de fonds seront également relevés de $\frac{1}{2}$ %.
- 13 La quatrième réunion tripartite étudie le premier rapport du groupe de travail créé le 7 août.
- 20 *Septième rapport de la Commission des Dépenses de la Chambre des Communes, Session de 1971-1972, Public Expenditure and Economic Management* : ce document recommande la publication de l'essentiel des prévisions économiques à moyen terme.
- 26 Lors de la cinquième réunion tripartite, le Premier Ministre propose :
 - (i) que le Gouvernement s'engage pour une nouvelle période de deux ans à atteindre un taux de croissance de 5 %;
 - (ii) que la hausse des prix de détail résultant de la hausse des coûts soit limitée à 5 % au cours des 12 prochains mois, ce qui, en conséquence, limite à 4 % l'augmentation possible des prix pratiqués par les entreprises manufacturières dont les gains de productivité sont supérieurs à la moyenne;

SEPTEMBRE (suite)

- (iii) que les industries nationalisées alignent d'une manière générale leurs efforts sur ceux du secteur privé;
 - (iv) qu'au cours des 12 prochains mois, les relèvements de salaires soient limités à 2 livres par personne et par semaine (ce qui est compatible avec une augmentation de 2,60 livres des rémunérations totales);
 - (v) qu'un organisme soit créé, dont la fonction serait d'aider les industries où les salaires sont traditionnellement faibles à accroître leur efficacité, et de contribuer à améliorer la situation des travailleurs faiblement rémunérés dans les autres secteurs;
 - (vi) que, pour faire face à l'éventualité où certains facteurs non récurrents entraîneraient une hausse des prix de détail plus rapide que prévu, l'accord se fasse sur un seuil, 6 % par exemple, au-dessus duquel pour chaque point de pourcentage de hausse des prix, les salaires seraient relevés de 20 pence par semaine.
- 27 Le TUC rejette les propositions de limitation de la hausse des prix et des revenus telles qu'elles ont été présentées par le Gouvernement, mais déclare qu'il est prêt à poursuivre les négociations.

OCTOBRE

- 9 Fin de la publication hebdomadaire du taux d'escompte, qui est remplacée par celle d'un taux minimum de prêt. Le taux minimum de prêt est normalement fixé à $\frac{1}{2}$ point de pourcentage au-dessus du taux moyen d'escompte de chaque adjudication de bons du Trésor le vendredi, le taux étant arrondi au quart de point de pourcentage le plus proche. Les autorités se réservent le droit de modifier le taux indépendamment de cette formule au cas où elles voudraient donner une orientation précise au marché.
- 10 Publication du Livre vert, *Proposals for a Tax Credit System*, (Cmnd. 5116). Les principaux éléments du nouveau système proposé, qui n'entrera peut-être pas en vigueur avant quatre ou cinq ans, sont les suivants :
- (i) des crédits d'impôt remplacent les principaux dégrèvements au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (abattement personnel aux célibataires et aux personnes mariées, et déduction pour enfants à charge), les allocations familiales et le « supplément de revenu familial ». Ces crédits d'impôt, comme les dégrèvements fiscaux sont déduits du montant de l'impôt exigible mais s'ils dépassent celui-ci le contribuable reçoit un versement en espèces (« impôt négatif sur le revenu »);
 - (ii) simplification radicale d'autres aspects du système d'imposition du revenu des personnes physiques; et

OCTOBRE (suite)

- (iii) remplacement du système cumulatif actuel de retenues à la source (« pay-as-you-earn »), avec son système de codification, par un régime simple, non cumulatif, de prélèvements sur tous les salaires, traitements et pensions.

Ce nouveau système permettrait l'intégration d'une grande partie des mesures relatives à l'imposition du revenu des personnes physiques et au système de crédits d'impôt proposés dans le budget. Il couvrirait tous les salariés gagnant normalement au moins 8 livres par semaine à l'heure actuelle, les principaux bénéficiaires de prestations sociales, aussi bien à long terme qu'à court terme (prestations-maladie, prestations de chômage, pensions de veuve, d'invalidité et de retraite), et la plupart des retraités du travail, âgés de 60 ans ou plus. Ces propositions sont destinées à simplifier les relations entre l'individu et l'État, et devraient permettre une économie considérable de personnel administratif, tout en étant un instrument bien défini permettant d'alléger les situations difficiles par des interventions spécifiques.

Les représentants du consortium des détaillants conviennent d'appuyer les propositions gouvernementales de lutte contre l'inflation, en limitant rigoureusement les hausses de prix pendant une période de 12 mois.

- 11 Les dirigeants des principales sociétés de distribution et de commerce de détail conviennent de s'en tenir, pendant une période de 12 mois, aux marges brutes existantes.
- 13 La Banque d'Angleterre fixe son nouveau taux minimum de prêt à $7\frac{1}{4}$ %.
- 16 La sixième réunion tripartite étudie les contre-propositions de la CBI et du TUC.
- 17 L'European Communities Act est signé par la Reine.
- 19 Le cours de la livre tombe à près de 2,3935 dollars à la suite de rumeurs selon lesquelles sa nouvelle parité serait bientôt fixée à 2,25 dollars.
- 19/20 Les Chefs de Gouvernements de la CEE élargie se réunissent à Paris et se mettent d'accord sur le programme suivant :
- (i) mise en place d'une union européenne économique et monétaire complète avant décembre 1980;
 - (ii) création avant le 31 décembre 1973 d'un Fonds de Développement Régional;
 - (iii) élaboration, avant le 1^{er} janvier 1974, d'un programme de politique sociale;
 - (iv) élaboration avant le 31 janvier 1974 d'un programme de promotion d'une assise industrielle commune;
 - (v) élaboration avant le 31 juillet 1973 d'un programme d'action dans le domaine de l'environnement;

OCTOBRE (suite)

- (vi) formulation dès que possible d'une politique de l'énergie;
 - (vii) accroissement de l'aide au Tiers-Monde et promotion du commerce international;
 - (viii) établissement avant le milieu de 1975 d'un rapport sur l'Union Européenne en vue d'une nouvelle Conférence au sommet.
- 26 La septième réunion tripartite est reportée au 30 octobre 1972, le TUC insistant pour que les prix soient soumis à des contrôles réglementaires mais non les revenus. La discussion porte sur la crainte du TUC que les dispositions de tout accord relatives aux prix ne soient pas opérantes, en particulier au niveau du commerce de détail, et sur les modalités d'application des relèvements de salaires uniformes qui ont été proposés.
- 27 La Banque d'Angleterre relève de $\frac{1}{4}$ de point et fixe à $7\frac{1}{2}$ % le taux minimum de prêt.
La Banque d'Angleterre intervient pour soutenir la livre qui termine à 2,3450 dollars après être tombée à 2,32 dollars au cours de la journée.
- 30 Au cours de la huitième réunion tripartite, il est demandé au TUC de choisir entre des contrôles volontaires ou réglementaires s'appliquant aux rémunérations comme aux prix. Le programme de limitation volontaire de la hausse des prix de la CBI vient à expiration.

NOVEMBRE

- 1 Au cours de la neuvième session des entretiens tripartites, le TUC demande une garantie inconditionnelle assurant que les prix de détail en général, et les prix alimentaires en particulier, n'augmenteront pas de plus de 5 % au cours des 12 prochains mois.
Les pressions sur la livre s'atténuent; son cours remonte à 2,35 dollars et restera à peu près à ce niveau pendant le reste de l'année.
- 2 Au cours de la dixième session des entretiens tripartites, le Gouvernement explique qu'il n'est pas en mesure de satisfaire les exigences du TUC en matière de garantie des prix, mais réaffirme que son intention est de limiter à 5 % la hausse des prix de détail attribuée à celle des coûts intérieurs au cours de l'année prochaine et qu'il envisage la possibilité de prendre des dispositions pour compenser les hausses de prix dues à d'autres causes. Il attire l'attention sur l'engagement pris par les détaillants et sur les seuils proposés à l'origine. Le Gouvernement propose également des mesures destinées à améliorer la situation des catégories à faibles revenus et des retraités, à savoir :
- (i) relèvement de 50 pence du seuil fixé pour l'allocation de logement au titre de Housing Finance Act;
 - (ii) extension de six mois à un an de la période où les catégories intéressées ont droit au « supplément de revenu familial », aux repas scolaires gratuits et aux distributions gratuites de lait;

NOVEMBRE (suite)

(iii) versement, dès que possible, d'une somme forfaitaire de 10 livres à chaque retraité (retraite normale ou complémentaire).

Le TUC déclare que ces propositions ne constitue pas à ses yeux une base de négociations possible, et les entretiens sont rompus.

6 Blocage, avec effet immédiat, des salaires, des prix, des loyers et des dividendes. Le blocage sera en vigueur pendant quatre-vingt-dix jours après la promulgation des textes y afférents, avec possibilité de prolongation pour soixante jours. Les principales dispositions sont les suivantes¹ :

- (i) Prix. Le blocage s'applique à tous les prix et tarifs des secteurs privé et public pratiqués sur le marché intérieur (et sur les marges dans le cas des commerçants, grossistes et détaillants) ainsi qu'aux relèvements de prix annoncés mais non encore appliqués, à l'exception des prix des produits alimentaires non transformés et des matières premières importées, si leur hausse est due à des facteurs externes ou saisonniers. Dans les cas où des propositions détaillées de relèvement des prix ont été soumises aux départements ministériels compétents, les relèvements ne seront autorisés que si les coûts intérieurs ou les coûts d'importation ne peuvent être absorbés par un accroissement de la productivité ou une réduction des marges bénéficiaires (en général, les cas où les matières premières représentent une proportion importante des coûts). Des hausses de prix pourront être annulées après avertissement ou sur ordre des pouvoirs publics.
- (ii) Revenus salariaux. Le blocage s'applique à toutes les formes de rémunération et de conditions d'emploi (y compris aux accords déjà passés mais encore appliqués) sauf à l'augmentation des rémunérations aux pièces résultant d'un accroissement de la production et aux relèvements de salaires liés à une promotion effective.
- (iii) Impôts locaux, loyers et dividendes. Le taux d'augmentation des impôts locaux sera modéré et les relèvements des loyers devant intervenir pendant la durée du blocage seront reportés à la fin de celui-ci. Les dividendes ne pourront dépasser le niveau de ceux qui ont été versés au cours de la même période de l'année précédente, sauf dans le cas des fonds de placement et de certaines sociétés d'investissement.

Le Gouvernement précise que le blocage doit ménager le répit nécessaire à la mise en œuvre de mesures réglementaires qui permettent « d'atteindre les objectifs convenus en matière de gestion de l'économie, à la lumière des propositions discutées au cours des réunions tri-

1 On trouvera des détails relatifs à ce blocage dans *A Programme for Controlling Inflation: The First Stage*, Cmnd. 5125, HMSO, Londres, novembre 1972; le texte provisoire du projet de loi intérimaire a été publié sous le titre *Counter-Inflation Temporary Provisions) Bill*, Cmnd. 5200, HMSO, Londres, novembre 1972.

NOVEMBRE (suite)

partites ». Le Gouvernement annonce également l'entrée en vigueur des mesures qu'il avait proposées au cours des entretiens tripartites du 2 novembre pour venir en aide aux catégories faiblement rémunérées et aux retraités.

- 8 La NIRC inflige une amende de 5 000 livres au Syndicat des Industries mécaniques (AUEW) pour avoir exclu un de ses membres des réunions d'une section locale.
- 9 La Banque d'Angleterre annonce l'institution de dépôts spéciaux représentant 1 % des engagements correspondants (environ 220 millions de livres), à verser à la fin de novembre et au milieu de décembre.
- 16 Les dirigeants du patronat, des syndicats et de la fonction publique se réunissent pour tirer les leçons de la rupture des entretiens tripartites.
- 20 Publications du Livre Blanc sur les statistiques du chômage¹. Ce document répond aux critiques suscitées par les chiffres du chômage et suggère qu'à l'avenir on porte l'attention sur les séries corrigées des variations saisonnières, excluant les jeunes quittant l'école et les étudiants adultes cherchant du travail pour les vacances. On découragera la tendance à insister sur les chiffres du chômage global, non corrigés des variations saisonnières et comprenant les personnes temporairement sans travail.
- 23 Le Gouvernement annonce qu'une commission sur les offices de main-d'œuvre, comprenant des représentants des employeurs et des syndicats, sera créée au début de 1974.
Le Conseil général du TUC rejette la proposition avancée par le Gouvernement d'ouvrir des négociations sur les projets relatifs à la période postérieure au blocage.
- 29 La NIRC ordonne à la banque du Syndicat des Industries mécaniques (AUEW) de payer l'amende de 5 000 livres infligée à celui-ci, ainsi que les dépens. Le paiement devrait être effectué le 22 novembre.
- 30 La Loi contre l'inflation (dispositions temporaires) est signée par la Reine.
Le Gouvernement annonce d'importants relèvements des subventions accordées aux collectivités locales pour compléter le produit des impôts locaux. D'après les estimations, ces concours devraient couvrir 60 % des dépenses des collectivités locales en 1973/74, contre 58 % seulement pour l'exercice actuel, et 57½ % en 1971/72.
La CBI demande la reprise des entretiens tripartites.

DÉCEMBRE

- 1 Le taux minimum de prêt de la Banque d'Angleterre est relevé de ¼ % et porté à 7¾ %.

1 DE, *Unemployment Statistics*, Cmnd. 5157, HMSO, Londres, novembre 1972.

DÉCEMBRE (suite)

Le Fair Trading Bill est publié. Un Directeur général de la concurrence équitable, et un Comité consultatif de protection du consommateur doivent être nommés, pour protéger les consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales et contre les produits de mauvaise qualité. Les divers organismes qui s'occupaient précédemment des pratiques commerciales seront réunis et l'examen des pratiques restrictives s'étendra au secteur des services et aux industries nationalisées. Les pratiques restrictives des employeurs ou des syndicats pourront faire l'objet d'enquêtes. Le Directeur général de la concurrence équitable entreprendra une enquête préliminaire sur les situations de monopole et sera habilité à en référer à la Commission des Monopoles et des Fusions (naguère Commission des Monopoles), sous réserve de l'approbation du Secrétaire d'État au Commerce et à l'Industrie. Le Secrétaire d'État sera également habilité à en référer à cette Commission, et aura seul pouvoir de le faire en ce qui concerne les industries nationalisées ou les fusions. Le seuil quantitatif au delà duquel le cas pourra être porté devant la Commission des Monopoles et des Fusions sera abaissé d'un tiers à un quart du marché; reste inchangée la clause portant sur le minimum de 5 millions de livres d'actifs.

- 6 Le Gouvernement présente ses projets d'expansion du système d'enseignement pour les dix prochaines années (*Education : A Framework for Expansion*, Cmnd. 5174, HMSO). Les dépenses relatives aux établissements scolaires devraient s'accroître à un rythme annuel de 3 % en termes réels, contre 2½ % au cours de la dernière décennie, et les dépenses relatives à l'enseignement supérieur à un rythme de 5 % contre 6½ % antérieurement.
- 8 La NIRC inflige à l'AUEW une amende supplémentaire de 50 000 livres pour outrage à magistrats.
Le taux minimum de prêt de la Banque d'Angleterre est relevé de ¼ % et porté à 8 %.
- 11 Le *Coal Industry Bill* prévoit l'octroi de subventions aux houillères. Le déficit global, de 475 millions de livres, doit être comblé, et une aide de 505 millions de livres sera accordée pour les trois prochaines années, aide qui se montera au total à 720 millions de livres pour les cinq années à venir.
- 11/13 Plusieurs des principales clearing banks portent leur taux de base de 7 à 7½ %.
Le cours de clôture de la livre s'établit au-dessous de 2,34 dollars.
- 15 Le Chancelier de l'Échiquier annonce que la livre sterling ne reviendra pas à une parité fixe avant l'entrée dans la CEE, mais qu'une parité fixe sera rétablie dès que possible.
- 19 Le Premier Ministre déclare qu'aucune augmentation de salaire ne devra être décidée avant que soit annoncée la seconde phase de la politique des prix et des revenus.

DÉCEMBRE (suite)

- 20 Les grèves de protestation contre les amendes infligées à l'AUEW sont largement suivies.

A la suite d'une démarche du Conseil général du TUC, le Premier Ministre invite les dirigeants syndicaux à le rencontrer pour discuter de l'application du blocage. Le Gouvernement fait connaître son évaluation des dépenses publiques nécessaires dans le cadre global de l'évolution possible à moyen terme de l'économie¹. A prix constants, les dépenses publiques (à l'exclusion des subventions d'investissement et des dépenses d'action conjoncturelle) devraient augmenter à une cadence annuelle de 2,9 % entre les exercices budgétaires 1972/73 et 1976/77. Les dépenses d'action conjoncturelle devraient rester importantes pendant l'exercice 1973/74 mais se réduire progressivement par la suite. Si l'on y inclut les dépenses d'action conjoncturelle, le taux annuel moyen de croissance pour les quatre années tombe à 2,5 %, l'augmentation se répartissant comme suit :

<u>1972/73</u>	<u>1973/74</u>	<u>1974/75</u>	<u>1975/76</u>	<u>1976/77</u>
6.2	5.3	1.7	1.8	1.4

Les implications des projections de dépenses pour le reste de l'économie sont illustrées par un certain nombre d'exemples (voir page suivante).

- 21 La Banque d'Angleterre annonce l'institution de dépôts spéciaux représentant 2 % des engagements correspondants à constituer en janvier 1973. Le niveau total des dépôts obligatoires est ainsi porté à 4 %.

L'AUEW est contraint de vendre des fonds d'État pour régler l'amende infligée par la NIRC.

- 22 Le taux minimum de prêt de la Banque d'Angleterre est relevé de 1 % et ainsi porté à 9 %.

1 *Public Expenditure, 1976-77*, Cmnd. 5178, HMSO, Londres, décembre 1972.

Emplois et ressources : variation annuelle moyenne, 1971-77
prix de 1972 aux coûts des facteurs¹

	Taux de croissance de 3,5 %				Taux de croissance de 5 %			
	Investissements faibles		Investissements élevés		Investissements faibles		Investissements élevés	
	Millions de livres	%	Millions de livres	%	Millions de livres	%	Millions de livres	%
A Produit intérieur brut	1 970	3.5	1 970	3.5	2 900	5.0	2 900	5.0
B Emplois du PIB								
(i) Investissements privés ²	320	6.2	410	7.8	540	9.8	650	11.2
(ii) Balance commerciale ³	-50	—	-50	—	170	—	170	—
(iii) Dépenses publiques								
(a) Consommation publique	370	3.2	370	3.2	370	3.2	370	3.2
(b) Investissements publics	130	2.8	130	2.8	130	2.8	130	2.8
(c) Total a + b	500	3.1	500	3.1	500	3.1	500	3.1
(d) Dépenses publiques indirectes	190	3.1	190	3.1	190	3.1	190	3.1
(e) Total c + d	690	3.1	690	3.1	690	3.1	690	3.1
(iv) Ressources disponibles pour la consommation privée ⁴	1 010	3.5	920	3.3	1 500	5.0	1 390	7.8

1 Public Expenditure, 1976-77, Cmnd. 5178, HMSO, Londres, décembre 1972.

2 Investissements résidentiels exclus. Sont également exclus les investissements financés par des prêts et subventions du secteur public (à l'exception des subventions d'investissement), qui sont compris dans (iii) (d).

3 Variation des ressources compatibles avec les objectifs relatifs à la balance des paiements.

4 Poste résiduel comprenant les dépenses en capital consacrées à la construction résidentielle privée mais excluant la part des dépenses de consommation privées incluse dans (iii) (d)

Annexe B

TABLEAUX DES TAUX D'ACTIVITÉ

Les tableaux des taux d'activité qui suivent donnent les chiffres de la population active (personnes pourvues d'un emploi et chômeurs) en pourcentage de la population en âge de travailler (au-dessus de 15 ans). Les chiffres régionaux sont généralement exprimés sous forme de rapports au taux indiqué pour l'Angleterre et le Pays de Galles, qui est pris comme base de référence égale à 100. Ils se fondent sur les données tirées des résultats du Recensement de 1961 et des calculs publiés dans « The Anatomy of Regional Activity Rates » de John Bowers, *NIESR Regional Paper No. 1*, paru en 1970. Les « coefficients de variation » présentés dans les tableaux donnent l'écart-type des chiffres régionaux, en pourcentage de la valeur moyenne.

Tableau A Taux d'activité masculine

	Salariés	Travailleurs indépendants	Salariés et travailleurs indépendants	Population active ¹
Angleterre et Pays de Galles	76.7	7.4	84.1	86.2
<i>Taux régionaux relatifs :</i>				
Région du Nord	101.8	83.8	100.2	99.9
East et West Ridings	103.3	87.8	101.9	100.7
Nord-Ouest	103.3	89.2	102.0	100.5
Nord des Midlands	101.6	98.6	101.3	101.5
Midlands	105.5	86.5	103.8	102.9
Est	96.7	110.8	98.0	99.8
Londres et Sud-Est	101.2	95.9	100.7	99.8
Sud	93.1	100.0	93.7	98.7
Sud-Ouest	88.0	143.2	92.9	96.5
Pays de Galles	95.6	127.0	98.3	97.8
Écosse	101.6	101.4	101.5	101.0
Irlande du Nord	87.0	221.6	98.8	99.8
Coefficient de variation	6.0	33.0	3.2	1.6

¹ Salariés, travailleurs indépendants, travailleurs familiaux et forces armées.

NOTE Si on inclut les étudiants et les retraités dans la population active, la variance résiduelle se trouve encore réduite. Les variations à l'intérieur d'un même groupe d'âge sont également plus faibles que sur l'ensemble de chacune des populations choisies.

Études économiques de l'OCDE

Tableau B Taux d'activité féminine

	Salariés	Travailleurs indépendants	Salariés et travailleurs indépendants	Population active ¹
Angleterre et Pays de Galles	35.4	1.6	37.0	37.7
<i>Taux régionaux relatifs :</i>				
Nord	83.3	87.5	83.5	83.0
East et West Ridings	102.8	100.0	102.7	102.4
Nord-Ouest	111.3	125.0	111.9	111.4
Midlands du Nord	97.5	100.0	97.6	97.1
Midlands	111.3	100.0	110.8	110.1
Est	88.4	87.5	88.4	88.1
Londres et Sud-Est	113.0	87.5	111.9	111.1
Sud	87.9	100.0	88.4	88.6
Sud-Ouest	80.5	118.8	82.2	82.2
Pays de Galles	72.3	131.3	74.9	74.3
Écosse	96.9	75.0	95.9	95.2
Irlande du Nord	93.5	118.8	94.6	93.6
Coefficient de variation	13.2	16.2	12.4	12.3

1 Salariés, travailleurs indépendants, aides familiales et forces armées.

Tableau C Taux d'activité féminine après correction des variations de la structure par sexe de l'emploi

	Total	Total corrigé
Angleterre et Pays de Galles	37.7	37.7
<i>Taux régionaux relatifs :</i>		
Nord	83.0	78.5
East et West Ridings	102.4	100.8
Nord-Ouest	111.4	105.0
Midlands du Nord	97.1	98.4
Midlands	110.1	99.2
Est	88.1	85.7
Londres et Sud-Est	111.1	109.3
Sud	88.6	91.0
Sud-Ouest	82.2	87.0
Pays de Galles	74.3	74.5
Coefficient de variation	13.5	11.7

NOTE Le taux corrigé donne le taux d'activité qu'aurait chaque région si, dans chacune de ses branches d'activité, le rapport femmes/hommes était égal à la moyenne nationale.

Royaume-Uni

Tableau D Taux d'activité féminine en fonction de la situation de famille avant et après correction des différences de structure par groupe d'âge

	Total	Total corrigé	Célibataires	Célibataires (taux corrigé)	Femmes mariées	Femmes mariées (taux corrigé)
Angleterre et Pays de Galles	37.7	37.5	51.3	50.6	30.1	30.0
<i>Taux régionaux relatifs :</i>						
Nord	83.0	100.3	96.3	101.0	72.8	101.0
East et West Ridings	102.4	98.4	100.8	97.8	105.3	100.3
Nord-Ouest	111.4	100.0	101.4	98.6	119.9	100.3
Midlands du Nord	97.1	97.6	101.8	99.0	97.3	100.3
Midlands	110.1	101.3	109.0	103.4	114.0	102.0
Est	88.1	97.3	95.1	97.8	85.4	100.0
Londres et Sud-Est	111.1	102.4	104.9	101.8	114.0	99.3
Sud	88.6	97.6	94.5	96.6	84.1	99.3
Sud-Ouest	82.2	96.3	88.7	94.3	75.7	97.7
Pays de Galles	74.3	99.5	85.0	98.2	64.1	100.3
Coefficient de variation	13.5	1.9	7.1	2.5	19.9	1.1

NOTE Les taux corrigés donnent le taux par groupe d'âge et selon la situation de famille, pondéré en fonction du taux d'activité spécifique à ce groupe pour l'Angleterre et le Pays de Galles. En d'autres termes, les taux corrigés donnent une indication de ce que serait le taux d'activité dans chaque région si l'âge et la situation familiale étaient les seules variables.

PAGE BLANCHE

Annexe C

LES STATISTIQUES DU CHOMAGE AU ROYAUME-UNI

A Les séries officielles

1 Les séries officielles sont basées sur le nombre des chômeurs inscrits dans les services locaux de l'emploi et dans les services d'orientation professionnelle de la jeunesse habituellement relevés le deuxième lundi de chaque mois. Ce chiffre comprend aussi bien ceux qui demandent l'allocation-chômage que les autres, mais il exclut les travailleurs temporairement arrêtés, les demandeurs qui ne recherchent qu'un emploi à temps partiel, ceux qui sont atteints d'une incapacité grave et ceux dont on considère qu'ils ont peu de chances d'obtenir un emploi autrement que dans des conditions spéciales.

2 Les statistiques mensuelles sont d'abord publiées sous forme résumée dans un communiqué de presse, le jeudi, dix jours après le recensement et publiées ensuite en détail dans le Bulletin du Ministère de l'Emploi.

3 Les informations suivantes sont fournies chaque mois :

- (i) Le nombre d'hommes et de femmes en chômage en Grande-Bretagne, ventilé par régions. Le nombre des chômeurs, à l'exclusion des jeunes qui viennent de quitter l'école et des étudiants adultes, est également publié, après correction des variations saisonnières; exprimé en pourcentage du nombre total des personnes employées, il donne le taux de chômage le plus couramment utilisé en ce qui concerne le Royaume-Uni.
- (ii) Le nombre des chômeurs, à l'exclusion des jeunes qui viennent de quitter l'école et des étudiants adultes, en Grande-Bretagne, pour chacune des principales rubriques de la classification type par industrie (SIC). Les chiffres concernant les groupes les plus importants de la classification par industrie sont corrigés des variations saisonnières.
- (iii) Une analyse par trimestre de la 'durée du chômage' par classe d'âge, semaine par semaine supplémentaire jusqu'à 8, puis pour les diverses durées 9 à 13, 13 à 26, 26 à 39, 39 à 52 et plus de 52 semaines. La même analyse est faite pour les hommes et les femmes séparément. Des chiffres moins détaillés sont donnés tous les mois.
- (iv) Une analyse plus détaillée du chômage recensé par régions, avec répartition par sexe et par groupes d'âge, pour les chômeurs inscrits (total), et pour les chômeurs complets et temporaires.
- (v) Une ventilation détaillée par branche d'activité selon la classification type par sexe, et pour les chômeurs complets et temporaires.

- (vi) Le chômage dans les régions de développement, dans les zones industrielles et dans certaines zones locales, ventilé entre les hommes, les femmes, les adolescents et les adolescentes.

B Différences par rapport aux statistiques d'autres pays

4 Le Department of Labor des États-Unis a étudié les différences entre les méthodes d'établissement et de traitement des statistiques du chômage employées dans divers pays, et a essayé d'établir des séries comparables fondées sur les définitions américaines. Les statistiques des États-Unis reposent sur les résultats d'une enquête par sondage dans laquelle les chômeurs sont définis comme les personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de l'enquête et cherchant un emploi, sans qu'on se préoccupe de savoir si elles avaient ou non droit à l'assurance chômage. Sont également comptés parmi les chômeurs ceux qui auraient cherché un emploi s'ils n'avaient pas été dans l'attente d'être réintégrés après une mise à pied temporaire, ceux qui doivent occuper un nouvel emploi dans les trente jours, et les personnes qui sont temporairement malades ou estiment ne pas pouvoir trouver d'emploi qui leur convienne. Ne sont pas inclus dans la population active, ceux qui se considèrent comme trop âgés, trop jeunes ou handicapés.

5 Il peut donc, pour les raisons suivantes, y avoir des différences entre les statistiques américaines et britanniques :

- (i) Les statistiques britanniques peuvent exclure les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés qui chercheraient du travail, les chômeurs temporairement malades ou n'ayant pas droit à l'allocation de chômage. Cette dernière catégorie comprend les femmes mariées qui ont décidé de leur plein gré de ne pas bénéficier de l'assurance chômage, et ceux qui sont entrés depuis peu dans la population active.
- (ii) Les statistiques américaines considèrent comme occupées les personnes qui travaillent au cours de la semaine de l'enquête, alors que les statistiques britanniques n'en tiennent pas compte s'il se trouve qu'elles étaient en chômage le lundi où le calcul a été effectué.
- (iii) Les taux de chômage américains et britanniques ont des dénominateurs différents, les États-Unis utilisant la population active civile et le Royaume-Uni l'effectif total des personnes employées.

6 Il est possible de chiffrer l'importance des différences dans le champ couvert par les statistiques en comparant les statistiques britanniques périodiques et les résultats des recensements démographiques : les questions posées sur le chômage dans le recensement se rapprochent de la définition américaine selon laquelle est en chômage toute personne « sans travail qui cherche un emploi ». Le tableau A ci-dessous montre les ajustements apportés aux statistiques périodiques du Royaume-Uni pour 1961 en fonction des résultats du recensement de cette année. Si l'on prend comme points de repère, quand ils sont disponibles, les résultats des recensements, les statistiques périodiques du Royaume-Uni peuvent être utilisées pour l'établissement d'une série temporelle correspondant aux définitions américaines.

Royaume-Uni

Tableau A Correction du taux de chômage britannique en fonction des définitions américaines pour une année de chômage important

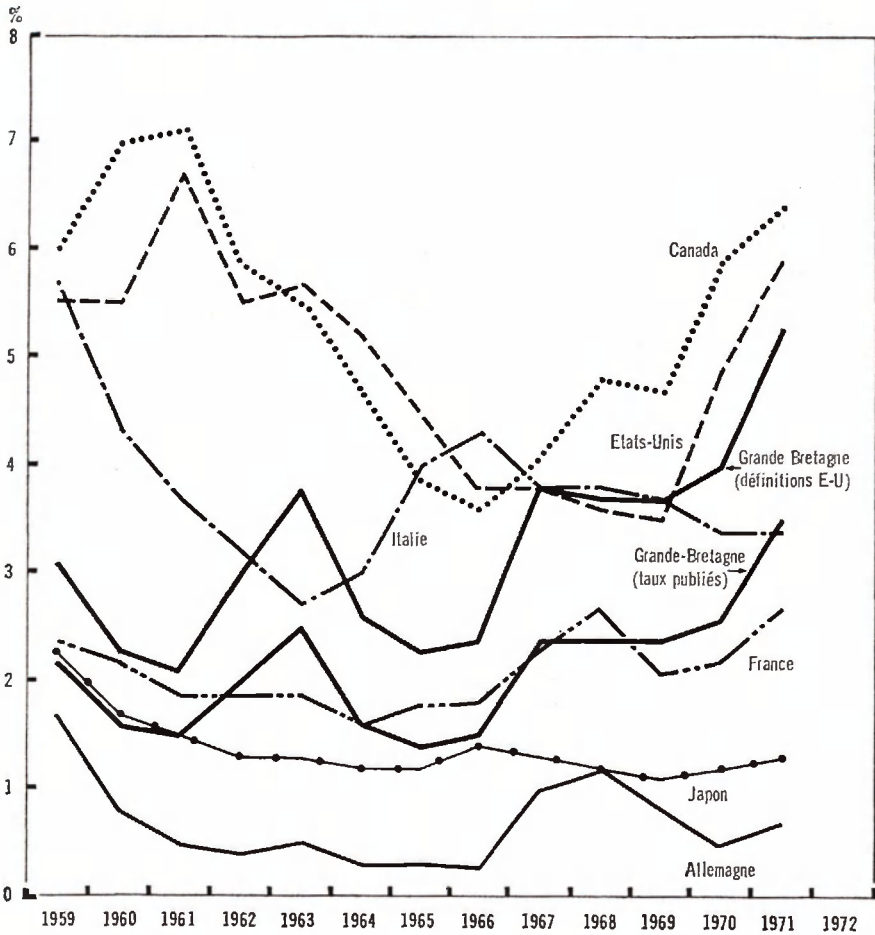
Rubrique	Taux de chômage en pourcentage
Taux de chômage britannique non corrigé	1.5
Corrections pour :	
Exclusion des travailleurs indépendants de la population active	-0.1
Personnes ayant travaillé au cours de la semaine, considérées comme en chômage	-0.2 à 0.3
Personnes non considérées comme en chômage parce que malades	+0.1
Sous-évaluation du chômage des femmes mariées non couvertes par le National Insurance Act et autres femmes entrées depuis peu dans la population active, etc.	+0.5 à 0.4
Sous-évaluation du chômage des adolescents	+0.3 à 0.2
Sous-évaluation due aux départs volontaires des travailleurs	+0.2 à 0.2
Sous-évaluation des travailleurs retraités	+0.1
Retards à l'inscription sur les listes de chômage	+0.2 à 0.1
Taux de chômage britannique corrigé	2.1 à 2.6

Source: Joseph S. Zeisel, « Comparison of British and US unemployment rates », US Monthly Labor Review, mai 1962, pp. 492.

7 Le graphique A montre l'évolution des taux de chômage normalisés pour neuf pays, ainsi que celle du chômage au Royaume-Uni selon les séries officielles britanniques. Cette comparaison tend à confirmer l'impression selon laquelle, la tension relative qui a caractérisé le marché du travail au début des années 60, les taux de chômage britanniques sont à l'heure actuelle parmi les plus élevés de ceux qui sont enregistrés dans les divers pays, et sont également élevés par rapport à ceux que le Royaume-Uni a connus par le passé.

Graphique A

Taux de chômage selon les définitions américaines



Source: US Department of Labor, *Monthly Labor Review*, juin 1972, p. 30.

ANNEXE STATISTIQUE

PAGE BLANCHE

Tableau A Emploi du PIB

Millions de livres

	PIB au coût des facteurs*	Dépense finale aux prix du marché**	Dépenses de consom- mation	Dépenses publiques courantes	Investisse- ment fixe	Variation des stocks	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Impôts indirects moins subventions
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Aux prix courants :									
1970	42 606	61 022	31 216	9 022	9 173	371	11 240	10 847	7 569
1971	47 748	67 338	34 504	10 278	9 923	31	12 602	11 816	7 774
Aux prix de 1963...									
1967	30 290	41 428	22 118	5 860	6 609	186	6 655	7 182	3 956
1968	31 283	43 144	22 687	5 882	6 945	161	7 469	7 706	4 155
1969	31 890	44 024	22 800	5 806	6 906	342	8 170	7 935	4 199
1970	32 493	45 257	23 413	5 878	7 080	265	8 621	8 358	4 406
1971	32 900	46 226	24 032	6 082	7 038	24	9 050	8 744	4 582
...et après correction des variations saisonnières :									
1971 1	8 037	11 312	5 841	1 506	1 743	89	2 133	2 177	1 098
2	8 195	11 517	5 985	1 516	1 762	-67	2 321	2 193	1 129
3	8 280	11 612	6 052	1 528	1 765	-34	2 301	2 163	1 169
4	8 388	11 785	6 154	1 532	1 768	36	2 295	2 211	1 186
1972 1	8 116	11 632	6 170	1 536	1 814	-149	2 261	2 311	1 205
2	8 294	11 912	6 339	1 558	1 803	-105	2 317	2 357	1 261
3	8 253	11 816	6 431	1 590	1 757	-86	2 124	2 300	1 263

* 1 = 2 - 8 - 9.

** 2 = 3 + 4 + 5 + 6 + 7.

Source: Monthly Digest of Statistics.

Tableau B Consommation et investissement

	Demandes des consommateurs				Investissement					
	Total des ventes au détail (volume)	Ventes au détail non alimentaires (volume)	Immatri-culations de voitures neuves	Total des crédits à l'achat en cours	Dépenses en capital		Comman-des nou-velles nettes du marché intérieur reçues par l'industrie mécanique	Mises en chantier de logements		Constitu-tion de stocks (industrie manufac-turière)
					Industrie manufac-turière	Commerce et services		Secteur privé	Secteur public	
	1966 = 100		Milliers, moyenne mensuelle	Millions de livres, en fin de période	Millions de livres aux prix de 1963		1963 = 100	Milliers		Millions de livres aux prix de 1963
1970 1	103.1	103.6	85	1 287	382	341	135	34.6	37.1	42
2	103.6	104.5	95	1 313	397	353	136	41.6	40.4	56
3	104.0	105.8	93	1 333	399	349	138	44.6	39.0	44
4	103.6	105.7	93	1 362	416	357	136	44.3	37.6	72
1971 1	101.8	103.1	92	1 366	383	338	121	45.4	37.0	41
2	103.2	106.3	95	1 399	362	335	122	45.1	33.2	-114
3	104.4	108.2	116	1 507	375	346	130	54.4	32.6	-59
4	105.9	110.4	132	1 606	358	343	131	62.4	33.8	-21
1972 1	106.1	111.3	122	1 693	367	347		50.9	37.1	-110
2	108.4	114.5	144	1 796	330	358		56.4	29.9	-142
3	111.6	119.0	142	1 918	326			58.4	27.6	-109
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre précédent	+3.0	+3.9	-1.4		-1.2	+3.2	+0.8	+3.5	-7.7	
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente	+6.9	+10.0	+22.4		-13.1	+6.9	-3.7	+7.4	-15.3	

Sources: Economic Trends; Monthly Digest of Statistics.

Tableau C Production et main-d'œuvre

	PIB estimation moyenne ¹	PIB par personne employée ²	Indice de la production industrielle	Indice de la production de l'industrie manufacturière	Chômeurs complets	Vacances d'emploi non remplies pour adultes	Emploi dans les industries produc- trices	Emploi dans les industries manufac- turières	Heures supplé- mentaires dans les industries manufac- turières
	1963 = 100				Milliers		1963 = 100		Millions par semaine
1970 1	119.3	120.8	123.6	126.5	556	194	96.6	100.2	18.33
2	121.3	121.9	123.4	126.2	563	188	96.1	100.1	17.70
3	121.8	123.2	124.5	127.4	571	185	95.5	99.7	17.06
4	122.7	124.1	125.0	128.8	582	176	94.8	99.1	16.22
1971 1	120.4	124.2	124.3	126.4	634	150	94.3	98.6	15.25
2	122.2	126.3	125.1	127.0	709	128	92.8	97.0	13.17
3	123.4	128.1	125.6	127.1	772	119	91.7	95.8	13.77
4	124.2	128.5	124.6	126.4	832	118	90.2	94.2	12.63
1972 1	121.4	126.4	122.3	125.4	870	124	89.2	93.0	11.84
2	125.5		128.9	129.5	834	133	88.7	92.4	13.01
3	125.7		130.0	132.1	807	146	88.5	92.2	13.96
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre précédent	+0.2		+0.9	+2.0			-0.2	-0.2	+7.3
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente	+1.9		+3.5	+3.9			-3.5	-3.8	+1.4

1 Moyenne des dépenses, des revenus et de la production.

2 Sur la base d'une estimation du PIB dans l'optique de la production.

Sources: Economic Trends; Department of Employment Gazette.

Tableau D Financement intérieur

	Expansion des crédits à l'économie	Variation de la masse monétaire	Besoins d'emprunts de l'Administration centrale*	Variation des prêts ¹ (secteur bancaire)	Accroissement net du volume des actions émises par les sociétés de crédit immobilier et des dépôts auprès de ces sociétés	Prêts hypothécaires des sociétés de crédit immobilier (engagements)	Fonds d'État : rendements à l'échéance finale ²			Taux d'intérêt des dépôts à 3 mois auprès des collectivités locales*	Comparaison, compte tenu de la couverture à terme, entre les taux d'intérêt à 3 mois des dépôts auprès des collectivités locales et des prêts en Euro-dollars ³
							A court terme	A moyen terme	A long terme		
	Millions de livres				Millions de livres par mois		Taux annuel en %			Taux annuel en % en fin de période	
1970 1	-287	80	-1 478	191	100	149	8.57	8.70	8.86	8.75	-0.40
2	558	660	-120	464	116	177	7.98	8.73	9.31	7.88	-1.10
3	432	350	270	163	139	196	7.40	9.42	9.27	7.25	-2.40
4	331	490	650	11	141	207	7.73	8.68	9.43	7.19	-0.30
1971 1	54	520	-787	156	138	205	7.63	8.58	9.31	7.50	-0.50
2	108	400	25	91	155	246	7.09	8.15	9.06	6.28	-1.20
3	266	440	435	593	182	274	6.65	7.61	8.60	5.34	-0.35
4	723	1 020	889	770	202	280	6.10	7.12	8.11	4.56	-0.65
1972 1	1 108	930	-834	1 448	200	310	6.02	6.96	7.89	4.94	-0.75
2	2 215	2 030	416	1 598	198	341	6.82	7.63	8.53	7.56	-1.35
3	1 201	970	527	894	155	311	8.79	9.08	9.38	7.50	-1.10
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre précédent					-21.7	-8.8					
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente					-14.8	+13.5					

* Données non désaisonnalisées.

1 Secteur privé.

2 Moyenne des rendements de chaque mercredi pendant la période considérée.

3 Écart entre le taux de l'intérêt versé par les collectivités locales, compte tenu du coût de la couverture à terme, et le taux de l'Euro-dollar. Le signe + indique que le taux net servi par les collectivités locales est supérieur au taux de l'Euro-dollar, et le signe - qu'il est inférieur.

Sources: Bank of England Quarterly Bulletin; Financial Statistics.

Tableau E Salaires, prix et position extérieure

	Taux de salaires horaires*	Gains moyens	Prix de gros des produits de l'industrie manufacturière destinés au marché intérieur**1	Indice des prix de détail*	Valeurs unitaires exportation*	Valeurs unitaires importation**3	Exportations fob ³	Importations fob ⁴	Solde des opérations visibles	Balance courante	Total des mouvements monétaires*
	Jan. 1970 = 100		1963 = 100	1962 = 100	1961 = 100		Millions de livres par mois			Millions de livres	
1970 1	100.7	101.6	120.6	136.2	131	131	644	623	21	244	915
2	103.3	105.0	123.6	139.5	134	132	653	667	-14	128	227
3	105.9	108.5	125.7	141.1	136	132	624	648	-24	81	-202
4	109.6	111.9	128.4	144.0	139	132	710	690	20	228	347
1971 1	114.7	114.5	131.7	147.9	143	133	664	686	-22	124	973
2	116.8	117.2	135.0	153.2	146	137	755	717	38	297	634
3	119.7	120.6	137.3	155.3	149	138	762	703	59	361	668
4	123.8	122.6	138.3	157.3	152	138	750	724	26	260	953
1972 1	128.1	125.4	140.2	159.7	155	139	729	770	-41	38	57
2	131.0	130.5	142.7	162.7	156	140	760	785	-25	84	-1 045
3	138.1	135.2	145.4	165.4			685	778	-93	-106	-79
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre précédent	+5.4	+3.6	+1.9	+1.7	+0.6	+0.7					
Pourcentage de variation du dernier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente	+15.4	+12.1	+5.9	+6.5	+6.8	+2.2					

* Non désaisonné.

1 A l'exclusion des denrées alimentaires, des boissons et du tabac.

2 Non compris les avions militaires provenant des États-Unis.

3 Compte tenu des ajustements de balance des paiements et après correction des facteurs affectant la comptabilisation des exportations.

4 Y compris le paiement des avions militaires achetés aux États-Unis et autres ajustements de balance des paiements.

Sources: Economic Trends; Monthly Digest of Statistics.

Tableau F Analyse du total des mouvements
Données non
Millions

monétaires et des règlements officiels¹
désaisonnalisées
de livres

	1970		1971		1971				1972			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	
1 BALANCE COURANTE	+681		+1 042		+70	+351	+356	+265	-50	+174	-135	
<i>Investissements et autres mouvements de capitaux</i>												
2 Opérations en capital à long terme du secteur public	-204		-273		-45	-44	-35	-149	-42	-39	-17	
3 Investissements étrangers dans le secteur public du RU ²	-10		+179		+121	+28	+5	+25	+64	+18	+21	
4 Investissements étrangers dans le secteur privé du RU	+740		+925		+293	+258	+191	+183	+149	+110	+185	
5 Investissements à l'étranger du secteur privé du RU	-754		-745		-225	-212	-161	-147	-330	-340	-300	
6 Emprunts (nets) contractés en monnaies étrangères par les banques britanniques pour financer les investissements britanniques à l'étranger	+189		+275		+45	+120	+55	+55	+180	+165	+190	
7 Autres emprunts ou prêts (nets) en monnaies étrangères effectués par les banques britanniques	+290		+220		+45	+35	-16	+156	-67	-297	-7	
<i>Réserves de change en sterling³:</i>												
8 Fonds d'État britannique	+63		+55		+57	+36	-40	+2	+64	-2	-35	
9 Engagements du système bancaire et effets du marché monétaire	+130		+638		+157	+236	+146	+99	+143	+34	-57	
10 Autres créances en sterling de l'étranger sur le système bancaire et le marché monétaire	+266		+727		+71	+3	+232	+421	-2	-162	+6	
11 Crédits à l'importation ⁴	+31		+76		+29	-5	+29	+23	+53	+37	+5	
12 Crédits à l'exportation ⁴	-235		-337		-79	-120	+14	-152	-45	-91	-27	
13 Autres mouvements à court terme	+41		+81		+116	-18	+62	-79	-147	-258	-58	
14 Total des investissements et des autres mouvements de capitaux	+547		+1 821		+585	+317	+482	+437	+20	-825	-94	
15 Poste résiduel	+59		+365		+318	-34	-170	+251	+87	-394	+150	
16 TOTAL DES MOUVEMENTS MONÉTAIRES	+1 287		+3 228		+973	+634	+668	+953	+57	-1 045	-79	
17 Attribution de droits de tirage spéciaux	+171		+125		+125	—	—	—	+124	—	—	
18 Souscription en or au FMI	-38		—		—	—	—	—	—	—	—	
19 Total des lignes 16 à 18	+1 420		+3 353		+1 098	+634	+668	+953	+181	-1 045	-79	
<i>Règlements officiels</i>												
Opérations avec les autorités monétaires étrangères, net :												
20 FMI	-134		-554		-287	-8	-259	—	-10	-405	—	
21 Autres autorités monétaires	-1 161		-1 263		-607	-500	+167	-323	+20	+1 404	-560	
22 Transfert aux réserves du portefeuille de valeurs libellées en dollars	—		—		—	—	—	—	—	—	—	
23 Tirages (+) sur les réserves officielles ou versements (-) aux réserves officielles ⁵	-125		-1 536		-204	-126	-576	-630	-191	+46	+639	
24 Total des règlements officiels	-1 420		-3 353		-1 098	-634	-668	-953	-181	+1 045	+79	

1 La somme des postes 1 à 5 est égale au total autrefois dénommé « balance de base »; la somme des autres postes (à l'exception du poste 15) représente ce que l'on qualifiait précédemment de « mouvements monétaires ».

2 A l'exclusion des achats de fonds d'État britannique effectués par des institutions monétaires centrales et par des organisations internationales (poste 8).

3 Réserves en sterling détenues au Royaume-Uni par des pays étrangers et par des organisations internationales (autres que le FMI), notifiées par les banques, etc. du Royaume-Uni. Ce poste n'englobe pas les autres avoirs officiels — tels que fonds en dépôt, caisses de retraites et autres fonds affectés à des fins spécifiques, avoirs en actions de sociétés et dépôts détenus sur place dans des banques commerciales — dont les mouvements sont comptabilisés aux postes 3, 4 et 10.

4 A l'exclusion des crédits commerciaux entre sociétés affiliées (repris aux lignes 4 et 5). Déduction faite des règlements anticipés et des tranches de paiement versées aux fournisseurs.

5 A partir du 23-8-1971, la valeur en sterling a été calculée au taux de change effectif.

Sources: Bank of England Quarterly Bulletin; Economic Trends.

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

			Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yugoslavie	
POPULATION	Accroissement moyen annuel net	Fin de 1970	12 713	7 398	9 691	21 561	4 951	4 603 ¹	51 027	61 846	8 793 ²	205.1	2 955	54 683	103 990	339.8	13 119	3 892	9 701 ³	33 824	8 083	6 205	35 688	(55 930)	206 017	(20 460)	
		1960 à 1970	2.04	0.47	0.54	1.77	0.75	0.35	1.06	1.04	0.55 ⁶	1.46	0.44	0.82	1.06	0.76	1.28	0.80	0.91 ⁶	1.06	0.75	1.34	2.50	(0.59)	1.23	(1.01)	
EMPLOI	Emploi civil total	1970	5 314	3 142	3 747	7 879	2 325	2 142	20 410	26 705	(3 695)	79	1 058	18 774	50 940	144	4 567	1 497	3 030	12 372	3 854	2 900	(13 639)	24 709	78 627	7 651 ⁵	
		En % du total	8.6	18.3	4.8	7.7	11.4	22.7	14.0	9.0	47.2	19.0	27.5	19.6	17.4	11.1	7.2	13.9	33.0	29.6	8.1	6.7	71.5	2.9	4.4	50.4	
		Industrie ⁷	38.9	41.0	44.7	31.4	37.4	35.5	38.8	50.3	22.4	36.7	30.0	43.7	35.7	46.5	41.0	37.3	35.7	37.4	38.4	49.4	11.8	46.6	32.3	49.6	
		Autres activités	52.5	40.7	50.4	60.9	51.2	41.8	47.1	40.7	30.5	44.3	42.5	36.7	46.9	42.4	51.8	48.8	31.2	33.0	53.5	43.9	16.8	50.6	63.3	49.6	
PRODUCTION	PNB par habitant	1970	2 830	1 940	2 670	3 550	3 160	2 220	2 920	3 040	1 060	2 340	1 320	1 700	1 910	2 940	2 400	2 940	640	960	3 840	3 240	360	2 170	4 840	561 ²	
		1970	7.2 ^{2 4 15}	6.9	4.5	4.6 ^{2 11}	7.9	14.1	6.0 ^{2 11}	3.1 ¹¹	20.3 ²	..	17.8 ²	10.3	8.7 ^{2 12}	4.1	7.0 ²	6.3	17.3	13.3	3.7 ¹¹	6.4 ¹⁰	31.0 ¹²	3.1 ¹⁴	3.0 ¹¹	19.3	
		En % du total	38.1 ^{2 4 15}	48.5	42.6	32.1 ^{2 11}	40.1	42.4	48.1 ^{2 11}	54.2 ¹¹	28.2 ²	..	35.2 ²	40.5	39.1 ^{2 12 13}	56.9	41.6 ²	39.9	44.0	35.5	36.8 ¹¹	49.6 ¹⁰	27.0 ¹²	44.4 ¹⁴	34.9 ¹¹	41.1	
		Croissance annuelle du PNB en volume ²³	1970	54.7 ^{2 4 15}	44.6	53.0	63.4 ^{2 11}	52.0	43.5	45.9 ^{2 11}	42.6 ¹¹	51.5 ²	..	47.0 ²	49.2	52.2 ^{2 12 13}	39.1	51.4 ²	53.7	38.7	51.2	59.4 ¹¹	44.0 ¹⁰	42.0 ¹²	52.5 ¹⁴	62.1 ¹¹	39.6
	1965 à 1970	4.3 ^{4 15}	7.1	6.1	3.2 ⁴	3.1	7.9	6.0	5.4	6.7	1.5	6.7	5.1	10.5	3.5	5.6	3.7	7.5	6.8	4.6 ⁴	4.4	5.5	2.0 ⁴		
	1965 à 1970	5.8 ^{4 15}	5.1	4.6	4.6 ⁴	4.4	5.0	5.8	4.6	7.0	1.8	4.0	6.0	12.1	3.6	5.2	4.6	6.0	6.5	3.9 ⁴	3.8	7.0	2.4 ⁴	3.2	..		
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE	Consommation privée par habitant	1970	1 710	1 090	1 600	2 160	1 960	1 180	1 720	1 650	640 ²	1 520	830 ²	1 090	840 ²	1 660	1 360	1 560	480	650	2 220	1 750 ²	240	1 340	3 010	275 ¹⁸	
		Dépenses d'enseignement	1969	4.0 ⁹	4.57	4.97 ²³	8.35 ¹⁸	6.34 ¹⁸	6.50	4.75	3.08	2.40 ¹⁸	4.80 ⁹	4.15 ⁹	5.80 ¹⁸	3.93 ¹⁸	5.00	6.86 ⁹	6.08 ¹⁸	1.44 ¹⁷	2.09 ¹⁸	7.91 ¹⁸	6.30 ⁹	3.70 ⁹	4.97	5.41	4.59 ⁹
		Logements achevés, pour 1 000 habitants	1970	11.2	6.1	4.7 ²²	8.2	10.2	10.6	9.1	8.1	12.9	6.5	4.4	4.7	6.6	14.4	5.3	9.4	4.7	9.3	13.7	10.5	4.8	6.5	7.0	6.2
		Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	1969	306	162	211	312	219	137	245	237	22	200	122	187	85	267	194	193	47	71	279	221	4	213	432	35
		Postes de télévision, pour 1 000 habitants	1969	215	173	207	294	250	210	201	262	10	153	153	170	214	183	223	207	37	167	401	184	1.3	284	399	76
		Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	1969	311	181	200	441	328	232	161	212	100	334	98	160	194	311	242	283	73	124	515	457	14	253	567	31
		Médecins, pour 1 000 habitants	1969	1.18 ¹⁹	1.85	1.54	1.39	1.41 ⁹	1.04	1.23	1.54	1.49	1.34 ¹⁸	1.09	1.79	1.12	1.06	1.25	1.39	0.84	1.33	1.24	1.42 ¹⁹	0.36 ⁹	1.18 ⁹	1.65	1.10
		Équipement et outillage	Moyenne 1966-70	17.4 ^{4 15}	27.8	21.2	23.5 ²⁴	23.2	24.6	25.8	25.4	27.2	29.0	21.6	19.8	36.6	24.1	27.4	28.9	18.6	24.8	24.0	27.2	25.6	18.6	16.6 ²⁸	..
		Construction de logements	Moyenne 1966-70	8.9	12.0	9.1	9.5	11.8	8.8	11.4	11.4	11.0	8.0	10.5	7.9	30.1 ²⁷	7.0	12.9	14.7	7.6	13.0	8.2	9.5	..	9.2	7.1 ²⁶	..
		Autres constructions	Moyenne 1966-70	4.8	15.8 ²⁸	5.1	3.6	4.4	5.6	6.6	5.5	6.7	6.0	3.9	6.2	6.5	4.9	5.3	4.8	3.4	4.2	6.1	6.9	5.3	3.5	3.3	..
	Moyenne 1966-70	3.7	.. ²⁸	7.0	10.4	7.0	10.2	7.9	8.5 ²⁹	9.9	15.0	7.3	5.6	.. ²⁷	12.2	9.2	9.4	7.6	7.7	9.7	10.8	..	5.9	6.1	..		
ÉPARGNE BRUTE	Moyenne 1966-70	26.3	28.3	23.5	24.7	18.9	28.5	26.5	26.9	21.0 ⁴⁹	..	19.8 ⁴⁹	23.4	38.7	28.1 ²⁵	26.8	28.5	..	22.7	23.1	28.4 ⁴⁹	18.6 ⁴⁹	18.5	17.9	..		
SECTEUR PUBLIC ³⁰	Recettes courantes totales	1970	29.2	35.9	34.7	35.5	37.5 ²	36.4	38.1 ²	37.6	26.9 ²	33.8 ¹⁸	31.4 ²	32.3	21.2 ²	34.8 ¹⁸	43.5	44.3	..	22.5	55.3 ³¹	28.0 ²	19.5 ²	39.0 ²	29.6	32.6 ¹⁸	
SALAIRES/PRIX	Gains horaires ³²	Accroissement annuel 1965 à 70	5.3	8.2 ³³	8.2	7.3 ³⁴	10.9 ³⁵	8.4	9.2 ³⁶	7.4	9.5 ³⁴	13.5 ³⁷	10.8 ³⁴	8.2 ³⁸	14.7 ³⁹	..	8.9 ⁴⁰	8.8 ⁴¹	9.7 ³³	12.8 ⁴²	8.9 ⁴³	5.2 ⁴⁴	..	6.7 ⁴⁵	5.3 ³⁴	..	
		Prix à la consommation	3.1	3.2	3.5	3.9	6.4	4.7	4.3	4.3	2.7	2.5	12.9	5.3	2.9	5.5	3.0	4.9	4.9	6.4	5.1	4.4	3.5	8.1	4.6	4.2	10.6
		Indice des prix dérivé du PNB	3.6	3.3	3.4	4.1	6.3	5.6	4.8	3.4	2.6	12.4	5.8	3.4	4.7	4.9	4.8	5.0	4.8	4.8	5.1	4.3	4.0	5.5	4.6	4.0	..
COMMERCE EXTÉRIEUR	Imports ⁴⁶	1970	5 678 ¹⁵	4 350	11 680	15 800 ¹⁸	5 000	3 130	24 580	40 270	1 930 ²	230	1 730	18 170	20 920	810	16 700	5 000	1 910	5 500	6 080 ¹⁸	6 280 ²	1 120	28 250	59 310	1 991 ⁹	
		En % du PNB	15.8	30.3	45.1	25.3	32.1	30.6	1.66	23.0	48.3	50.0	44.5	19.6	10.6	81.1	53.4	43.9	30.6	17.1	23.8	33.4	8.9	23.3	6.0	21.0 ⁹	
		Exports ⁴⁸	5 631 ¹⁵	4 390	12 470	15 490 ¹⁸	4 540	2 900	25 140	43 270	1 090 ²	240	1 530	18 790	23 110	880	16 310	4 830	1 540	4 940	5 920 ¹⁸	7 120 ²	940	30 520	62 900	1 875 ⁹	
		En % du PNB	15.6	30.5	48.2	24.8	29.1	28.3	17.0	23.1	12.9	50.0	39.3	20.2	11.7	88.0	52.2	42.4	24.6	15.3	23.1	37.8	7.5	25.2	6.4	19.7 ⁹	
BALANCE DES PAIEMENTS	Balance des opérations courantes	Moyenne 1966-70	-3.3 ¹⁵	-0.5	1.7 ²¹	-0.3	-2.6	-1.2	-0.4	1.0	-3.6	-5.7	-2.9	2.5	0.9	..	-0.6	-0.5	2.5	-1.2	-0.6	1.6	-1.5	0.2	0.1	..	
		Réserves officielles ⁴⁷ , fin 1970 : en pourcentage des importations de marchandises en 1970	37.8	49.5	25.1 ²¹	35.2	11.1	18.2	26.0	45.6	19.9 ²	34.6	44.3	35.5	25.6	..	24.2	21.8	96.2	38.2	10.9	72.7	48.5	13.0	36.3	6.4	
		Variation	Nov. 1971 - Nov. 1972	2 699	575	599 ²¹	772	186	167	2 525	6 200	502	19	89	-344	3 576	..	1 257	217	514 ⁴⁸	1747 ⁴⁸	502	-114	689	324	1 176	546
APPORT NET DE RESSOURCES AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ⁵⁰	1971	En % du PNB	1.00	0.56	1.03	0.82	0.80	.. ⁵¹	1.02	0.88	.. ⁵²	.. ⁵¹	.. ⁵¹	0.85	0.96	.. ⁵¹	1.63	0.51	1.56	.. ⁵²	0.69	[0.93]	.. ⁵²	1.14	0.67	.. ⁵²	
		RÉSULTATS RELATIFS OBTENUS A L'EXPORTATION ⁵³	1970 à 1971	7.8	10.7	12.2	16.5	10.9	10.1	10.6	11.4	11.1	..	14.6	12.4	13.8	..	11.9	10.8	7.2	11.9	10.6	10.9	11.6	11.5	11.5	..
Augmentation ou diminution de la part occupée sur les marchés extérieurs ⁵⁵	1960-61 à 1970-71 (moyenne)	1970 à 1971	2.0	-0.8	-6.1 ²¹	-5.7	-1.0	-7.9	3.8	2.8	-8.0	..	11.9	2.3	10.5	..	7.2	-6.3	2.0	11.2	-0.9	1.3	3.3	3.0	-8.7	..	
		1960-61 à 1970-71 (moyenne)	-1.5	-1.5	0.5 ²¹	-2.0	-1.6	-2.0	1.0	1.0	0.3	..	1.2	2.8	7.9	..	0.8	0.5	1.1	3.4	-0.1	-0.3	-4.2	-2.9	-2.1	..	

1 Ce chiffre ne comprend pas le mouvement total net de population entre la Finlande et les autres pays nordiques.
2 1969.
3 Au 30-6-1970.
4 PIB aux valeurs d'acquisition.
5 Source: BIT, recensement du 31-3-71, secteur privé et socialisé.
6 30-6-1960 au 30-6-1970.
7 Suivant la définition retenue dans les Statistiques de main-d'œuvre de l'OCDE : industrie extractive, industrie manufacturière, construction et services publics (électricité, gaz et eau).
8 Aux prix et aux taux de change courants.
9 1967.
10 Les estimations pour le PIB par secteur de la Suisse ont été publiées dans « La Vie économique », novembre 1969.
11 PIB aux prix du marché.
12 Produit intérieur net.
13 Les travaux concernant l'électricité, le gaz et l'eau sont inclus dans les « autres activités ».
14 Y compris la réévaluation des stocks.
15 Année fiscale commençant le 1^{er} juillet.
16 1962-1967.
17 1965.
18 1968.
19 1966.
20 1964.
21 Y compris le Luxembourg.
22 Logements mis en chantier.
23 Aux prix de 1963.
24 Non compris les coûts afférents au transfert de biens fonciers et d'avoirs existants.
25 1964-1968.
26 Les dépenses en équipement et outillage de l'État et des entreprises publiques sont incluses dans les dépenses courantes de l'État.
27 Les « autres constructions » sont incluses dans « équipement et outillage ». Le matériel lourd et les navires en cours de construction, destinés au marché intérieur, sont inclus dans la formation de capital fixe.
28 Les « autres constructions » sont incluses

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Des études spéciales, établies sous les auspices du Département des affaires économiques et statistiques, sont publiées sous forme de suppléments aux Perspectives économiques de l'OCDE. Ces études peuvent aussi être commandées séparément. Les titres suivants ont déjà été publiés :

Numéro	Titre	Auteur
EES 1	Les opérations invisibles durant les années 60.	Eduardo Merigo et Stephen Potter ; juillet 1970.
EES 2	Évolution des dépenses publiques	Mary Garin-Painter ; juillet 1970.
EES 3	Analyse de la concurrence sur les marchés extérieurs et intérieurs	Raoul Gross et Michael Keating ; décembre 1970
EES 4	Le modèle des échanges de l'OCDE : Version 1970	Frans Meyer-zu-Schlochtern et Akira Yajima ; décembre 1970
EES 5	Méthodes de mesure des effets de la politique budgétaire	Joergen Lotz ; juillet 1971
EES 6	La balance des paiements suisse dans les années 1960	Andrea Boltho ; juillet 1971
EES 7	Mouvements de capitaux dans l'ensemble de la zone OCDE. Une analyse économétrique	William H. Branson et Raymond D. Hill, Jr. ; décembre 1971
EES 8	Les effets de la politique monétaire sur l'économie des États-Unis - Étude de données économétriques	Gordon Fisher et David Sheppard ; décembre 1972

On peut se procurer des exemplaires de ces études auprès de la plupart des dépositaires des publications de l'OCDE (liste au verso) ou en écrivant au Bureau des publications de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Prix de l'exemplaire :

F 10 P 59 DM 7 \$ 2,25 £ 0,77

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser les ÉTUDES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES suivantes :

EES 1 _____ EES 3 _____ EES 5 _____
 EES 2 _____ EES 4 _____ EES 6 _____
 (en une seule brochure)* (en une seule brochure)* (en une seule brochure)*

EES 7 _____ EES 8 _____

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ État et/ou pays _____

Paiement _____

* Les brochures contenant deux études sont vendues au même prix que les autres.

OECD SALES AGENTS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINE

Libreria de las Naciones
Alsina 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIA - AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
178 Collins Street, MELBOURNE 3000.

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1.
Sub-Agent: GRAZ: Buchhandlung Jos. A. Kienreich, Sackstrasse 6.

BELGIUM - BELGIQUE

Librairie des Sciences
Coudenberg 76-78 et rue des Eperonniers 56,
B 1000 BRUXELLES 1.

BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaipá 518,
Caixa Postal 24090, 05000 SÃO PAULO 10.
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE
JANEIRO GB.

CANADA

Information Canada
OTTAWA.

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard International Booksellers
Nørregade 6, DK-1165 COPENHAGEN K

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 2,
HELSINKI.

FORMOSA - FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI,
TAIWAN.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
Principaux sous-dépôtaires:
PARIS: Presses Universitaires de France,
49 bd Saint-Michel, 75005 Paris.
Sciences Politiques (Lib.)
30 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.
13100 AIX-EN-PROVENCE: Librairie de l'Uni-
versité.

38000 GRENOBLE: Arihau.

67000 STRASBOURG: Berger-Levrault.

31000 TOULOUSE: Privat.

GERMANY - ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag G.m.b.H.
Postfach 9380, 53 BONN.
Sub-Agent: HAMBURG: Reuter-Klöckner;
und in den massgebenden Buchhandlungen
Deutschlands.

GREECE - GRECE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHENES 132.
Librairie Internationale Jean Mihalopoulos et Fils
75 rue Hermou, B.P. 73, THESSALONIKI.

ICELAND - ISLANDE

Snæbjörn Jónsson and Co., h.f., Hafnarstræti 9,
P.O.B. 1131, REYKJAVIK.

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.:
NEW DELHI, Scindia House.
CALCUTTA, 17 Park Street.

IRELAND - IRLANDE

Eason and Son, 40 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42, DUBLIN 1.

ISRAEL

Emanuel Brown:
9, Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.
35 Allenby Road, and 48 Nahliath Benjamin St.,
TEL-AVIV.

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE.
Via Bartolini 29, 20155 MILANO.

sous-dépôtaires:

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO.
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO.
La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre assicu-
rata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO 103,
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-31.

LEBANON - LIBAN

Redico
Immeuble Edison, Rue Bliss, B.P. 5641
BEYROUTH.

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum
Buitenhof 36, DEN HAAG.

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

Government Printing Office,
Mulgrave Street (Private Bag), WELLINGTON
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344)
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721)
HAMILTON (P.O.B. 857)
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

NORWAY - NORVEGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1.

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam,
LAHORE 3.

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70, LISBOA.

SPAIN - ESPAGNE

Mundi Prensa, Castello 37, MADRID 1.
Libreria Bastinos de José Bosch, Pelayo 52,
BARCELONA 1.

SWEDEN - SUEDE

Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, 11152 STOCKHOLM 16.

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENEVE 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE, ZURICH.

TURKEY - TURQUIE

Librairie Hachette, 469 İstiklal Caddesi, Beyoğlu,
İSTANBUL et 12 Ziya Gökalp Caddesi, ANKARA.

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569, LONDON
SE1 9NH

or

49 High Holborn
LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,
BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave. N.W.
WASHINGTON, D.C. 20006. Tel.: (202)298-8755.

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52,
Edificio Galipan, CARACAS.

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

35 Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

PUBLICATIONS DE L'OCDE

2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16

Dépôt légal n° 2.452. 1973

N° 31.486



IMPRIMÉ EN FRANCE

PUBLICATIONS STATISTIQUES

du département des affaires économiques et statistiques

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Cette publication mensuelle, qui tire parti des techniques les plus modernes de présentation statistique sous la forme de tableaux et de graphiques, est destinée à fournir une vue instantanée de l'évolution économique la plus récente des pays de l'O.C.D.E., ainsi qu'un ensemble de statistiques internationales illustrant la situation économique de la zone O.C.D.E. au cours des dernières années.

Les indicateurs retenus couvrent la comptabilité nationale, la production industrielle, les livraisons, stocks et commandes, la construction, les ventes au détail, la main-d'œuvre, les salaires, les prix, les finances intérieures et extérieures, les taux d'intérêt, les échanges et paiements. Des suppléments trimestriels contiennent des précisions sur les prix de détail et la production industrielle.

BULLETINS STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : SÉRIES A, B et C

La **Série A - Commerce total par pays** (trimestrielle) donne une vue d'ensemble du commerce total des pays de l'O.C.D.E. (sans ventilation par produits) décomposé par pays et zones d'origine et de destination.

Les tableaux comportent une nomenclature géographique normalisée, et couvrent les quatre dernières années, les douze derniers trimestres et les seize derniers mois disponibles. Ils sont mis à jour par un supplément mensuel dans l'intervalle de deux parutions trimestrielles. La **Série B - Échanges par produits, Tableaux analytiques** (trimestrielle) est destinée à l'analyse générale de la structure des échanges des pays de l'O.C.D.E., individuellement et par groupes, selon les principales catégories de produits et les zones et pays partenaires les plus importants.

Les catégories de produits, aussi bien que les pays et zones partenaires, suivent des nomenclatures normalisées, mais seuls les éléments significatifs apparaissent. La série paraît en six fascicules, dont chacun comprend les données relatives à plusieurs pays, dans l'ordre de leur réception.

La **Série C - Échanges par produits, Résumé par marchés** (semestrielle) fournit des informations détaillées sur les échanges des pays de l'O.C.D.E. par principaux produits et pays partenaires. La série paraît en trois volumes, couvrant respectivement les échanges par principales catégories de produits (valeurs seules) et les échanges par groupes, sous-groupes et positions de la C.T.C.I. (quantités et valeurs, un volume consacré aux exportations et un aux importations).

Les chiffres sont regroupés sous forme de tableaux synoptiques rassemblant les pays qui constituent le marché d'un produit déterminé, en tant que débouchés ou fournisseurs, aussi bien au sein de la zone O.C.D.E. que dans les transactions entre celle-ci et le reste du monde.

ANNUAIRES STATISTIQUES

Les **Statistiques rétrospectives** (paraissant tous les deux ans) rassemblent en deux volumes des chiffres trimestriels et mensuels couvrant la dernière décennie, pour toutes les séries contenues respectivement dans les *Principaux Indicateurs Économiques* et leur supplément *Production industrielle*. Les deux volumes contiennent en outre des chiffres annuels pour une période plus longue, ainsi qu'un choix de taux de variation. Dans l'intervalle de deux parutions, ils sont tenus à jour par des suppléments encartés dans les *Principaux Indicateurs Économiques*. **Comptes Nationaux des pays de l'O.C.D.E.** (annuel) contient, pour chaque pays de l'O.C.D.E. et pour les groupes importants de pays Membres, les principaux agrégats de la comptabilité nationale, présentés sous une forme normalisée pour la dernière décennie (parfois une période plus longue).

En outre, des tableaux supplémentaires présentent diverses mesures analytiques, telles que des triangles de croissance, des indices de prix et de volume, et le rapport de certaines composantes aux agrégats correspondants.

Statistiques de la population active (annuel) donne, à partir de données normalisées, une vue d'ensemble de l'évolution de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les pays de l'O.C.D.E. au cours de la dernière décennie.

Les chiffres publiés concernent, en particulier, la population totale, les composantes de l'évolution démographique, la répartition par âge, la population active totale et civile, le chômage, ainsi que l'emploi (total et ventilé par branche d'activité et situation professionnelle, ainsi que par branche d'industrie dans le cas des salariés).

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 4,50 FS 3,50 S 1 £ 0,35 DM 3,20

Abonnement pour la série F 76 FS 58 S 16,50 £ 5,80 DM 51

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique la plus récente dans l'ensemble de la zone OCDE et, au moyen d'une série de précisions quantitatives intégrées, évaluent les perspectives. En supplément, cette publication contient fréquemment des études spéciales destinées à faciliter l'interprétation des tendances économiques.